

Le Monde

LE MONDE DES LIVRES

■ Roger Caillois,
chantre des signes
■ Victor Serge,
poète de la flamme



CINQUANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 16769 - 7,50 F - 1,13 EURO

VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'Europe des satellites

Le français Matra, le britannique GEC, l'allemand DASA et l'italien Alenia vont créer le troisième groupe mondial de l'industrie des satellites. Une première étape dans la constitution d'une industrie européenne d'aéronautique et de défense.

Epilogue de l'affaire Agusta-Dassault

La Cour de cassation de Belgique a condamné l'ancien secrétaire général de l'Otan, Willy Claes, pour corruption passive à trois ans de prison avec sursis. Serge Dassault a deux ans avec sursis, et dix personnalités socialistes belges à de lourdes peines.

L'Irak et les sanctions

Saddam Hussein multiplie les gestes de défi pour briser l'embargo économique et commercial que subit son pays.



Les infortunes de l'opérette

Les comédies musicales américaines ne sont plus ce qu'elles étaient. En France, l'opérette doit lutter pour ne pas tomber dans l'oubli.

Première crise pour Tony Blair

Le ministre du commerce et de l'industrie, Peter Mandelson, et son collègue Geoffrey Robinson, trésorier-payeur au ministère des finances, ont été contraints de démissionner pour indécidables financières.

Guerre du foie gras

La Bretagne et les Pays de la Loire concurrencent durement les producteurs de foie gras aquitains et de Midi-Pyrénées, provoquant surproduction et baisse des prix.

Un nationaliste corse mis en examen

Le militant nationaliste corse Jean Castella a été mis en examen, mercredi, par le juge Bruguière dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre la direction du rectorat de Paris, en 1994.

Cosmos, aux frontières du virtuel

Au Japon, Cosmos est le premier système de réalité virtuelle. Le spectateur, les sens totalement abusés, croise des poissons et saute au-dessus des maisons. Magique !

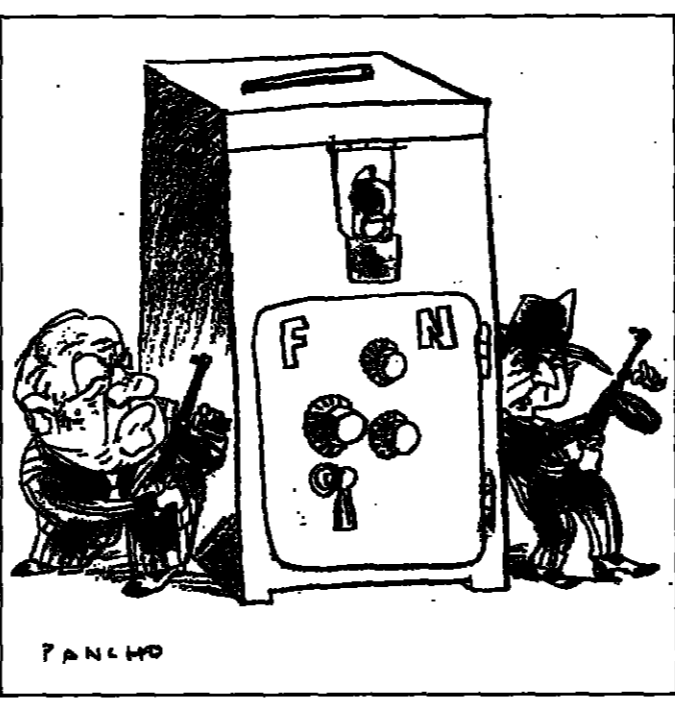
Allemagne, 3 DM; Australie-Guyane, 9 F; Autriche, 25 AT; Belgique, 49 BF; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA; Danemark, 16 KRD; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Italie, 1.400 L; Japon, 2000 ¥; Luxembourg, 40 FL; Malaisie, 10 RM; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal COM, 200 PTE; Réunion, 9 F; Singapour, 600 S\$; Suisse, 10 SFR; Taiwan, 2,10 NT\$; Thaïlande, 1,2 Baht; USA DVI, 2 \$; USA (forfait), 2,80 \$.

M 0147 - 1225 - 7,50 F

Front national : le jour de la rupture

● Jean-Marie Le Pen exclut Bruno Mégret et six de ses proches ● La scission ainsi consommée, deux listes d'extrême droite devraient s'affronter aux européennes de juin 1999 ● Le service d'ordre, enjeu de la bataille entre les deux factions

LA CRISE que traverse depuis plusieurs mois le Front national a franchi, mercredi 23 décembre, un cap décisif avec l'exclusion, prononcée par le bureau exécutif, de Bruno Mégret et de six de ses partisans, tous membres du bureau politique : Jean-Yves Le Gallou, député européen et président du groupe au Conseil régional d'Ile-de-France, Daniel Simonpietri, conseiller général et maire de Marignane, Franck Timmermans, Philippe Olivier, Serge Martinez et Pierre Vial.



Ces déchirements atteignent le service d'ordre du Front national, le Département Protection Sécurité (DPS), qui est lui-même divisé entre lepénistes et mégretistes. Alors que les « gros bras » du FN sont officiellement sous la coupe directe de M. Le Pen, beaucoup d'entre eux ont choisi de ne pas prendre parti. L'un des responsables du DPS affirme que la sécurité de toutes les assemblées départementales sera assurée, ainsi que celle du congrès des mégretistes.

Mélangé, l'ex-député général a mis en place sa propre garde rapprochée, en s'appuyant notamment sur des anciens militants du Groupe Union Défense (GUD).

Lire page 6

La France économise

Le gouvernement veut ramener les déficits publics à environ 1 % en 2002

Pour respecter le « pacte de stabilité » européen, M. Strauss-Kahn entend freiner la progression des dépenses de l'Etat

La droite juge ce programme « irréaliste »

Lire page 7

Un « circuit Ceausescu » pour exorciser quelques mauvais souvenirs

Correspondance BUCAREST

Voici déjà neuf ans, les Roumains vivaient un drôle de Noël. Ce fut le soir où ils virent sur leurs écrans de télévision l'exécution des époux Ceausescu à la suite d'un procès qui a gardé le goût saumâtre d'une mascarade. « Il est temps de prendre notre revanche sur cette histoire douloureuse », déclare Mihai Nica, le jeune directeur commercial du service du protocole du gouvernement roumain. Il est à l'origine d'un projet, baptisé « circuit Ceausescu », qui consisterait à mettre les résidences du « Conducator » à la disposition des touristes en quête de sensations originales. Une fois à l'aéroport, ceux-ci seront conduits vers les nombreuses villas du dictateur dans la Buick offerte par le président Nixon, ou hébergés comme Ceausescu en avait l'habitude. Là, ils seront conviés à revivre les fastes qui faisaient le quotidien du « Génie des Carpates ».

Mais le projet se heurte à l'opposition du premier ministre, Radu Vasile, qui menace de destituer le chef de ce service un peu trop entreprenant. L'idée ne plaît pas non plus aux intellectuels : « La chute de Ceausescu est trop

récente », affirme l'historien Constantin Balaceanu-Stolnici ; « dans cinquante ans, quand son souvenir n'existera plus que dans les livres et ne suscitera plus d'émotions, on pourra parler de tourisme. Mais, pour le moment, c'est choquant ».

Cette incursion touristique dans l'intimité du dictateur - moyennant 20 000 francs par jour et par personne - réglerait pourtant un fâcheux problème financier. « L'entretien des résidences de Ceausescu coûte beaucoup d'argent, de même que la conservation de ses biens - voitures, vêtements, bateaux, etc. - qui sont périssables », explique Mihai Nica. Et les caisses publiques sonnent creux.

Seulement voilà, faire de l'argent sur le dos de Ceausescu, pensent certains, poserait un problème moral. Non pas que la population y verrait un obstacle insurmontable : les Roumains d'aujourd'hui veulent en savoir plus sur les événements troubles qui ont entraîné sa chute. Mais la symbolique de la dictature pèserait encore lourdement dans la mémoire collective.

Mihai Nica, nommé chef du service du protocole du gouvernement en 1997, après avoir décroché en 1995 un master en marketing aux

Etats-Unis, souhaite non seulement faire du « business Ceausescu », mais aussi tourner une page de l'histoire controversée de son pays. Il achève l'inventaire des biens du couple maudit et les met en vente, y compris sur Internet (adresse du site : www.ceausescu.lnes.ro). Lundi dernier, un millier de bouteilles de vin, champagne et cognac, dont la plus ancienne remonte à 1918, ont été vendues à une chaîne hôtelière de Transylvanie pour un prix moyen de 100 francs l'unité. Un ruban doré attaché aux bouteilles attestait de leur origine : « Résidence de la famille Ceausescu ».

Les villas de Ceausescu, remplies d'objets précieux ou kitsch, sont aujourd'hui désertes. Les touristes en quête d'exotisme ne manquent pas. Arpentant son bureau, dans ses bottes texanes, Mihai Nica lance, avec l'aplomb de ses trente-six ans, l'interrogation qui hante sa génération : « Sommes-nous condamnés à pleurnicher indéfiniment en mémoire de la dictature ? Il faut tourner cette page de notre histoire récente une fois pour toutes. Et vite. » Rituel d'exorcisme ?

Mirel Bratu

Lire page 14

Sports : l'effet Bosman

LE 15 DÉCEMBRE 1995, la Cour européenne de Justice rendait l'arrêt Bosman. Cette décision, favorisant la libre circulation des sportifs professionnels au sein des pays membres, a provoqué une inflation des transferts de joueurs entre clubs. Trois ans plus tard, tous les sports et tous les niveaux de compétition sont concernés : des judokates anglaises sont devenues championnes d'Allemagne, des footballeurs français évoluent en quatrième division écossaise, etc. L'idée d'une extension de l'arrêt au-delà des frontières de l'Union européenne fait désormais son chemin. Rien ne pourrait alors empêcher une équipe française de basket-ball d'embaucher dix Américains.

Mirel Bratu

Lire page 14

Noël de fête et ramadan de feu

LE CHOC entre l'islam et le christianisme fait partie de ces grands classiques qui alimentent régulièrement fantasmes et archaïsmes. Il puise dans tout ce que les deux grands monothéismes ont pu charrier, à travers l'histoire, de violences et de fanatismes, de confusions et d'exclusions. Il se nourrit des récits de croisades ou de la Reconquête d'Espagne, du traumatisme des guerres entre l'Empire ottoman et les puissances européennes qui, pendant trois siècles, ont armé « les idéologies de combat et les théologies exclusivistes », selon l'expression de Mohamed Arkoun. Celles-ci ont été réactivées par les luttes anticoloniales, le conflit israélo-arabe et la montée d'un islamisme militant devenu le nouvel « empire du mal » après la chute du mur de Berlin.

Deux milliards de chrétiens vont célébrer Noël vendredi 25 décembre - le 7 janvier pour une partie de l'orthodoxie européenne et orientale -, alors que le milliard de musulmans vient d'entrer dans le mois de jeûne du ramadan. Cette rare coïncidence - tous les trente-six ans - qui devrait rapprocher les croyants des deux religions, a été saluée par un magazine français

(Figaro Magazine du 19 décembre) sous la forme d'une « une » provocatrice dénonçant la guerre de l'islam contre les chrétiens. Au même moment, à la veille du ramadan, les Etats-Unis ouvraient le feu sur Bagdad. Avec les associations antiracistes (Licra, MRAP) qui se sont émus d'un tel titre, les musulmans ont pu apprécier l'incongruité de ce procès fait à l'islam.

L'amalgame entre des minorités d'islamistes armés - en Asie, au Proche-Orient, au Maghreb - et la grande majorité des musulmans relève d'un imaginaire qui féconde l'exclusion mutuelle. Il alimente l'arsenal de mots et de représentations symboliques qui font du jeune beur de banlieues, par exemple, le lointain complice d'attentats antichrétiens en Indonésie ou au Pakistan. Ce télescope fait partie de l'argumentaire classique de la droite chrétienne américaine, qui ne traite de l'islam qu'en termes de religion dominatrice, oppressive, et des pays musulmans que sous l'angle de la répression de leurs minorités chrétiennes.

Henri Tincq

Lire la suite page 11

Dix années en solo



MURIEL ROBIN

C'EST une comédienne de premier rang et une star du one-woman-show, on peut en être certain. Si quelques-uns restent à convaincre, on leur conseillera une visite à l'Olympia, à Paris, où Muriel Robin fête ses dix ans de carrière solo avec un nouveau spectacle - écrit par elle-même et par Pierre Palmade -, une nouvelle coiffure, un nouveau costume et une puissance de jeu à son sommet.

Lire page 18

International	2	Aujourd'hui	14
Abonnements	4	Météorologie	16
France-société	6	Jeun	16
Carrel	6	Culture	17
Régions	9	Culte culturelle	18
Histoires	10	Mois des Livres	19
Entreprises	12	Radio-Télévision	25

دنيا

SANCTIONS Les Etats-Unis ont émis des réserves, mercredi 23 décembre, au Conseil de sécurité, sur une proposition russe prévoyant de charger le secrétaire général de

l'ONU, Kofi Annan, d'une évaluation de la situation en Irak. Pour la troisième journée consécutive, les membres du Conseil se sont séparés sans résultat. ● BAGDAD s'emploie

à obtenir la levée de l'embargo pétrolier imposé par l'ONU depuis huit ans. Il a suspendu à titre « temporaire » les vols des Nations unies et continue de s'opposer au retour sur

son territoire de la commission spéciale chargée de le désarmer (Unscoc). ● PARIS a interrompu les vols menés en Irak par des avions-espions français aux côtés d'appareils

américains. ● DES OFFICIERS supérieurs irakiens auraient été passés par les armes pour avoir refusé de réprimer la population, selon une formation d'opposition au régime.

L'Irak parie sur les divisions occidentales pour faire lever l'embargo

Au Conseil de sécurité, les Américains s'opposent aux tentatives russe et française visant à confier au secrétaire général de l'ONU l'établissement d'une nouvelle relation avec Bagdad. Au moins cinq officiers supérieurs irakiens auraient été passés par les armes durant les bombardements

QUATRE JOURS après la fin des frappes aériennes américaines, l'Irak a adopté, mercredi 23 décembre, une attitude très ferme à l'encontre de l'ONU, en interdisant à un de ses avions de quitter Bagdad. Prakash Shah, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, et Hans von Sponneck, le responsable du programme « Pétrole contre nourriture », ont ainsi été contraints de quitter Bagdad par la route.

Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz a assuré à M. Annan, au cours d'un entretien téléphonique, que cette mesure était « temporaire » et qu'elle « avait été prise pour assurer la sécurité de

l'avion de l'ONU ». Il s'agissait du premier contact entre les deux hommes depuis les quatre jours de frappes aériennes américaines et britanniques. L'ambassadeur irakien aux Nations unies, Nizar Hamdoun, avait déjà expliqué dans l'après-midi que les vols étaient suspendus et non interdits, en raison du danger que posait le survol du territoire par des appareils américains et britanniques. L'Irak avait fait état auparavant de violations de son espace aérien par des appareils « ennemis ». La veille, Bagdad avait accusé des avions « ennemis » d'avoir tiré deux missiles air-sol sur le sud du pays.

Les équipes du programme

« Pétrole contre nourriture » ont repris mercredi leurs activités interrompues par les frappes. Selon un porte-parole présent à Bagdad, le directeur du programme à New York, Benon Sevan, a demandé à toutes les agences de l'ONU une « évaluation rapide et détaillée des dégâts et des besoins urgents », liés à ce programme. L'acheminement des vivres a repris dès mardi : une centaine de camions ont franchi les frontières jordaniennes et syriennes, selon l'ONU.

Alors que les Etats-Unis se déclarent prêts à envisager « la possibilité d'Algérie » la formule si l'ONU l'estime nécessaire, les autorités irakiennes ont réitéré mercredi leur demande de levée rap-

pide de l'embargo imposé depuis 1990. Bagdad s'est ainsi excusé « de ne plus pouvoir accepter des aides humanitaires » de la part de pays donateurs et a appelé « ceux qui les fournissent à faire campagne pour la levée de l'embargo ». L'Irak avait déjà fait part en juin de son intention de ne plus accepter d'aides en dehors du programme de l'ONU.

M. VÉDRINE: UNE AUTRE MÉTHODE
A l'ONU, à New York, pendant ce temps, les discussions n'ont pas permis de réduire les divisions au sein du Conseil de sécurité. Plusieurs membres ont demandé que M. Annan joue un rôle dans la recherche d'une nouvelle relation

entre l'ONU et l'Irak, y compris dans le domaine du désarmement. Les Etats-Unis s'y sont opposés, en assurant que le désarmement doit rester du ressort exclusif de la commission spéciale des Nations unies (Unscoc) chargée du désarmement de l'Irak dont le responsable, Richard Butler, reste très critiqué. Au lendemain des frappes, Bagdad a affirmé que les inspecteurs de l'Unscoc évacués précipitamment le 16 décembre ne seront plus jamais autorisés à revenir en Irak.

Auditionné mardi par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, le ministre français Hubert Védrine, dont les propos ont été rendus pu-

blics mercredi, a jugé que « sept années de contrôle de l'armement irakien - et plus particulièrement les cinq premières - ont conduit à davantage de destructions d'armes que la guerre du Golfe ». « On ne peut donc soutenir, à l'instar des Etats-Unis et du Royaume-Uni, que la menace irakienne reste la même », a affirmé le ministre. « La situation ayant changé, le Conseil de sécurité est, selon la France, en droit d'estimer qu'il convient désormais de passer à un contrôle continu sur les armes de destruction massive ». Cette option « déjà envisagée avant les frappes, acquiert aujourd'hui une actualité d'autant plus grande », a conclu le ministre. - (AFP Reuters.)

L'ex-inspecteur américain de l'Unscoc, Scott Ritter, accuse Washington d'avoir « manipulé » la commission

SCOTT RITTER, le désormais célèbre inspecteur américain démissionnaire de la commission spéciale des Nations unies (Unscoc) chargée de désarmer Bagdad, a accusé les Etats-Unis, mercredi 23 décembre, d'avoir manipulé la commission dans le but d'attaquer l'Irak. « Je crois que les inspections ont été bâclées et que les sites retenus ne l'ont pas été à des fins de désarmement. Les inspections avaient plutôt un caractère provocateur, pour susciter une réaction prévisible de l'Irak », a déclaré M. Ritter à la BBC. Selon lui, c'est Richard Butler, le chef de l'Unscoc, qui porte en partie la responsabilité de la crise actuelle, parce qu'il « a permis une manipulation américaine de l'Unscoc de manière à justifier des frappes aériennes ».

Les données de l'Unscoc dont Londres et Washington se sont saisis pour justifier les quatre jours de bombardements de l'Irak étaient largement dépassées et remontent « à des mois, peut-être même des années », a encore dit M. Ritter. « Il n'y avait pas de problème de date butoir [pour achever les inspections], je crois que l'ins-

pection a été précipitée et que les sites n'ont pas été choisis pour des motifs liés au désarmement. » Si la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avaient été sérieux en matière de contrôle du désarmement irakien, ils auraient donné aux inspecteurs de l'Unscoc le temps de produire « de nouvelles sources d'information » plus fiables, a encore estimé M. Ritter.

DÉMÊLÉS AVEC LE FBI
Ces déclarations sont accablantes pour M. Butler et pour les Etats-Unis, surtout après la récente publication par le New York Times et la Washington Post d'informations selon lesquelles le chef de l'Unscoc a transmis à Washington les conclusions de son rapport sur les insuffisances de la coopération irakienne avant de le remettre au Conseil de sécurité de l'ONU. Ces informations ont été démenties par l'intéressé.

Les affirmations de M. Ritter doivent néanmoins être prises avec des pincettes, l'ancien inspecteur ayant de sérieux démêlés avec le FBI et l'Unscoc. Après avoir été à l'origine de nombreuses frictions

entre Bagdad et les experts du désarmement, devenant ainsi la « bête noire » de l'Irak, M. Ritter avait démissionné de l'Unscoc au mois d'août. Il entendait ainsi protester contre les entraves que le Conseil de sécurité posait, selon lui, au travail des inspecteurs, en cherchant une alternative diplomatique à l'affrontement avec Bagdad.

Un mois plus tard, il révélait au quotidien israélien Haaretz que, depuis 1995, sans l'aide des services de renseignements israéliens, « l'Unscoc n'aurait pas été en mesure de continuer ses efforts pour empêcher l'Irak de dissimuler » ses programmes d'armement. S'étant lui-même rendu plusieurs fois en Israël lorsqu'il était en fonctions, il avait affirmé que tant Richard Butler que son prédécesseur, Rolf Ekeus, avaient approuvé la coopération de l'Unscoc avec l'Etat hébreu. L'administration américaine était elle aussi au courant, disait M. Ritter, qui fait néanmoins l'objet d'une enquête du FBI pour espionnage au profit d'Israël.

M. Na. (avec AFP et Reuters.)

Paris suspend discrètement ses vols d'avions-espions au profit de l'ONU

LE COUP D'ARRÊT donné à la mission de l'Unscoc en Irak entraîne la suspension des activités de renseignement aérien qui l'accompagnaient et qui étaient menées conjointement par la France et les Etats-Unis. Les Français ont décidé de surseoir à de telles missions. Au profit de l'Unscoc travaillant, en se répartissant les objectifs, les créneaux de temps et les zones survolées, une panoplie d'avions-espions. A côté des U2 américains, la France avait accepté de mettre au service de l'Unscoc un avion Mirage IVP de reconnaissance stratégique, doté de caméras optiques, cartographiques, d'analyseurs infrarouge et de moyens radars, pour détecter, avec un préavis très court, de jour comme de nuit et par tout temps, à basse et à haute altitude, des sites non déclarés et des activités suspectes en Irak.

Normalement basé à Mont-de-Marsan (Landes), mais déployé à Al Kharg (Arabie saoudite) pour les besoins de la mission, le Mirage IVP français était « prêt » à l'Unscoc durant des périodes renouvelables de quarante-cinq jours. C'est cette mission-là que la France vient discrètement d'interrompre. Pour leur part, les Irakiens ont toujours accusé le Pentagone d'avoir eu accès aux renseignements ainsi re-

cueillis pour constituer ce qu'on appelle des « dossiers d'objectifs », c'est-à-dire les coordonnées à partir desquelles sont préparés les raids offensifs.

De la même façon ont été provisoirement interrompus les vols des avions français - une dizaine - qui participent à l'opération « Southern Watch » visant à interdire à l'Irak l'usage de ses moyens aériens et anti-aériens au sud du 32^e parallèle. Quelques heures avant le déclenchement de « Renard du désert », les avions français ont reçu l'ordre de rester au sol pour des raisons de sécurité et, à ce jour, cette suspension des vols n'a pas été levée. Servi par environ 175 aviateurs, ce détachement français comprend, à Al Kharg, cinq Mirage 2000 de défense aérienne, trois Mirage F1 de reconnaissance tactique et un avion-ravitailleur.

Les Français soupçonnent le Pentagone d'avoir eu recours aux moyens de l'état-major de « Southern Watch », à la tête duquel se trouve un général américain, pour contribuer à renforcer la chaîne de commandement vouée à « Renard du désert » sous les ordres du général américain Anthony Zinni.

Jacques Isnard

Les frappes laissent l'opposition irakienne perplexe

QUELS SERONT les effets, à froid, des bombardements américains et britanniques sur les populations et les militaires irakiens ? Les souffrances des populations seront-elles paradoxalement allégées ? L'opposition ou une partie des opposants sauront-ils tirer profit de « l'après-frappes » ? Mais d'abord, quel était l'objectif des Etats-Unis et de leurs alliés britanniques lorsqu'ils ont bombardé l'Irak ? Autant de questions que se posent les opposants au président Saddam Hussein, partagés entre une condamnation quasi unanime des bombardements - si l'on excepte la coalition dénommée Entente nationale, très proche des Etats-Unis - et un mince espoir de voir les choses bouger dans leur pays.

Il ne fait aucun doute pour nombre d'entre eux qu'à court terme les frappes américaines et britanniques ont eu des effets néfastes : elles n'ont pas déstabilisé le régime ; la « victimisation » de l'Irak bénéficie, au moins momentanément, à Saddam Hussein ; enfin les Etats-Unis ont dilapidé le soutien qu'ils s'étaient assuré au sein de la communauté internationale lors de la crise de novembre entre l'Irak et l'ONU.

Officiellement, l'objectif de Washington et de Londres était de « réduire » sérieusement les capacités de production d'armes de destruction massive de Bagdad. Certains opposants en doutent, et se demandent si c'est uniquement pour ne pas se déjuger, après avoir menacé à plusieurs reprises, que le président Bill Clinton a décidé de passer à l'acte, sans avoir un but bien précis en Irak. D'autres estiment qu'il s'agissait d'une « stratégie à hauts risques, dont Washington et Londres sont sortis perdants, parce que leur objectif n'était pas seulement celui proclamé, mais aussi, même s'ils le démentent, un soulèvement de l'armée à la faveur du

« pillonnage ». D'autres enfin n'excluent pas au contraire la possibilité que les bombardements aient constitué le premier maillon d'un cycle d'initiatives américaines, Washington et Londres procédant par ajustements successifs en fonction de l'évolution des choses. Ils se félicitent en tout cas que les populations irakiennes soient désormais au cœur des préoccupations tant des ennemis du régime que de ses amis.

En l'absence d'indications suffisamment convaincantes sur les cibles visées par les tirs et sur leur efficacité - les informations données par les autorités irakiennes sont jugées biaisées et celles de Washington et Londres imprécises - des opposants notent, pour s'en féliciter, qu'apparemment, la garde républicaine, unité d'élite dont l'allégeance au régime est totale, a été visée, alors que, durant la guerre de libération du Koweït, elle avait été épargnée.

M. Fahmi préfère espérer que les populations et l'armée irakiennes ont bien reçu le message et il se demande comment cela se traduira concrètement.

Une des premières réactions du régime aurait été d'exécuter des militaires, après que le président irakien eut divisé son pays en quatre commandements régionaux, qu'il a confiés à ses plus proches, pour contrer toute tentative de déstabilisation du régime. Si l'on en croit le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak (l'une des deux principales formations de l'opposition chiite), plusieurs officiers supérieurs de l'armée, dont le chef de la brigade numéro 11, basée dans le sud du pays, ont été exécutés, pour s'être opposés à des mesures destinées à « réprimer toute révolte populaire ». D'autres exécutions auraient eu lieu vendredi 18 décembre à la caserne El Rachid, à Bagdad. Cinq officiers supérieurs notamment, selon le Conseil, ont été passés par les armes. Ce sont les généraux de brigade Haidar Jassem El Obeidi, Hussein Mohamed Hassan, du colonel Saddam Thamer El Takriti (un officier du renseignement), du colonel Saadoun Jabar Mohsen et du commandant Nouzi Houssam Mohamad.

Les bombardements auront en tout cas montré aux opposants qu'ils ne peuvent être « rentabilisés » que si les populations sont organisées. Plusieurs formations de l'opposition, basées à Londres ou à Damas, ont appelé à une unification des rangs pour faire face à la situation. Sandy Bergier, le conseiller du président Clinton pour la sécurité nationale, leur a promis mercredi que Washington les aiderait « d'une façon efficace et concrète, pas après pas, [...] avec prudence et réflexion », sans les exposer à l'échec ou à la mort.

Mourna Naim



Ce qu'il faut savoir sur le passage de vos OPCVM à l'euro

Le 1er janvier 1999, l'euro deviendra la monnaie officielle de tous les pays participant à l'Union Economique et Monétaire.

La parité officielle de l'euro contre franc sera arrêtée le 31 décembre 1998. A cette date, il n'y aura pas de cotation à Paris ni sur un certain nombre d'autres places européennes.

D'une manière générale, vos OPCVM BNP ne seront donc pas valorisés le 31 décembre 1998. Ainsi, le mercredi 30 décembre 1998 sera le dernier jour de valorisation en francs pour vos OPCVM français. Les ordres reçus au-delà des limites (10h00 pour FCP et 12h00 pour SICAV) seront exécutés sur la base de la valeur liquidative du 4 janvier 1999.

A partir du 4 janvier 1999, la valeur liquidative de vos OPCVM sera donc exprimée en euros. Toutefois, afin de vous faciliter le passage à cette nouvelle monnaie, la BNP continuera d'afficher à titre d'information leur valeur liquidative en francs. Cette transformation ne modifie en rien la valeur intrinsèque de votre SICAV ou FCP. La conversion sera effectuée par la BNP sans frais. Vos ordres pourront être reçus, à votre convenance, en francs ou en euros.

Pour plus de détail et les cas particuliers, n'hésitez pas à contacter votre conseiller BNP habituel.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur : www.bnpparibas.fr

BNP PARLONS D'AVENIR

Blair aff... première crise

صحة الإنسان

Les députés russes rechignent à discuter un budget jugé « irréaliste »

Le premier ministre a menacé de démissionner

Les députés russes ont demandé, jeudi 24 décembre, un report du vote du projet de budget pour 1999. Le premier ministre Evguéni Primakov a menacé de démissionner. Le budget est difficilement applicable, selon nombre d'observateurs, puisqu'il compte sur des prévisions trop

optimistes de croissance et d'inflation mais aussi sur des aides internationales importantes. Les négociations avec le FMI reprennent en janvier.

MOSCOU

Le consensus politique dont bénéficie Evguéni Primakov, depuis sa nomination comme premier ministre le 11 septembre, est-il terminée ? Après avoir indiqué qu'ils voteront le projet de budget à la Douma, les différents partis se font maintenant tirer l'oreille. « Si le budget n'est pas adopté, nous ne resterons pas » a fait savoir, jeudi 24 décembre, Evguéni Primakov, ajoutant : « Les principaux indicateurs proposés par le gouvernement doivent être préservés. Le budget 1999 doit être sévère. Nous ne voulons tromper personne et nous n'avons pas l'intention de rectifier le texte dans quelque temps. »

Il y a encore quelques jours, tous les observateurs estimaient pourtant que le budget 1999 avait toutes les chances d'être adopté en première lecture par les députés de la Douma d'Etat. Mercredi 23 décembre, la surprise est venue du Conseil de la fédération (chambre haute du parlement). Son pré-

sident, Egor Stouïev estimait alors qu'en l'état actuel, le texte du budget était « inacceptable », lézant les intérêts des régions. Il demandait à la Douma de repousser le vote et proposait la création d'une commission de conciliation. Les députés de la chambre basse ont semblé-t-il entendre ces critiques. Mercredi soir, Guennadi Ziouganov, chef de la faction communiste, première force parlementaire, s'est prononcé pour un report du vote pour la semaine prochaine. Une réunion de travail devait se réunir, jeudi, à la mi-journée, pour se prononcer sur le report.

DOUBLE OBJECTIF

Le budget 1999 avait suscité des critiques de tous bords tant il paraît peu applicable. Il confirme l'extrême faiblesse de l'Etat central russe, dont les moyens financiers se réduisent d'année en année. Les dépenses 1999 sont ainsi chiffrées à 575 milliards de roubles (152 milliards de francs), soit dix fois moins

que le volet dépenses du budget de la France. Les budgets des régions ne compensent pas cette pauvreté de l'Etat central : les transferts de l'Etat fédéral devraient même diminuer de 70 milliards de roubles l'an prochain, au terme d'une complexe réforme fiscale.

Par ailleurs, le ministre des finances, Mikhaïl Zadornov, a construit son budget sur des prévisions jugées « irréalistes » par beaucoup. Il table sur une stabilisation du rouble (à un taux de 21,5 pour 1 dollar) alors que certains analystes prévoient une dévaluation à un taux de 30 voire 40 roubles le dollar à la fin 1999. L'inflation est prévue à 30 % et la baisse du produit national brut à 3 %. Or, le Fonds monétaire international (FMI) avance une inflation de 60 % et une chute du PNB de 8,3 %. Enfin, ce projet de budget reste essentiellement virtuel puisqu'il mise sur un afflux massif d'aides internationales pour lesquelles aucun accord n'a été, à ce jour, conclu.

Au-delà des chiffres, ce budget vise un double objectif politique : démontrer que la Russie ne pourra pas s'en tirer sans aides financières occidentales ; réaffirmer que le gouvernement tient compte des recommandations du FMI et demeure sur la voie des réformes en menant une politique budgétaire stricte (le déficit programmé est de 2,5 % du PNB, alors que le service de la dette absorbera en 1999 un tiers des dépenses fédérales).

Les négociations avec le FMI reprendront en janvier à Moscou. M. Primakov a, ces derniers jours, répété que la Russie « ne ferait pas défaut sur sa dette », que les « priorités seraient poursuivies » et que « la priorité » était d'attirer les investissements étrangers. Sans cet accord qui conditionne l'obtention de prêts et la renégociation de la dette russe, la politique économique de M. Primakov volderait en éclats, ouvrant la voie à une nouvelle crise politique.

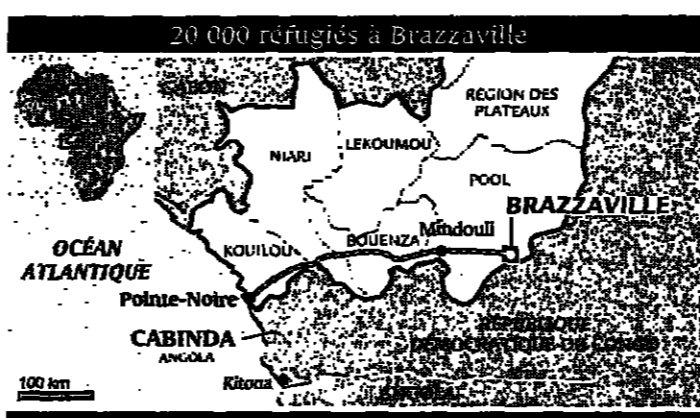
François Bonnet

Epaulée par l'Angola, l'armée congolaise a rétabli l'ordre à Brazzaville

LE GÉNÉRAL Denis Sassou Nguesso a repris par la force, en octobre 1997, le pouvoir qu'il avait perdu par les urnes cinq ans plus tôt. Mais en quatorze mois il n'aura pas réussi à pacifier le Congo, déchiré par cinq mois d'une guerre civile extrêmement destructrice. Les partisans de l'ancien président, Pascal Lissouba, les « Zoulous », et les militaires de son dernier premier ministre, Bernard Kolelas, les « Ninjas », n'ont pas suivi leurs chefs en exil. Les premiers se sont repliés dans le Nibolek (composé du Niari, de la Bouenza et de Lékoumou), les seconds dans le Pool, leurs régions d'origine, où ils font le coup de feu, soutenus à l'occasion par des groupes de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola

(Unita) du chef rebelle au régime de Luanda, Jonas Savimbi.

Depuis septembre, les accrochages se sont multipliés dans le Pool, une région qui englobe Brazzaville, entre les « Ninjas » et la nouvelle armée congolaise, toujours épaulée par les forces régulières angolaises – sans lesquelles Denis Sassou Nguesso n'aurait jamais pu reprendre le pouvoir. Le plus meurtrier s'est produit le 4 décembre à Ntadi, près de Mindouli, à une centaine de kilomètres à l'ouest de la capitale, où, selon un bilan officiel, soixante « Ninjas » et trois soldats congolais ont trouvé la mort, après qu'un convoi militaire fut tombé dans une embuscade. Six religieux avaient été tués au cours d'affrontements armés, le 14 novembre à Mindouli.



C'est à la suite de ces opérations que l'armée, appuyée par des « Cobras », les miliciens du président Sassou, a été déployée dans le Pool. Deux compagnies de militaires angolais ont été déployées de Brazzaville, le 8 décembre, pour participer aux opérations, tandis qu'un bataillon blindé, stationné à Kitona, dans l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), a franchi la frontière pour venir en renfort.

PILLAGES

Dotées d'armes lourdes, ces trois unités angolaises se sont rendues dans la zone de Mindouli. La circulation du « Congo-Océan », le chemin de fer qui relie Brazzaville à Pointe-Noire, le poumon économique du pays, en traversant cette région, a été de nouveau interrompue. L'ampleur des opérations a contraint les « Ninjas » à chercher refuge dans les forêts, puis à se diriger vers Brazzaville, la route du Nibolek, vers l'ouest, leur étant coupée. Ils se sont infiltrés dans les quartiers sud de la ville, Baongo et Maké-Katé, fiefs traditionnels des partisans de Bernard Kolelas. Mais les Angolais avaient disposé des pièces d'artillerie sur les collines alentour et tiraient sur tous les regroupements de « Ninjas » repérés en ville.

Les combats ont débuté le 15 décembre dans Brazzaville. Les armes lourdes sont entrées en action vendredi 18, pour finalement se taire dimanche soir. Les « Ninjas » ont entrepris de piller le centre-ville quand ils ont pu s'y rendre. De leur côté, les « Cobras » ont abondamment pillé Baongo et Maké-Katé. Les miliciens du président Sassou, intégrés dans un corps d'« auxiliaires de la force publique » après le retour au pouvoir de leur chef (tous sont issus du nord du pays), ont été vus à bord de véhicules voilés bourrés du produit de leurs larcins.

Lundi, mardi et mercredi, les militaires congolais et les soldats angolais ont entrepris de mettre fin aux pillages. Un grand nombre de « Cobras » pris en flagrant délit de recel ont été arrêtés. De bonnes sources affirment qu'une centaine d'entre eux ont été immédiatement passés par les armes. Les mêmes sources expliquent volontiers que toutes ces opérations militaires ont été effectuées sous commandement angolais.

Le gouvernement congolais considérait dès mardi avoir « nettoyé » la ville – où l'électricité a été rétablie, mais pas l'eau courante – des « Ninjas » qui s'y trouvaient. Les razzias conduites dans le Pool par les armées angolaise et congolaise ont incité les populations locales à fuir leurs villages. Quelque 20 000 personnes ont ainsi trouvé refuge à Brazzaville tandis que des milliers d'autres ont fui vers l'ex-Zaïre. Ces déplacés sont dans un dénuement total. Le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) estime qu'il sera d'autant plus difficile de leur venir en aide qu'un grand nombre d'entre eux ont entrepris de fuir les combats de ces derniers jours à Brazzaville.

Quelque 200 Français ont été évacués vers Pointe-Noire sur les 400 qui se trouvaient à Brazzaville quand les combats ont commencé, a précisé, à Paris, le ministre français de la coopération, Charles Josselin.

Frédéric Fritscher

Yalim Erez a été chargé de former le nouveau gouvernement turc

ANKARA. Yalim Erez (54 ans), ministre de l'industrie et du commerce, a été chargé, mercredi 23 décembre, par le président turc Süleyman Demirel, de former un nouveau gouvernement, à quelques mois des législatives prévues pour avril 1999. Il succède au chef du Parti de la gauche démocratique (DSP gauche nationale), Bulent Ecevit, qui avait renoncé, lundi, à former une coalition pour remplacer celle du premier ministre sortant Mesut Yılmaz, destitué le 25 novembre. M. Erez devrait entamer, lundi, ses consultations avec les principaux dirigeants politiques. S'il forme un gouvernement, M. Erez – qui a quitté en avril 1997 le Parti de la juste voie (DYP, droite) de M^{me} Tansu Ciller pour protester contre l'alliance avec les islamistes – serait le premier Kurde à devenir premier ministre en Turquie. – (AFP)

Le président kirghize, Askar Akaïev, limoge tous ses ministres

BICHKEK. Le président du Kirghizstan, à limogé, mercredi 23 décembre, tout son gouvernement, qui n'a pas préparé de programme anticrise, alors que « l'économie se dégrade, [que] le niveau de vie chute et [que] la monnaie se dévalue », a indiqué le porte-parole, Kanaybek Immanaliev. Le vice-premier ministre, Boris Silaiev (53 ans), qui va diriger un gouvernement par intérim, a déclaré que « les causes des difficultés actuelles ne doivent pas toutes être recherchées en Russie », dont la crise financière a affecté tous les Etats de l'ex-URSS, dont ceux d'Asie centrale. M. Silaiev a aussi assuré que le pays honorerait tous ses engagements extérieurs. – (AFP)

L'OTAN et les Etats-Unis inquiets de l'évolution au Kosovo

WASHINGTON. Le département d'Etat a lancé, mercredi 23 décembre, un appel à la modération aux Serbes et aux Albanais du Kosovo afin d'éviter une nouvelle flambée de violence qui ferait voler en éclats la trêve conclue mi-octobre. Les Etats-Unis ont notamment accusé les forces serbes de se livrer à une « dangereuse provocation » en redéployant au Kosovo des troupes qui sont censées rester dans leurs casernes. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, s'est également dit mercredi « gravement préoccupé » par la situation et a mis en garde les autorités de Belgrade et les groupes armés kosovars albanais contre l'utilisation de la période de Noël pour « conduire des opérations susceptibles de miner une situation de sécurité fragile ». – (AFP Reuters.)

La pratique de l'excision interdite au Sénégal

DAKAR. La pratique de l'excision est désormais considérée comme un délit au Sénégal et sera punie d'une peine d'un à cinq ans de prison, indique un communiqué publié mardi 22 décembre par le gouvernement. Cette pratique, qui consiste en l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme, touche en Afrique quelque 130 millions de femmes, dont 700 000 au Sénégal, selon l'Unicef. La décision d'interdire l'excision, prise mardi en conseil des ministres, peut être considérée comme une « première en Afrique », où généralement les actions entreprises sont limitées à des campagnes de sensibilisation. En juin dernier, le ministre sénégalais de la femme et de l'enfant avait lancé un appel aux exciseuses pour qu'elles « déposent leurs couteaux », et le village de Mallicoada, dans la région de Thiès, avait donné le premier exemple. – (AFP)

Deux banques américaines poursuivies par des rescapés de l'Holocauste

NEW YORK. Une plainte en nom collectif de rescapés de l'Holocauste ou de descendants de victimes a été déposée, mercredi 23 décembre, à New York, contre les banques américaines Chase Manhattan Bank et J. P. Morgan, a indiqué un avocat des plaignants, Kenneth McCallion. Chase a réagi en assurant travailler « depuis plusieurs semaines » avec le Congrès juif mondial (CJWM) pour résoudre cette affaire, portant selon la banque sur « moins de cent comptes (...) gelés puis saisis par les Français de Vichy ou les nazis ». Cette plainte a été déposée devant un tribunal fédéral de Brooklyn également contre sept banques françaises (le CCF, le Crédit Lyonnais, Paribas, Indosuez, le Crédit agricole, Natexis/BFCE et la Société générale) déjà poursuivies pour les mêmes raisons depuis décembre 1997. – (AFP)

VENTES PAR ADJUDICATION
OSP Office Spécial de Publicité
 47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
 Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

92
 Véhicule sur Surenchère du 1/10ème après Saisie Immobilière au Palais de Justice de NANTERRE le JEUDI 7 JANVIER 1999 à 14 h - EN UN LOT

MAISON DE 7 PIECES PRINCIPALES à BOULOGNE (92)
 30-32, rue des Princes
 CAVE, 3 PARKINGS, GARAGE A VELOS
 Elevée sur 2 sous-sols, d'un rez-de-chaussée et de 3 étages.

MISE A PRIX : 6.605.500 F

S'adresser à Maître TOLLUÉ, Avocat associé de la S.C.P. CANU, RICOEUR, RIVOIRE, TOLLUÉ, DUVERNOY, PUBLIKOWSKI, SARTRE, à NANTERRE (92), 34GB, rue Salvador Allende - Tél. : 01.41.91.78.72.
 Maître DENNIERY-HALPHEN, Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine à BOULOGNE (92), 3, rue de la Plaine - Tél. : 01.41.10.07.18.
 Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE Sur les lieux pour visiter le MARDI 5 JANVIER 1999 DE 14 H 30 à 16 H 30.

POUR DES DIMANCHES TRANQUILLES SANS CHASSE, SANS RISQUE

L'ASPAS*, avec le collectif Pour le Partage des Espaces naturels (plus de 60 associations de randonneurs, vététistes, etc.) lance une pétition pour des dimanches après-midi sans chasse, sans coup de fusil. Parce que moins de 3% des citoyens, les chasseurs, se comportent trop souvent comme si la nature n'appartenait qu'à eux. Parce que 50% des accidents de chasse arrivent le dimanche.

Pétition et documentation envoyées contre 1 timbre pour frais d'envoi à :

* Association pour la Protection des Animaux Sauvages
 BP 34 - 26270 LORIOL
 Fax : 04.75.62.66.00

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à **360 F** d'économie soit **7 semaines de lecture GRATUITE**

Où, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F
 au lieu de 585 F au lieu de 1 170 F au lieu de 2 340 F
 (Sous 360 F d'économie)

Je fais mon règlement soit :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
 par carte bancaire N° _____ 801 MO 007

Date de validité _____ Signature : _____

Prénom : _____
 Adresse : _____
 Localité : _____ Code postal : _____

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 100 F	2 950 F	3 400 F
3 mois	590 F	790 F	900 F

Offre valable jusqu'au 31/12/98

ABONNEZ-VOUS ET DEVEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Pour tout autre renseignement concernant le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers, téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
 LE MONDE, service Abonnements-24, avenue du Général-Lacour
 95946 Chateaufort-Cedex

صحة من الأعمال

هكذا من الأصل

Tout dialogue est rompu entre les zapatistes et le pouvoir mexicain

Un an après, le massacre d'Acteal a été commémoré

MEXICO
correspondance
Environ quatre mille Indiens tzotzils, descendants des Mayas, ont commémoré mardi 22 décembre à Acteal, près de San Cristobal, la deuxième ville du Chiapas, à 1 200 km au sud-est de Mexico, le massacre il y a un an de 45 sympathisants de la guérilla zapatiste par des paramilitaires liés au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir. Revêtus de leurs costumes traditionnels, certains portant le célèbre passe-montagne noir des guérilleros, ils ont assisté à une reconstitution théâtrale de la tragédie du 22 décembre 1997.

Il y a un an, un commando armé faisait irruption au petit matin dans le village d'Acteal et assassinait sans pitié, parfois à la machette, 21 femmes, 15 enfants et 9 hommes, certains réfugiés dans une église. « Les paramilitaires s'organisent de nouveau et nous craignons un nouveau massacre », ont crié des militants zapatistes lors de la commémoration. Un an après la tuerie, l'enquête a peu progressé. Dans un premier temps, les autorités ont procédé à près de 200 arrestations, tandis que le président Ernesto Zedillo a rapidement fait le ménage dans son administration, limogeant notamment le ministre de l'Intérieur, Emilio Chuayfiter et le gouverneur de l'Etat du Chiapas, Julio Cesar Ruiz Ferro. Actuellement 97 personnes, dont 11 ex-fonctionnaires, sont toujours en prison dans l'attente d'un jugement. Mais une seule condamnation a été prononcée.

ANTAGONISMES
« OÙ sont les assassins et les commanditaires du massacre d'Acteal ? Quel châtiement leur a-t-on appliqué ? », ont demandé des sympathisants zapatistes lors des cérémonies d'Acteal, alors que l'actuel gouverneur du Chiapas, Roberto Albores a proposé la semaine précédente la commémoration d'amnistier les paramilitaires afin d'accélérer une solution pacifique du conflit. Les services du procureur général de la République (PGR) ont récemment publié un « livre blanc » sur Acteal, résumé de l'enquête mais aussi analyse des causes du massacre. Selon leurs conclusions, le massacre résulte d'une absence d'état de droit au Chiapas, de l'antagonisme politique des communautés indiennes et de haines ancestrales, attisées par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) du sous-commandant Marcos. « Des conclusions faibles et inconsistantes », a estimé le sénateur Carlos Payan, du Parti de la révolution démocratique (opposition de centre-gauche). « La PGR,

ajoute-t-il, ne prend pas en compte ce que nous dénonçons comme étant "une guerre de faible intensité" ni les attaques réalisées par les groupes paramilitaires. »

Selon le sénateur Payan, membre de la Commission parlementaire de concorde et pacification, chargée de trouver une solution au conflit du Chiapas, l'une des principales raisons du massacre serait plutôt l'absence, depuis plus de deux ans, de dialogue entre les zapatistes et le gouvernement. « Les autorités n'ont guère donné la priorité à la discussion mais se sont plutôt concentrées sur le redressement économique et social de cet Etat, l'un des plus pauvres du Mexique, où 90 % des 3,2 millions d'habitants vivent dans la pauvreté. »

Le président Ernesto Zedillo a effectué en 1998 plusieurs voyages dans la région, inaugurant à chaque fois une nouvelle école, une nouvelle route ou un nouvel hôpital. En donnant aux populations chiapanèques, trop longtemps oubliées des autorités, ce qu'elles réclament depuis de nombreuses années, le gouvernement mise à l'évidence sur l'isolement du mouvement zapatiste, qui pourrait perdre ainsi progressivement l'appui de sa « base ». Conscient du risque, le sous-commandant Marcos n'a pas été non plus enclin à la négociation, s'attendant, selon certains, à une défaite du parti au pouvoir à la présidentielle de l'an 2000. Une opposition victorieuse, espère-t-il, pourrait accepter certaines de ses revendications, en particulier sur l'autonomie des populations indiennes du Chiapas.

Accusant toujours les autorités de préparer une guerre d'anéantissement contre ses guérilleros, le sous-commandant Marcos a systématiquement rejeté les nombreuses offres de dialogue qui lui ont été faites, allant jusqu'à provoquer l'agacement et le découragement de politiciens qui jusqu'à alors semblaient lui être plutôt favorables. « Les dirigeants de la guérilla ne veulent ni la démocratie, ni la paix. Ils ne veulent rien », leur attitude « polpotiste » est « une insulte à l'intelligence », a dit fin novembre Carlos Payan après une rencontre à San Cristobal avec des guérilleros.

Comptant sur ce qu'il appelle « la société civile » - en fait des intellectuels ou des artistes acquis de longue date à ses idées -, Marcos a annoncé la réalisation en mai prochain d'une « consultation nationale sur la reconnaissance des droits des peuples indiens et la fin de la guerre d'extermination », dans l'espoir de donner une nouvelle impulsion à son mouvement, nettement en perte de vitesse au Mexique. - (Intérim.)

Le cauchemar du « goulag » nord-coréen

LES « GOULAGS » de Corée du Nord sont des camps « où l'on meurt à petit feu, où la faim est une obsession », où les prisonniers ne reçoivent « jamais ni viande, ni riz, ni blé », où ceux qui veulent survivre « deviennent fous », finissent par « ressembler à des singes », se nourrissant « de vers de terre, de serpents, de cafards ou de grenouilles » : dans un entretien publié, jeudi, par Libération, Kang Chul-hwan, un jeune Nord-Coréen qui a passé dix ans en camp de travail après avoir été déporté avec sa famille à l'âge de neuf ans, dresse le tableau cauchemardesque de la vie dans le système carcéral mis en place par le régime de Pyongyang. Kang, qui a été libéré en 1987, raconte que « beaucoup d'enfants sont condamnés au camp à perpétuité, parfois dès la naissance ». L'aîné d'un détenu, qui n'a jamais vu pourqu coastal, son père était prisonnier d'un magasin d'Etat et sa mère, députée, a vécu dans l'une de la vingtaine de zones que comptaient son camp où vivaient de 15 000 à 25 000 pri-

sonniers politiques. Un quart ou un tiers d'entre eux étaient des enfants entre un et seize ans. La plupart étaient détenus en raison des « erreurs politiques » commises par leurs parents : crachats sur une statue de Kim Il-sung, insulte d'un cadre ou commerce illégal. Car la règle veut que la famille d'un « contre-révolutionnaire » soit châtiée « sur trois générations ». Les autres prisonniers étaient des chrétiens, systématiquement condamnés à perpétuité, le régime considérant toute religion comme l'« opium » du peuple.

Libéré grâce à l'appui de la communauté nord-coréenne installée au Japon, Kang finira par s'enfuir de son pays, gagner la Chine en payant policiers ou militaires et obtiendra l'asile politique de la Corée du Sud après avoir été récupéré par la marine de Séoul au large des côtes chinoises. Son père et sa grand-mère sont morts après leur libération, en 1993, et si sa sœur vit toujours en Corée du Nord, il n'a jamais eu de nouvelles de sa mère depuis son incarcération, en 1977.

Les marchés financiers s'inquiètent à nouveau de l'évolution brésilienne

La Bourse chute en dépit de l'accord conclu avec le FMI

Le Brésil semble s'enfoncer dans la récession sans avoir désamorcé la menace d'une dévaluation forcée du réal. Les capitaux quittent le pays

et la bourse a perdu 20 % en décembre. A l'intérieur, la politique monétaire de rigueur, conforme aux accords passés avec le FMI le

13 novembre et qui maintient des taux d'intérêt supérieurs à 35 %, est contestée à la fois par les salariés et par les industriels.

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant
Un mois après le grand optimisme qui a suivi, le 13 novembre, la signature d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) portant sur des crédits de 41,5 milliards de dollars, les marchés financiers sont redevenus pessimistes concernant le Brésil. Le pays s'enfoncé dans la récession (fin octobre, la production industrielle de l'Etat de Sao Paulo accusait un recul de -13,9 % par rapport à 1997), sans avoir désamorcé la menace d'une dévaluation forcée du réal.

La bourse brésilienne, qui avait gagné 90 % dans les neuf semaines suivant l'accord, a reperdu plus de 20 % en décembre. Depuis le début du mois, trois milliards de dollars ont quitté le pays. La sortie de devises a largement entamé la première tranche de 9,4 milliards de dollars provenant des fonds internationaux. Le renforcement durable des réserves de changes, actuellement d'environ 45 milliards, est loin d'être acquis.

« Il n'est pas incorrect de penser

que l'économie brésilienne demeure vulnérable », admettait récemment devant le Sénat le ministre des finances, Pedro Malan, qui vient d'être reconduit dans ses fonctions. Le président de la Banque centrale, Gustavo Franco, chargé d'appliquer les recommandations du FMI, entend maintenir serrée la politique monétaire même s'il a abaissé le taux de base, le 16 décembre, de 42,25 % à 36 % (pour une inflation annuelle proche de zéro).

« ALLIANCE OBJECTIVE »

Mais cette rigueur est de plus en plus contestée. Une fois n'est pas coutume, Antonio Delfim Netto, l'ex-tsar de l'économie du régime militaire, a joint ses critiques contre le sacrifice de la croissance au profit du « réal fort » à celles du député fédéral Aloizio Mercadante, figure de proue des économistes du parti des travailleurs.

Le 21 décembre, au cours d'une manifestation d'alliance objective » connue le Brésil n'en avait pas connu depuis longtemps, six cents patrons, syndicalistes et par-

lementaires se sont réunis au siège de l'influente Fédération des industries de l'Etat de Sao Paulo (Fiesp) pour sceller un « pacte pour la production et pour l'emploi ». La direction de la Fiesp, soutenue par l'ensemble des centrales syndicales, exige la réduction immédiate des taux d'intérêt à 20 %.

Durement affectée par le violent renchérissement du crédit à la consommation, l'industrie automobile, premier secteur victime du marasme, maintient actuellement autant d'emplois qu'il y a vingt-cinq ans. Les exportateurs se plaignent du déphasage du taux de change, qui réduit la compétitivité de leurs produits face à la concurrence des pays asiatiques, dont les monnaies ont pour la plupart subi de lourdes dévaluations.

A la veille d'inaugurer, le 1^{er} janvier 1999, son deuxième mandat de quatre ans, le président Fernando Henrique Cardoso a annoncé, mercredi 23 décembre, un remaniement partiel de son gouvernement. Il a promu « super-

ministre » du développement l'ambassadeur Celso Lafer, chef de la délégation brésilienne auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Celui-ci a la périlleuse mission de redéfinir en urgence une politique industrielle.

Né de la fusion de l'ancien ministère de l'industrie et du commerce, de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES, organe gestionnaire du programme de privatisations), et de deux banques publiques régionales, le ministère du développement, présentement confié au président (en disponibilité) du conseil d'administration de la compagnie sidérurgique Metal Leve, est doté d'un budget convoité de 16 milliards de dollars. Le chef de l'Etat, qui a investi sa « confiance personnelle » dans le choix du nouveau ministre, a publiquement loué sa « grande expérience du commerce international, de la défense des intérêts brésiliens et de notre secteur productif face à la globalisation ».

Jean-Jacques Sévillat

Finalment, le voici à votre portée, ce ThinkPad dont vous avez toujours rêvé. C'est le nouveau ThinkPad 390 d'IBM, avec son puissant processeur Intel®, son écran géant de 14 pouces à matrice active, sa carte son stéréo SoundBlast et son clavier si confortable que vous oublierez qu'il s'agit d'un portable. Avec aussi, bien sûr, le service et l'assistance technique IBM. Voilà l'outil de e-business intégré spécialement conçu pour les PME-PMI. Et devinez quoi ? Son prix aussi est spécialement "tailoré" pour les PME-PMI. Pincez-moi, je rêve ! Pas du tout. Et pour vous en convaincre, appelez immédiatement le 801 TEL IBM (0 801 835 426) ou rendez-vous visite sur www.ibm.com/pc/fr/thinkpad

Un rêve accessible. Enfin !



Nouveau ThinkPad 390 d'IBM.
Processeur Intel® Pentium® II jusqu'à 266 MHz • Disque dur jusqu'à 4 Go • Mémoire SDRAM grande vitesse jusqu'à 64 Mo en standard • A partir de 13 950 F HT.

IBM

Le joueur de flûte, jeune homme mystérieux, est sur-
Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia • Dimanche 27 - Lundi 28 décembre 1998

Le Monde

Le Monde • Télévision • Radio • Multimédia • Dimanche 27 - Lundi 28 décembre 1998

FRANCE-SOCIÉTÉ

LE MONDE / VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1998

EXTRÊME DROITE La crise que traverse le Front national a connu, mercredi 23 décembre, un nouveau rebondissement avec l'exclusion de Bruno Mégret et de six

de ses lieutenants. ● LA SCISSION est donc maintenant inévitable. Les deux camps adverses n'en font d'ailleurs pas mystère : ils présenteront chacun leur propre liste aux élections européennes de juin 1999.

Les partisans de M. Mégret ont, par ailleurs, annoncé avoir recueilli 14 000 signatures en faveur d'un congrès extraordinaire, qui se tien-

dra les 23 et 24 janvier à Mari-gnane. ● LE SERVICE D'ORDRE du FN, le Département Protection Sécurité (DPS), est lui-même divisé entre lepénistes et mégretistes.

Toutefois, l'ex-délégué général a mis en place sa propre garde rapprochée, en recrutant notamment dans les rangs des anciens militants du Groupe Union Défense (GUD).

Le chef du Front national sonne l'heure de la « remise en ordre »

Le bureau exécutif, composé de partisans de Jean-Marie Le Pen, a prononcé l'exclusion de Bruno Mégret et de six de ses proches. La scission de fait est ainsi consommée et deux listes d'extrême droite s'affronteront probablement aux élections européennes de juin 1999

CÉSAR-Jean-Marie Le Pen n'a pas encore tué Bruno Mégret, comme il l'a annoncé lors du « dîner patriotique » de Metz, le 11 décembre (*Le Monde* daté 13-14 décembre) mais il vient de le faire expulser du clan, avec ses principaux lieutenants.

Le bureau exécutif du Front national s'est réuni, mercredi 23 décembre, pour se prononcer sur le sort de l'ex-délégué général du parti, ainsi que sur celui de six autres membres du bureau politique : Jean-Yves Le Gallou, député européen, président du groupe FN du conseil régional d'Ile-de-France, Daniel Simonpietri, maire de Marignane, Franck Timmermans, Philippe Olivier et Serge Martinez, tous trois responsables départementaux (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne et Gard), ainsi que Pierre Vial, conseiller à la région Rhône-Alpes.

La sanction - l'exclusion - a été sans surprise. La composition de ce bureau exécutif laissait, en effet, peu de doute sur le résultat des délibérations. Il réunissait, outre Jean-Marie Le Pen, deux vieux compagnons du président-fondateur - Jean-Pierre Reveau, trésorier du parti, Roger Holeindre, vice-président -, des antimégretistes actifs - Martine Lehieux et Dominique Chaboche, vice-présidents, Bruno Gollnisch, secrétaire général, Carl Lang le nouveau délégué général -, mais aussi, le dernier « fou du roi », Jean-Claude Mari-



nez - pas le « floir », l'autre -, l'imprévisible directeur général de la campagne européenne. Comme ils l'avaient annoncé, aucun des sept militants convoqués ne s'est dérangé pour venir, mercredi, au siège de Saint-Clément.

« Le Front national n'est pas une auberge espagnole ! », a martelé le secrétaire général, M. Gollnisch, lors d'une conférence de presse organisée à l'issue du bureau exécutif. Et d'ajouter, à l'adresse de ceux qui n'auraient pas encore bien

compris : « Le Front national, nous disait-on, n'est pas un parti comme les autres. En effet, il est un parti qui aspire à rétablir l'ordre en France et nul ne comprendrait qu'il ne rétablisse pas d'abord l'ordre dans ses propres rangs. » La « démission » ne saurait s'arrêter là. Le secrétaire général a annoncé l'exclusion prochaine des 181 personnes ayant participé au conseil national extraordinaire organisé, le 13 décembre, à Paris, par les partisans de M. Mégret.

Les éventuels participants au congrès extraordinaire, qui devrait avoir lieu les 23 et 24 janvier à Marignane, sont menacés de la même sanction. « Ceux qui participeront à ce congrès pirate, qui sera réuni en dehors de toutes les règles statutaires, participeront en fait à la création d'une autre formation politique, l'adhésion à cette autre formation étant naturellement incompatible avec l'adhésion au FN », a averti M. Gollnisch.

« NEF DES FOUS »

Le grand nettoyage a déjà commencé avec le remplacement de responsables fédéraux mégretistes. Une première vague de mise à l'écart de quatorze personnes a été décidée par le bureau politique du 14 décembre. Elle a été suivie d'une deuxième vague, le 21 décembre, touchant, cette fois-ci, dix-neuf secrétaires départementaux. Une troisième vague est attendue dans les jours qui viennent, le but étant de remplacer l'ensemble des soixante-trois secrétaires départementaux s'étant clairement prononcés pour l'organisation du congrès.

Imperturbables, les mégretistes continuent de qualifier de « nulles et non avenues » les exclusions prononcées à leur encontre. Qualifiant de « simulacre de procès de Moscou » le bureau exécutif de mercredi, Serge Martinez, l'auteur de l'appel au congrès, et Jean-Yves Le Gallou n'ont pas manqué d'ironi-

ser, lors d'une conférence de presse, sur le « Paquebot », nom donné au siège du Front national, devenu « un vaisseau fantôme », la « nef des fous ».

Brandissant à leur tour les statuts du parti, ils déclarent que leur demande de congrès est légitime et rejettent la faute de la scission sur Jean-Marie Le Pen. Pour cela, ils

de Combevoie, les autres ont été directement récupérées auprès des fédérations.

Une copie de toutes ces signatures devrait être remise, au début de la semaine prochaine, à M. Gollnisch. En pure perte, car il est impossible, à présent, que le président du Front national reconsidère sa position. Bien au

« Charlie Hebdo » dépose la marque « Front national »

Dans son édition du mercredi 23 décembre, *Charlie Hebdo* annonce avoir déposé, le 18 décembre, la marque « Front national » auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Le Front national a aussitôt indiqué qu'il avait entamé une procédure pour contester cette démarche. L'hebdomadaire satirique précise que ce dépôt de marque porte sur les « produits de l'imprimerie », la « distribution de prospectus », les « affiches », la « publicité », l'« organisation » et la « conduite de colloques ». Selon Martine Le Pen, fille du président du FN, responsable des affaires juridiques du parti, il s'agit d'une « manœuvre aussi grotesque qu'illicite ». Invoquant des articles du code civil et du code de la propriété intellectuelle, elle estime que la démarche de *Charlie Hebdo* « n'a bien entendu aucune chance de prospérer ». Le FN, ajoute-t-elle, « n'hésitera pas à solliciter de forts dommages-intérêts » si *Charlie Hebdo* persiste dans sa démarche.

s'appuient sur les quatorze mille demandes de congrès qu'ils affirment avoir recueillies à ce jour. Un chiffre qui va bien au-delà des 20 % des quarante-deux mille adhérents revendiqués du parti d'extrême droite requis pour l'organisation d'un congrès. Neuf mille cinq cents signatures ont été certifiées par un huissier lors du dépouillement du courrier reçu à la boîte aux lettres

contraire, il a, mercredi, signé, avec les exclusions, l'acte de rupture et domé, symboliquement, le feu vert à une confrontation qu'il annonçait depuis quinze jours, cette fois via les élections. Il ne fait à présent aucun doute qu'il y aura deux listes « Front national » aux élections européennes de juin 1999.

Christiane Chombeau

Les épisodes d'une crise

- 5 décembre : incidents lors du conseil national. Deux proches de Bruno Mégret, suspendus du parti, sont sommés de quitter la salle.
- 6 décembre : Jean-Marie Le Pen accuse une minorité « extrémiste » et « raciste » de s'être livrée à une tentative de « pu-putsch ».
- 7 décembre : Serge Martinez, membre du bureau politique, demande la convocation d'un congrès extraordinaire. Il est suspendu.
- 9 décembre : M. Mégret souhaite un congrès extraordinaire. M. Le Pen le remplace par Carl Lang au poste de délégué général.
- 11 décembre : M. Le Pen suspend du FN M. Mégret et quatre de ses proches, tous membres du bureau politique.
- 13 décembre : M. Mégret lance

un appel solennel pour un « congrès de l'unité, afin de sauver le FN ».

- 14 décembre : M. Le Pen réunit un bureau politique amputé de ses adversaires. Le bureau suspend Daniel Simonpietri, maire de Marignane.
- 15 décembre : les mégretistes convoquent un congrès extraordinaire le 24 janvier à Marignane (Bouches-du-Rhône).
- 16 décembre : quatorze secrétaires départementaux mégretistes sont limogés.
- 17 décembre : lepénistes et mégretistes font campagne chacun de leur côté à Strasbourg.
- 18 décembre : M. Le Pen et M. Mégret siègent séparément, avec leurs amis respectifs, au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- 22 décembre : 19 secrétaires départementaux mégretistes sont limogés. Le FN siège en deux groupes séparés au conseil régional d'Ile-de-France.

Le dernier baiser de Jean-Yves Le Gallou à Martine Lehieux

DEUX GROUPES « Front national » ont coexisté, le temps d'une séance publique, mardi 22 décembre au conseil régional d'Ile-de-France. Martine Lehieux, chef de file des lepénistes, s'attendait à ce que la séance « se passe tranquillement » (*Le Monde* du 22 décembre). Dans l'hémicycle, les protagonistes se sont, en effet, employés à ne pas manifester plus que nécessaire leur conflit, encore interne, à la veille de l'exclusion des partisans de Bruno Mégret par le bureau exécutif.

Le président socialiste, Jean-Paul Huchon, ouvre la séance en annonçant les quelques « faits marquants » de la vie de l'assemblée : l'élection du conseiller régional communiste, Pierre Gosnat, comme maire d'Ivry-sur-Seine ; celle du RPR Patrick Stefanini comme suppléant dans une quelconque commission... « Je vois faire très sobre, je suis aussi informé de la création d'un groupe intitulé « Front national », annonce-t-il enfin, en énumérant les 17 signataires de la liste déposée par M^{me} Lehieux. « Juste une précision, le groupe s'appelle « Front national », insiste celle-ci. « Je l'avais dit », rétorque M. Huchon,

avant de passer la parole à « l'autre » président du groupe Front national, Jean-Yves Le Gallou. « Je trouve un peu singulier qu'il vous ait demandé d'arbitrer sur l'appellation Front national », ironise le bras droit de M. Mégret, faisant allusion au courrier adressé par Jean-Marie Le Pen lui-même à M. Huchon.

ÉTRANGE BALLET DEVANT LES CAMÉRAS

Cet échange sarcastique succédait à un étrange ballet destiné aux caméras : au tandem formé par M. Le Gallou et Marie-Caroline Le Pen, côte à côte sur les rangs du bas de l'hémicycle, M^{me} Lehieux a répondu, image pour image, en faisant sécher son flan gauche Farid Smahi. Une fois la séance ouverte, celui-ci a regagné sa place, un rang plus haut. Entre-temps, M. Le Gallou avait grimé quelques marches pour aller, sous le nez des caméras, faire la bise à son ennemi intime. Dans l'espoir à demi-avoué que l'image parviendrait à M. Le Pen, et que celui-ci reprocherait à sa fidèle partisane d'avoir accepté cette marque d'intimité.

Le siège vide, exigé par la présidente du nouveau groupe pour matérialiser le fossé entre lepénistes et mégretistes, est devenu une travée désertée, en raison d'un absentéisme peu fréquent de la part des élus frontistes, et équitablement réparti ce jour-là.

La seule manifestation publique et ostensible d'une « différence » entre lepénistes et mégretistes est intervenue en début de séance : invoquant un rappel au règlement, M. Smahi a tenté d'obtenir de l'exécutif une minute de silence à la mémoire des victimes des bombardements anglo-américains en Irak. Devant le refus de M. Huchon, le groupe, qui avait évidemment préparé la scène, s'est tout de même levé, tout d'un air pincé les mégretistes restés assis.

À la proposition de M. Le Gallou de former rapidement un intergroupe frontiste, M^{me} Lehieux a répondu que ce n'était « pas une bonne idée pour le moment », tout en reconnaissant qu'il n'y avait pas de « guerre idéologique » entre les deux camps.

Pascal Sauvage

Les mégretistes se méfient d'un service d'ordre, le DPS, étroitement dépendant du président

IL N'Y AURA PAS de guerre des services d'ordre au Front national. Bernard Courcelle, le responsable du Département Protection Sécurité (DPS), est prêt à le jurer. « Attribué par le déshonneur » qui traverse son parti, il fait tous les efforts pour maintenir l'harmonie de ses troupes de choc en charge de la sécurité des dirigeants et des réunions du mouvement. Dans le combat qui oppose Jean-Marie Le Pen à Bruno Mégret, il a choisi de défendre le « ticket gagnant, Le Pen-Mégret » et de préserver la cohésion de « cadres » qui pourraient avoir « des états d'âme ». « Depuis quelques mois, malgré la pression, le service d'ordre reste un service d'ordre », ajoute M. Courcelle.

Le Pen ou Mégret ? Au DPS, la question ne devrait pas se poser, ou, en tout cas, pas à voix haute. Directement rattaché au président, le service d'ordre du FN ne reconnaît pour chef que Jean-Marie Le Pen, au point qu'à l'intérieur du groupe ses membres traduisent parfois les trois lettres DPS par « dépend du président seulement ». La fracture en deux blocs du Front national n'a pourtant pas eu pour effet de ranger le DPS derrière le chef, comme un seul homme.

Le bruit a couru d'une mise à l'écart de Bernard Courcelle au profit de celui qui était jusque-là son second, Marc Bellier, un ancien responsable du Service d'action civique (SAC) dans le sud de la France. M. Courcelle n'aurait pas été capable, en effet, d'empêcher deux mégretistes convaincus, Hubert Fayard, premier adjoint au maire de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), et Nathalie Debaille, d'assister au conseil national, le 5 décembre, à Paris. *National Hebdo* s'en est fait l'écho. Les deux hommes ont pourtant démenti et cette disgrâce et cette promotion. M. Courcelle reste le patron, mais M. Bellier fait désormais figure de numéro un bis.

Malgré la violence verbale des attaques, les deux courants antagonistes ont, pour l'instant, réussi à éviter d'en venir aux mains, à une exception près. Jeudi 10 décembre, un commando d'une dizaine de personnes a pris d'assaut la permanence FN du 12^e arrondissement de Marseille, tenue par Yvon Claire, un mégretiste (*Le Monde* du 12 décembre). Celui-ci a porté plainte contre des agresseurs qu'il a reconnus. Aucun membre du DPS n'a cependant été identifié parmi les assaillants,

qui cherchaient notamment à récupérer les fichiers des adhérents, sur un ordre de « réquisition » signé par Jean-Jacques Susini, responsable lepéniste de la fédération des Bouches-du-Rhône.

L'équipe vitrollaise de sécurité a largement puisé dans le vivier des « gudards »

Aujourd'hui, le service d'ordre du FN conserve son organisation en six zones géographiques. Selon M. Courcelle, il n'est pas question de toucher à ce dispositif, pas plus qu'il n'est envisagé une valse des responsables. Il n'empêche que tous sont loin d'avoir pris fait et cause pour M. Le Pen. En Moselle, par exemple, six des quinze membres officiellement recensés du DPS, dont le responsable départemental, se sont prononcés en faveur du congrès anticipé réclamé par M. Mégret et ses partisans. Dans le Limousin, Claude Cotte, le

responsable régional, a affirmé, dans un communiqué, que le DPS assurerait la sécurité des congrès départementaux convoqués par les mégretistes, les 10 et 17 janvier 1999.

A soixante ans, Gérard Hirel est un cadre important du service d'ordre du FN. Colonel de gendarmerie en retraite, il supervise le DPS dans les Pays de la Loire, et fait bénéficier le parti d'extrême droite de la « technicité » qu'il a acquise en dix ans de carrière dans l'armée de terre et vingt ans dans la gendarmerie. Il s'est prononcé, « à titre de militant », précise-t-il, en faveur d'un congrès, qu'il préfère appeler « assemblée générale ». Malgré cette décision, l'officier souligne qu'il ne faut pas dramatiser. Il ne craint pas d'être « épuré » par les lepénistes. « Sur le plan idéologique, il n'y a pas de différence entre Le Pen et Mégret, explique-t-il. C'est une divergence tactique. Nous avons tous des liens. On se voit mal se traiter de noms d'oiseaux, alors qu'il y a huit jours on dinait ensemble. »

Depuis sa montée en puissance dans les rangs du Front national, et les premières manifestations de rivalité avec M. Le Pen, Bruno Mégret s'est pourtant toujours méfié

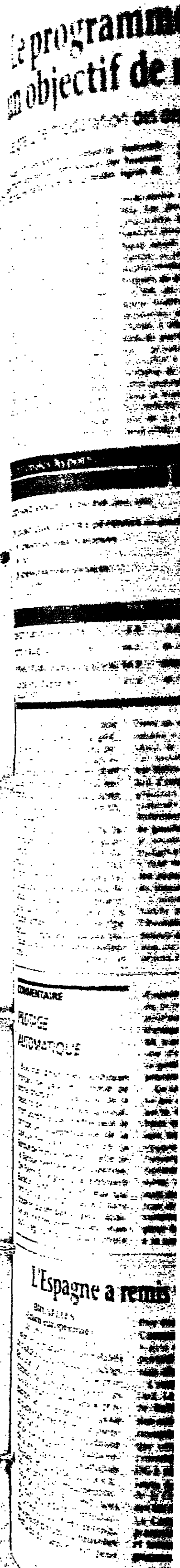
du DPS. A juste titre, selon Jean-Yves Camus, auteur du livre *Le Front national, histoire et analyses*. Le DPS, en sus de ses missions de sécurité, aurait également été utilisé comme service de renseignement sur les activités de M. Mégret et ses amis. L'éclatement au grand jour de la crise n'a rien arrangé. Hubert Fayard, déplorant les menaces dont fait l'objet son chef de file, suggère même que « c'est à l'Etat d'assurer la sécurité de M. Mégret ».

L'ex-délégué général du FN n'a pas attendu le secours de l'Etat. Il a mis en place ses propres réseaux, constituant à son tour une garde rapprochée en laquelle il peut avoir toute confiance. Elle s'est d'abord formée à Vitrolles, dont Catherine Mégret a été éue maire en lieu et place de son mari, empêché par une inéligibilité ponctuelle décidée par le Conseil constitutionnel. Patrick Buel et Philippe Chapron ont été chargés de constituer cette équipe vitrollaise de sécurité, en marge de leurs activités officielles à la mairie. Ils ont assez largement puisé dans un vivier traditionnellement riche pour Bruno Mégret : celui des étudiants en droit, actuels ou anciens, proches ou membres de l'ex-

Groupe Union Défense, plus connu sous le nom de GUD, aujourd'hui dissous.

Lors du conseil national du 5 décembre à Paris, un ancien « goudard » s'est chargé d'organiser le service d'ordre de Bruno Mégret. Le dirigeant actuel d'Union Droite, nouvelle appellation du GUD, à l'université de Paris-Panthéon-Assas, s'est déjà rendu à Vitrolles. Cette proximité s'explique par des raisons idéologiques : les « goudards » ou « ex-goudards » se retrouvent volontiers dans la mouvance nationaliste révolutionnaire, incarnée en partie par la revue de Pierre Vial *Terre et Peuple*, et par *Nouvelle Résistance*, de Christian Boucher, dont M. Mégret leur semble meilleur défenseur que le président du FN. « Beaucoup d'entre eux se considèrent comme des soutiens actifs de Mégret, même si, dans leur discours officiel ils ne prennent pas parti », témoigne Charles Reipinger, président de l'Association Assas autrement. Si les tensions venaient à s'aggraver, jusqu'à l'affrontement physique, M. Mégret pourrait facilement se passer des services du DPS. Il ne manque pas de troupes.

Pascal Ceaux



سكنا من الأمان

صكنا من الاصل

Le programme français de stabilité définit un objectif de réduction sensible des déficits

Malgré une modération des dépenses publiques, l'opposition juge la baisse « imperceptible »

Dominique Strauss-Kahn a présenté, mercredi 23 décembre, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, les grandes lignes du programme français de stabilité qui va être transmis à Bruxelles. D'ici à 2002, l'objectif est de ramener les déficits publics de 2,3 % du PIB en 1999 à 0,8 % ou 1,2 %. Les dépenses de l'Etat ne devront pas progresser de plus de 1 % en volume au cours des années 2000, 2001 et 2002.

DANS la terminologie du ministère des finances, ce n'est pas le « programme français de stabilité » que le gouvernement vient d'arrêter et qu'il va transmettre dans les prochains jours à la Commission européenne, mais le « programme pluriannuel des finances publiques à l'horizon 2002 ». On comprend bien la nuance : en d'autres termes, les socialistes avaient condamné le pacte de stabilité européen, affublé du sobriquet de « super-Maastricht » par Lionel Jospin, et ne veulent pas donner l'impression de faire volte-face. La différence, pourtant, est purement sémantique : c'est bel et bien pour répondre aux exigences de stabilité que le gouvernement a arrêté ce

programme établi par Bercy n'arrête pas des choix encadrant les prochains projets de loi de finances, devant lesquels le Parlement serait contraint de se soumettre. Le programme n'est pas moins révélateur des choix économiques du gouvernement. C'est, en effet, le cap de la rigueur maintenue, pour ne pas dire renforcée, que le gouvernement a choisi. L'objectif choisi pour les déficits publics en témoigne. Dans un premier scénario, dit « prudent », reposant sur une hypothèse de croissance de 2,4 % en 1999 (prévision actuelle de l'OCDE pour la France) et de 2,5 % ensuite, les déficits publics seraient ramenés de 2,3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1999 à 1,2 % en 2002.

pe, conduisant à une stagnation en volume des crédits de l'Etat. Pour marquer sa différence, M. Jospin a donc choisi de relâcher légèrement les cordons de la bourse de l'Etat, et de majorer les crédits de 1 % en volume, dans la loi de finances pour 1999. Or, le programme rectifie le tir pour l'avenir : cette norme de 1 % en volume est maintenue, mais en cumulé, sur la période 2000-2002. Au cours de ces trois années, les crédits de l'Etat ne seront majorés, en moyenne, que de 0,33 % l'an. Il s'agit, donc, d'une inflexion nette. Selon les scénarios retenus, le poids des dépenses publiques dans le PIB devrait sensiblement reculer : de 54,3 % en 1998 à 51,5 % ou 50,6 % en 2002.

nances laisse entendre qu'en cas de difficulté conjoncturelle il laissera jouer ce que les experts keynésiens appellent les « stabilisateurs automatiques ». En clair, même si l'activité faiblit, au point même d'être inférieure à l'hypothèse dite prudente, la norme pour les dépenses ne changera pas : les priorités du gouvernement ne seront pas rognées par des plans d'économies. Quels seront, alors, les « stabilisateurs » qui permettront d'amortir le choc ? Ce sera, d'abord, l'amortisseur fiscal. Autrement dit, les baisses d'impôt seront fonction de la conjoncture : si elle est favorable, les prélèvements obligatoires seront abaissés de 45,9 % du PIB en 1998 à 44,9 % en 2002 ; si elle l'est moins, ils ne

Les principales hypothèses du ministère des finances

	HYPOTHÈSE	
	PRUDENTE	FAVORABLE
CROISSANCE ANNUELLE DU PIB (en %)	2,5 %	3 %
CROISSANCE CUMULÉE DES DÉPENSES (en volume, 2000-2002)	3,0 %	3,0 %
• ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	1,0 %	1,0 %
• ETAT	4,6 %	4,6 %
• ADMINISTRATIONS SOCIALES	3,5 %	3,5 %
• ASSURANCE MALADIE	6,0 %	6,0 %
• RETRAITES		
DÉFICIT PUBLIC (en % du PIB)	2,3	1,2
DETTES PUBLIQUES (en % du PIB)	58,2	57,6
DÉPENSES PUBLIQUES (en % du PIB)	54,3	50,6
TAUX DE PRÉLÈVEMENT OBLIGATOIRE (en % du PIB)	45,9	44,9

programme. Certes, ce plan, que Dominique Strauss-Kahn a présenté, mercredi 23 décembre, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, et dont Lionel Jospin, peu après, s'est entretenu avec Jacques Chirac, juste avant le conseil des ministres, n'est qu'indicatif. Au gré des fluctuations de la conjoncture économique, le gouvernement aura tout loisir de prendre des libertés avec ses commandements. D'ailleurs, chaque année, le ministère des finances redessine son scénario sur les quatre années suivantes. En d'autres termes, le grand principe français qui régit les finances publiques, celui de l'annualité budgétaire, n'est pas mis en cause : le

Dans un second scénario, dit « favorable », reposant sur une croissance de 2,7 % en 1999, puis 3 % l'an ensuite, ce qui conduirait, selon Bercy, à la création de 1,5 million d'emplois sur la durée de la législature, ces déficits seraient ramenés jusqu'à 0,8 % en 2002. Autrement dit, le gouvernement de gauche a bel et bien pour cible le retour progressif à l'équilibre budgétaire, cible qui, autrefois, n'était visée, au nom de la neutralité économique de l'Etat, que par les libéraux. L'autre preuve de la rigueur souhaitée par le gouvernement est l'évolution programmée des dépenses de l'Etat. Revenant au pouvoir, en 1997, les socialistes avaient dénoncé la politique d'Alain Juppé

MAÎTRISE « NÉOKEYNÉSIE » Dans un document publié par Bercy, l'inflexion est expliquée de la sorte : « La hausse d'un point en volume des dépenses de l'Etat inscrite au budget de l'Etat pour 1999 doit due à la mise en place et à la montée en charge de grandes priorités du gouvernement (emplois-jeunes, loi contre les exclusions, réduction du temps de travail), ainsi qu'au rattrapage des dépenses du budget de la défense ». Mais, « une fois franchie cette marche d'escalier », lit-on, il est possible de faire légèrement moins.

Pour les dépenses sociales, le sondé de maîtrise est strictement identique : les dépenses sociales totales devraient progresser de 1,5 % par an durant la période 2000-2002. Pour les dépenses d'assurance-maladie, ce devrait même être encore moins : de l'ordre de 1,4 % en 1998, la hausse devrait progressivement être ramenée vers la barre des 1 % en fin de période. Le ministère des finances se garde, toutefois, de parler de rigueur. A l'inverse, il ne lui déplaît pas de laisser entendre que ce programme est d'inspiration « néokeynésienne ». D'abord, Bercy fait valoir que cette norme de 0,33 % d'augmentation des dépenses de l'Etat n'est pas aussi draconienne qu'il y paraît puisque la charge de la dette va sensiblement baisser dans l'avenir, ce qui augmentera les marges de manœuvre budgétaires pour les dépenses dites « actives ».

Des « hypothèses fantaisistes » Le projet de programme pluriannuel de finances publiques présenté, mercredi 23 décembre, « en catimini, par le gouvernement est irréaliste et sans relief », a estimé José Rossi, président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale. « Comme pour le budget 1999, la projection présentée aujourd'hui sur trois ans repose sur des hypothèses fantaisistes, des baisses de dépenses publiques imperceptibles, qui manifestement ne seront jamais concrétisées », ajoute-t-il. Dans un entretien à La Tribune du 24 décembre, Alain Madelin, président de DL, juge que « ce programme est la traduction d'une sorte de politique au fil de l'eau qui exprime davantage l'absence d'ambition ». Jean-Jacques Jégon (Val-de-Marne) estime au nom du groupe UDF de l'Assemblée que ce projet « est surtout basé sur un optimisme à tous crins, en particulier sur une reprise de la croissance au deuxième et troisième trimestres de 1999 et sur une très bonne année 2000 ».

reculeront qu'au niveau de 45,2 %. Puis, surtout, ce sont les déficits qui permettraient de faire face à une conjoncture dégradée. En cas de ralentissement très marqué — auquel Bercy ne veut pas croire — les déficits serviraient de principes variables d'ajustement et pourraient donc, au bout du compte, ne pas même atteindre les 1,2 % prévus en 2002 dans l'hypothèse prudente. Il y a donc deux lectures possibles du programme français de stabilité : une lecture keynésienne, qui privilégie le gouvernement, laissant entendre que, le cas échéant, il pourrait laisser jouer au budget une fonction « contra-cyclique », c'est-à-dire expansive ; et une lecture libérale, suggérant que le gouvernement cherche d'abord à baisser les déficits et à limiter les dépenses. Laquelle faut-il retenir ? Sans doute est-ce l'habileté de ce programme : ses objectifs satisfaisent les marchés financiers, mais ses attendus passeront du baume au cœur de la majorité « plurielle ».

A Besançon, des médecins entre grève et grogne

Les praticiens libéraux protestent contre les mesures de sanctions financières envisagées par Martine Aubry

BESANÇON de notre correspondant Au cœur de cette « boucle du Doubs » qui dessine joliment le centre historique de Besançon, la

logue. Affaiblis par les deux précédentes grèves de sa corporation, en juin et août derniers, M. Aucant et les cinq autres médecins de son cabinet n'interrompent pas leur activité. « L'année, pour nous, s'achèvera sur un bilan négatif, avoue-t-il, un peu amer. Or nous avons vingt-deux salariés dont il faut payer les salaires, sans parler du 13^e mois, qui nous cause beaucoup de soucis. »

REPORTAGE Se décrivant volontiers comme sinistrés, ils divergent néanmoins sur la stratégie

« BOUCS ÉMISSAIRES » Sinistrés, ainsi qu'ils se décrivent, les radiologues n'ont pas vocation à être les « boucs émissaires » de la médecine. « Quatre des cabinets de Besançon, qui ne dégagent plus de bénéfices, ne pourront pas continuer, pense Philippe Clère, président de l'Union des syndicats médicaux du Doubs. Ils devront très probablement se regrouper. » En désaccord sur la stratégie, la plupart d'entre eux ont choisi de reporter quelques rendez-vous programmés, mais d'accomplir l'essentiel de leur tâche. A l'inverse, d'autres spécialistes ont décidé de fermer jusqu'en janvier, comme les dermatologues ou les gastro-entérologues. « Et qu'on ne prononce pas le mot de grève », insiste Jean-Charles Renaud, cardiologue. La grève, c'est un choix personnel. Là, nous avons atteint nos quotas, nous ne voulons pas nous mettre hors la loi. Cela n'a rien à voir. »

petite salle d'attente de Christine Bertin-Belot ne désemplit pas. « Epidémie de virus grippaux, commente-t-elle. Ajoutez tous les médecins partis en vacances, je n'arrive plus à caser les patients. » Il suffit d'évoquer Martine Aubry et sa réforme pour que la jeune femme, qui préside le Syndicat des médecins libéraux (SML), perde le sourire. « Lutter contre les vrais gaspilleurs, ce n'est pas normal. Mais s'en prendre à tous les médecins, de façon globale, c'est injuste. Surtout que moi, en qualité d'hémopathe, je ne coûte pas cher à la Sécurité sociale. » La grève des soins non urgents, organisée depuis mercredi 23 décembre par ses confrères de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), M^{me} Bertin-Belot ne la fera pourtant pas. « En période de fêtes, le moment est plutôt mal choisi », estime-t-elle.

Comme nombre de généralistes de la capitale franc-comtoise, cette « fille et épouse de médecin », convaincue que « l'information de malades » est l'arme la plus efficace, a donc choisi la « pédagogie ». « Il faut que les gens comprennent que la logique de cette maîtrise comptable, c'est le rationnement de leurs soins à terme », renchérit, à quelques rues de là, Pierre-Emmanuel Bried. Lui qui a quitté la Fédération des médecins de France (FMF), jugée « trop molle », pour rejoindre la CSMF, a fermé sa porte mercredi midi et ne la rouvrira que lundi. « Si le projet est adopté avec maintien d'un mécanisme de sanction, malgré le répit accordé par le Conseil constitutionnel, les patients devront s'habituer à voir leur médecin faire de tels ponts sur rullonge, prévient-il. Car s'il est de notre devoir de soigner, il n'est pas question de payer pour faire notre métier. »

Si les généralistes, de l'aveu du D^r Bried, se montrent plus « attentistes » que les spécialistes, c'est qu'ils se sentent moins menacés. « Il leur reste plus de marge », confirme Denis Aucant, radio-

Les urgences, bien sûr, seront assurées. « Et puis, il y a l'hôpital », souligne Jean-Charles Renaud. Chef du SAMU, le professeur Alain Neidhardt accepte volontiers d'assumer ce surcoût de travail. « A moyens égaux », insiste-t-il, pour bien faire comprendre que la médecine de ville n'est pas la seule à grogner. Les oto-rhino-laryngologistes (ORL) libéraux, de leur côté, sont soudés dans la protestation. « Notre mot d'ordre, c'est le report des soins, indique Jean-Louis Cognard. Pour les cas pressants, nous avons instauré une garde tournante. » Se faire opérer en secteur privé sera, enfin, réservé aux pathologies critiques puisque les chirurgiens et les anesthésistes sont nombreux à soutenir le mouvement. « Mais peu de nos patients avaient envisagé de subir une intervention entre Noël et le Nouvel An, admet François Lécuyer, urologue à la clinique Saint-Vincent. Et il nous sera facile de déprogrammer ceux qui n'étaient pas trop contre l'idée. »

Jean-Pierre Tenoux

COMMENTAIRE PILOTAGE AUTOMATIQUE Beaucoup d'hommes politiques français, de gauche comme de droite, pourtant convaincus de la nécessité de la monnaie unique, n'ont accepté qu'à contrecœur le principe de l'indépendance de la banque centrale — hier de la Banque de France, demain celle de la Banque centrale européenne. De Pierre Bérégovoy à Édouard Balladur, nombreux sont ceux qui ont fait valoir qu'il fallait sans doute en passer par là pour apaiser les craintes allemandes, mais qu'il s'agissait plus d'un choix

d'opportunité que d'une question de principe. On comprend bien pourquoi, car, derrière le projet d'indépendance, il y avait un non-dit transparent : la monnaie est une chose trop sérieuse pour que sa gestion soit laissée à la libre appréciation des politiques. Ce raisonnement est un peu celui qui a présidé à l'élaboration du pacte de stabilité, que les socialistes ont longtemps critiqué. Allant très au-delà de ce que prévoyaient les critères de convergence, ce pacte instaure des normes nouvelles. En quelque sorte, les ministres des finances vont devoir passer du pilotage manuel de l'économie au pilotage automatique : ils auront la liberté de gérer les finances publiques, mais à la condition de ne pas sortir de

couloirs préalablement définis. En clair, le vieux principe démocratique français de l'annualité budgétaire, qui laisse la charge, chaque année, au Parlement de voter le budget, n'est peut-être pas mis en cause, mais il est sérieusement encadré. Faut-il s'en réjouir ou le déplorer ? En tout cas, il ne faut pas mesurer qu'il s'agit d'une évolution lourde de conséquences. Il y a quelque paradoxe, aujourd'hui, à entendre le gouvernement assurer qu'il veut mener une gestion « de gauche » de finances publiques, au moment où c'est un tout autre enjeu qui se joue : c'est un peu du pouvoir budgétaire qui lui échappe. Laurent Mauduit

Le comité de chômeurs CGT écrit au premier ministre

LE COMITÉ national des chômeurs CGT a adressé, mercredi 23 décembre, une lettre ouverte à Lionel Jospin pour lui demander « de répondre à l'urgence sociale en intégrant "la prime de Noël" au chapitre des avantages acquis au même titre que l'allocation de rentrée scolaire » et « d'organiser un "Grenelle" de l'assurance-chômage ». La CGT attire l'attention du premier ministre sur « les récentes brutalités policières » dont « les chômeuses, chômeurs en lutte et parfois leurs enfants ont été les victimes ». Les chômeurs ont poursuivi leurs actions, mercredi 23 décembre, notamment à Arras, Mulhouse et Tarbes, où les manifestants, après avoir occupé des bâtiments publics, ont aussitôt été refoulés par les forces de police. A Arras, les CRS ont utilisé des grenades lacrymogènes pour déloger les occupants.

DÉPÊCHES ■ PRÉRETRAITES : Martine Aubry s'est félicitée, mercredi 23 décembre, du nouvel accord sur l'ARPE (préretaire contre embauche) conclu la veille par les partenaires sociaux, en jugeant que c'est une « décision de justice, favorable à l'emploi ». La ministre de l'emploi salue notamment l'extension de l'ARPE aux salariés ayant commencé à travailler à l'âge de quatorze ou quinze ans et la contribution financière des entreprises (Le Monde du 24 décembre). La CGT, qui avait émis un préjugé favorable à l'issue de la négociation, a décidé, mercredi, « de ratifier l'accord ». De même, la CFTC a indiqué qu'elle signerait l'accord concernant les conventions de coopération. ■ MARTINIQUE : la commission administrative paritaire, qui devait juger le cas de Jacques Bertholle, directeur départemental du travail à La Martinique, en conflit avec son administration centrale qui lui a proposé une mutation (Le Monde du 11 décembre), a décidé, mercredi 23 décembre, de demander des éléments d'enquête supplémentaires avant de réunir une nouvelle CAP dans quinze jours. L'intéressé a déjà laissé entendre qu'il s'apprêterait à refuser toute affectation qui l'éloignerait de La Martinique, qu'il considère comme « le centre de [ses] intérêts matériels et moraux ». Il y est en poste depuis le 30 août 1997. M. Bertholle est à trois ans de faire valoir ses droits à la retraite. (Corresp.)

Philippe Lemaitre

L'Espagne a remis une copie plus rigoureuse que celle des Pays-Bas

BRUXELLES (Union européenne) de notre correspondant Avec les « grandes orientations de politique économique », adoptées une fois par an, les « programmes de stabilité », pour les pays de l'Euro 11, et les « programmes de convergence », pour les quatre Etats membres ne participant pas encore à la monnaie unique, constituent l'instrument de surveillance des politiques budgétaires et, au-delà, de coordination des politiques macroéconomiques de l'Union. En 1997, lors des débats précédant l'introduction de l'euro, il avait été entendu qu'ils seraient transmis à Bruxelles avant la fin de l'année 1998 pour

être étudiés par les services de la Commission, puis faire l'objet d'un « avis » du conseil Ecofin. Ils portent sur la période quadriennale allant de 1999 à 2002. L'exercice a pris un certain retard. Les avis sur les programmes de stabilité finlandais et néerlandais ont été adoptés par l'Ecofin en novembre et décembre, de même que ceux sur les programmes de convergence grec et danois. La DG 2 (direction générale des affaires économiques et monétaires de la Commission) vient d'examiner les avis autrichien et irlandais. La Commission a reçu les programmes de convergence suédois et britannique, ainsi que le programme de stabilité italien. Lors

du sommet de Potsdam, les Français et les Allemands avaient indiqué qu'ils auraient un peu de retard. Les Français arrivent cependant à temps et les Allemands, de même que les Espagnols, vont suivre. Le ralentissement conjoncturel a compliqué le travail des experts. Les Néerlandais avaient fait figurer trois scénarios dans leur programme, tablant sur des taux de croissance moyens de 2,25 %, 2,75 % et 3,25 %. Les prévisions budgétaires avaient été fondées sur le scénario le moins favorable (2,25 %). Dans ce cadre, les prévisionnistes de La Haye aboutissent à un déficit public limité à 1 % en 2002, ce mouvement étant

accompagné par un allègement de la pression fiscale. Le conseil, se ralliant à l'opinion de la Commission, avait salué « l'initiative consistant à présenter pour l'évolution des finances publiques des scénarios alternatifs... ainsi que la prudence dont font preuve les autorités néerlandaises en adoptant un scénario peu favorable », mais il avait également relevé le « manque d'ambition » par rapport à l'effort consenti jusqu'en 1997. Le programme mis au point à Madrid, qui repose sur une croissance moyenne de 3,3 %, prévoit, lui, le retour à l'équilibre budgétaire en 2002.

Le joueur de (bille), jeune homme inyé... saint-bas (L'ONARD) (L'UNIVERSITÉ) A L'É... DIMANCHE 27 - Lundi 28 décembre 1998 • Télévision • Radio • Multimédia • Le Monde 19

Un débouté de la régularisation interpellé à son domicile avant d'être remis en liberté

On le soupçonnait de « mariage blanc »

AHMED MOKRETAJ, un Algérien sans papiers de trente-sept ans vivant depuis 1991 en France, a été remis en liberté *in extremis*, dans l'après-midi du mercredi 23 décembre, alors qu'il était au centre de rétention du commissariat central de police de Toulouse, en attendant sa reconduite à la frontière. Il avait été interpellé cinq jours auparavant au domicile de la femme française qu'il s'appropriait à épouser. La demande de mariage avait paru suspecte aux services de la mairie de Toulouse, car, en juin, l'homme avait projeté de se marier avec une autre femme française avant d'y renoncer.

Comme la loi l'y autorise en cas de suspicion de mariage de complaisance, le maire, Dominique Baudis (UDF-DL), avait saisi le parquet pour avis. Les policiers chargés de vérifier la réalité de la vie commune des futurs époux les ont trouvés endormis dans leur chambre à coucher à une heure matinale. Cela n'a pas empêché les fonctionnaires d'arrêter M. Mokretaj, dont la demande de régularisation au titre de la circulaire Chevènement a été refusée et qui fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière.

L'objet de la loi sur les « mariages blancs » est d'empêcher la célébration des unions de complaisance, mais aussi, *à contrario*, de permettre aux couples sincères dont l'un des conjoints est, par hypothèse, en situation irrégulière, de pouvoir se marier sans risquer un éloignement forcé, en vertu du principe de la liberté du mariage. L'interpellation, qui contredit ce principe, contredit les propos ministériels répétés selon lesquels les déboutés de la régularisation peuvent, certes, être interpellés

sur la voie publique, mais non pourchassés à leur domicile. Les protestations publiques de Christian Etelin, l'avocat de l'Algérien, ainsi que, selon les policiers toulousains, quelques consignes d'apaisement venues de Paris, ont finalement convaincu, mercredi, le préfet de la Haute-Garonne de remettre M. Mokretaj en liberté. Il devra « rester à la disposition de la justice et de l'administration » pendant le temps nécessaire à la « vérification de sa situation exacte ».

CROISADE DE M. BAUDIS

En 1993, à la veille des élections législatives, le maire de Toulouse, Dominique Baudis, avait dénoncé la multiplication des « mariages blancs » et avait pris la tête d'une croisade d'élus réclamant davantage de pouvoirs pour s'opposer à de telles unions. A cette époque, il n'existait aucun texte précis et certains maires refusaient de célébrer des mariages, mêmes sincères, si l'un des conjoints se trouvait en situation irrégulière.

L'idée avait été reprise dans la loi présentée par Charles Pasqua de 1993. Ce texte permet aux maires, en cas de soupçon sur la sincérité du mariage, de saisir le parquet pour enquête. Mais les dispositions retenues enferment la procédure dans des délais précis : le mariage doit être célébré si le procureur n'y a pas fait opposition quinze jours après avoir été saisi, ou à l'issue de la période de sursis qu'il peut décider. Ces dispositions, qui ont pratiquement fait disparaître les conflits sur ce sujet, n'ont pas été modifiées par la loi Chevènement du 11 mai 1998.

Philippe Bernard

Un responsable nationaliste corse mis en examen par le juge Bruguière

Jean Castella, leader d'une mouvance dissidente, est soupçonné d'avoir participé à un attentat contre le rectorat de Paris en 1994

JEAN CASTELLA, militant nationaliste corse, a été mis en examen pour « destruction de biens immobiliers en relation avec une entreprise terroriste », mercredi 23 décembre, par le juge d'instruction Jean-Louis Bruguière dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre la direction du rectorat de l'académie de Paris, le 15 septembre 1994. Déjà mis en examen, le 22 novembre, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », Jean Castella, détenu à Paris, a fait l'objet d'un mandat de dépôt criminel.

A l'occasion d'une perquisition, conduite le 18 novembre près de Bastia (Haute-Corse) au domicile de M. Castella et de son épouse Stella, ancienne journaliste à l'hebdomadaire nationaliste *URibombu*, les policiers de la division nationale anti-terroriste (DNAT) avaient mis la main sur un certain nombre de documents. Ils avaient

notamment trouvé un carnet dans lequel apparaissent des relevés de repérages visant plusieurs inspections d'académie et rectorats sur le continent. Il contenait également un plan détaillé du bâtiment du rectorat de l'académie de Paris, situé rue Curial, dans le dix-neuvième arrondissement. Ces éléments semblent avoir, en partie, permis au juge Bruguière de mettre en examen Jean Castella. Cet attentat parisien avait été dénoncé le lendemain, par un communiqué émanant du FLNCC, canal historique, branche armée du principal mouvement nationaliste A Cunciolini, comme « un excès de précipitation isolé ».

Jean Castella, trente-neuf ans, décrit comme un représentant de la mouvance radicale du nationalisme corse, s'est installé sur l'île en 1985. Professeur d'histoire-géographie au lycée de Bastia et chargé de cours à l'université de Corte (Haute-Corse), il a participé

aux activités du *Syndicat des enseignants corses* (SEC), organisation professionnelle proche des nationalistes. Après avoir milité dans les rangs du FLNC, alors uni, il a peu à peu pris ses distances avec le mouvement, et, selon les enquêteurs, rejoint au milieu des années 90 la tendance dissidente la plus radicale. Depuis l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février, les recherches de la DNAT se sont orientées vers cette mouvance autour de laquelle, selon les policiers, se seraient peu à peu greffés des agriculteurs et un groupe d'enseignants unis par leurs revendications politiques.

TROU DANS L'EMPLOI DU TEMPS

Les policiers ont également interrogé Jean Castella sur l'attentat qui a visé, à Strasbourg (Bas-Rhin), les bâtiments de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en 1997. Malgré les explications qu'il a pu fournir aux enquêteurs, son emploi du temps serait en effet marqué par un trou le jour où la bombe a été posée. Cet attentat revêt une importance particulière dans l'optique des policiers, parce qu'ils ont établi de longue date un lien entre cette action, l'attentat de Vichy (Allier), l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella et l'assassinat du préfet Erignac. La division nationale anti-terroriste et le service régional de police judiciaire d'Ajaccio (Corse-du-Sud) ont désormais la charge de ces quatre enquêtes, qui étaient jusque-là dispersées entre plusieurs services de police et de gendarmerie.

Pascal Caoux et Jacques Follorou

349 interpellations dans l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac

Dans un communiqué diffusé mercredi 23 décembre, le parquet de Paris indique que 349 personnes ont été interpellées dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, le 6 février, du préfet de la région Corse, Claude Erignac. Depuis le mois de février, 618 témoignages ont été entendus et 48 personnes ont été mises en examen. Parmi elles, 36 personnes ont été incarcérées, mais 17 ont, depuis, été remises en liberté.

Ce bilan prend en compte les interpellations effectuées dans le cadre de l'enquête sur la mort du préfet, mais aussi « dix autres informations judiciaires ouvertes notamment suite aux attentats commis à Pietrosella, Strasbourg et Vichy » imputées à la mouvance nationaliste corse. En publiant ces chiffres, le parquet entend répondre « aux interrogations qui se sont exprimées sur l'action de la justice ». Faute de chiffres précis, des rumeurs circulant en Corse faisaient état de 5 000 auditions (*Le Monde* du 16 et du 19 décembre).

Philippe Bernard

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Décès
- Sa famille, ses amis, La société Radio-France, Tous ceux qui l'ont aimé et estimé, ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Michèle BAURIN, directrice de l'atelier de création Provence Méditerranée conseiller littéraire à France-Culture, samedi 19 décembre 1998, à Antibes, dans sa cinquante-neuvième année.

Selon sa volonté, la cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Nice, le lundi 21 décembre.

Cette annonce tient lieu de faire-part.
« Ma tête contient un oiseau C'est le rossignol qui a tant chanté qu'il en est mort » Henri Meschonnic

- Didier Cerceau, son épouse, Isabelle et Christian Erard, Florence et François Raulin, ses enfants, Stella, Nicolas et Anne-Laure, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la très grande douleur de faire part du décès de

Marie-Thérèse CERCEAU née LARRIVAL, docteur en sciences, directrice de recherches au CNRS, responsable de l'Unité de palynologie au Muséum national d'histoire naturelle, survenue le 21 décembre 1998, en sa soixante-neuvième année.

Ses obsèques auront lieu le 29 décembre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-France, au Passage d'Agen, qui lui était si cher.

- André et Odette Jacob, Bernard et Isabelle Jacob, Elisabeth et Jean-François Boisson, Ségolène et Jérôme, ainsi que Sarah, ont la douleur d'annoncer le décès de

M^{me} veuve Marcel JACOB née Suzanne Eva LEVY, leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, dans sa cent sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 18 décembre 1998, au cimetière du Montparnasse.

17, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris.

- Le président Et le conseil d'administration de l'Association internationale pour l'étude de la mosaïque antique (AIEMA) ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Gilbert CHARLES-FICARD, président honoraire de l'AIEMA, survenue à Versailles le 21 décembre 1998.

- Mimie His-Calonne, son épouse, Ses enfants, petits-enfants, Ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, ont la tristesse de faire part du décès de

M. François HIS, le lundi 21 décembre 1998, à l'âge de soixante-trois ans.
49, rue de Thérouanne, 62500 Saint-Omer.

- M^{me} Mireille Néraudau, son épouse, Jérôme Néraudau et Sophie Duchesne, Bernard Néraudau et Christelle Evellinger, ses enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre NÉRAUDAU, professeur des Universités, survenu le 20 décembre 1998, dans sa cinquante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, à Paris-4, où l'on se réunira.

25, rue Louis-Braille, 75012 Paris.
(Lire ci-contre.)

- Patrick Valdrini, président de la Société internationale de droit canonique et de législations religieuses comparées (SIDC), meurtre du conseil d'administration de la Société, a la douleur de faire part du décès de

M. Jean PORTEMER, doyen honoraire de la Cour de cassation, membre du conseil d'administration de la Société, survenu le 23 décembre 1998.

Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée au mois de janvier en l'église Saint-Joseph des Carmes.

SIDC : 22, rue Cassette, 75006 Paris.

Anniversaires de décès

- Le 24 décembre 1993 disparaissait

Fanny FRYDMAN, née GRAJEWSKA, Une pensée est demandée à celles et ceux qui l'ont connue et aimée.

De la part de sa fille Jacqueline Frydman et de ses petits-enfants Nicolas et Patrick Klingman.

- 1997-1998,

Giorgio STREHLER, CHE BUIO DA UN ANNO ! (Qu'il fait sombre depuis une année.) Attilio Maggiali et la Comédie italienne de Paris.

Communications diverses

- Pour des cadeaux hors de l'ordinaire AU DIAMANTILAR Artisanat africain

En direct de différents pays d'Afrique bijoux, instruments de musique, masques, anciens et copies d'anciens. Ouvert de 10 h 30 à 19 heures, sauf dimanche et lundi matin. (ouvert tous les jours pendant les fêtes). 22, rue A.-del-Sarte, Paris-18^e. 01-42-59-75-74.

- The High Court (la Haute Cour) 1998 n° 234 COS

Concernant la proposition de transfert des entreprises d'assurance entre Irish National Insurance Company plc et Eagle Star Insurance Company (Ireland) Limited et conformément à la loi 1989 sur les compagnies d'assurance, à la loi 1989 sur l'assurance et sur accordés cadres 1994 des Communautés européennes (sur les assurances non-vie).

Il est porté à la connaissance du public par la présente que, par injonction de la High Court (Haute Cour) approuvée le 14 décembre 1998, le transfert des entreprises d'assurance exercées actuellement par Irish National Insurance Company plc (tel qu'il est décrit plus particulièrement dans l'accord de transfert de portefeuille du 27 octobre 1998) à Eagle Star Insurance Company (Ireland) Limited va maintenant prendre effet. Le 18 décembre 1998. ARTHUR COX, Solicitors, Earlsfort Terrace, Dublin 2, Irlande.

DÉPÊCHES

JUSTICE : Marie-Elisabeth Cons-Boutboul doit sortir de la prison de Fleury-Mérogis (Essonne), lundi 28 décembre, et bénéficiera d'un régime de semi-liberté. Accusée d'avoir fait tuer son gendre, l'avocat Jacques Perrot, en décembre 1985, la mère de la jockey Darie Boutboul avait été condamnée le 24 mars 1994 à quinze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris, pour complicité d'assassinat. Mes Cons-Boutboul, qui serait gravement malade, est incarcérée depuis octobre 1989.

VOL : deux hommes qui creusaient depuis plusieurs jours le sous-sol pour accéder à la salle des coffres d'une agence bancaire de Caen ont été interpellés en flagrant délit, mercredi 23 décembre. Un troisième individu a pu prendre la fuite au moment de l'arrestation. Le système de sécurité de l'agence de la Société générale de la Côte de Nacre à Caen avait repéré depuis quelques jours des mouvements suspects dans le sous-sol de la banque. La direction avait alors porté plainte.

ÉDUCATION : François Giffard, Finistèreux rouennais auteur de « coups de pied aux fesses » à un élève de neuf ans qui agressait un camarade, ne passera pas en conseil de discipline, a annoncé, mercredi 23 décembre, le recteur de l'académie de Rouen. Par ailleurs, le principal d'un collège de Morteau (Doubs), mis à pied en octobre pour avoir donné une giflette à un élève de troisième, sera réintégré à la rentrée de janvier, a indiqué le recteur de Besançon.

ÉCOLES VÉTÉRINAIRES : l'Assemblée nationale a régulé la situation des soixante-dix-neuf élèves qui avaient été recalés au concours d'entrée dans les écoles vétérinaires bien qu'ayant obtenu des notes supérieures au dernier admis (*Le Monde* du 19 novembre). Grâce à un amendement validé lors de l'adoption de la loi sur les animaux dangereux, mardi 22 décembre, leur intégration dans les écoles est prévue lors des rentrées 1999 et 2000. Plusieurs recours avaient été déposés devant le Conseil d'Etat.

DISPARITION

Jean-Pierre Néraudau

Un latiniste émérite

LATINISTE émérite et authentique savant, Jean-Pierre Néraudau, qui est mort brutalement dimanche 20 décembre à l'âge de cinquante-huit ans, n'avait rien de la caricature de l'érudite retranché dans sa bibliothèque.

Né à Alger le 30 janvier 1940, Jean-Pierre Néraudau, après des études à Dijon, passe l'agrégation de lettres classiques. Avant même d'avoir soutenu sa thèse de doctorat, dirigée par Jacques Heurgon et consacrée à la jeunesse dans la littérature et les institutions de la Rome républicaine (elle sera reprise aux Belles Lettres, 1979), il est nommé maître-assistant à Paris-IV (1969). Professeur à Aix-Marseille (1979), puis à Reims (1989), il venait de prendre en 1997 la succession de René Martin à l'université Paris-III-Sorbonne nouvelle.

Présent dans le collectif *Rome et nous*, où signent les plus grands noms de la Sorbonne (Picard, 1977), Néraudau y traite de « *Part romain* » : il consacre au sujet un « Que sais-je ? » (PUF) l'année suivante, sans cesse réédité depuis. Le champ l'attire et correspond à sa curiosité : il livre un *Dictionnaire de l'histoire de l'art* (PUF, 1985, repris en « Quadrige » en 1996) où son goût des objets, des costumes ou du mobilier tranche sur les conventions du genre.

Secrétaire général dès 1988 de *l'Information littéraire*, revue née en 1948, il prend l'année suivante la direction de la collection « *Realia* », aux Belles Lettres, qui avait

accueilli *Urbanisme et métamorphoses de la Rome antique*, qu'il cosigna avec Luc Duret (1983), et *Etre enfant à Rome* (1984, repris chez Payot en 1996). Il était par ailleurs trésorier de la Société d'Etudes latines. Historien, il avait récemment campé une belle figure d'*Auguste* (Belles Lettres, 1996) et contribué au succès de l'excellente collection d'Hélène Monsacré « *Classiques en poche* », où il participe aux volumes des *Bucoliques* de Virgile, des *Amours d'Ovide*, des *Poésies de Catulle* ou au *Pseudolus* de Plaute.

PÉDAGOGUE ATTENTIF Soucieux de mesurer la postérité lointaine de l'héritage antique, il se consacre avec passion à l'étude de *L'Olympe du Roi-Soleil : mythologie et idéologie royale au Grand Siècle* (Belles Lettres, 1986). On lui doit aussi un regard sur le monde moderne n'en fléchissant plus de réemployer les usages antiques. Préférer récent des rééditions de Dumas (*Jules César, Henri IV, Louis XIII et Richelieu*), Jean-Pierre Néraudau sacrifiait de plus en plus volontiers à la tentation du romancier : après *Les Louves du Palatin* (1988), perçu comme des *Mémoires apocryphes*, il s'essaya au policier : *Le Mystère du Jardin romain* (1992) et venait d'achever deux nouveaux titres, encore inédits.

Il laisse le souvenir d'un lettré atypique, raffiné et esthète, mais aussi d'un pédagogue attentif qui sut insuffler le goût du latin à nombre d'étudiants. Il avait du reste signé, outre le premier tome d'un manuel de *Littérature latine* (Hachette, 1994), des manuels pour le secondaire chez Didier, soucieux de maintenir la vitalité d'une langue où il lisait le « *fondement de l'intelligence* ».

Philippe-Jean Catinchi

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 19 décembre sont publiés :

● **Euro** : un décret autorisant la fabrication de pièces d'une valeur faciale en francs égale à un euro, dix euros et cent euros.

● **Office de tourisme** : un décret relatif au classement des offices de tourisme.

CARNET DU MONDE
Tél. : 01-42-17-39-80 - 01-42-17-29-96
01-42-17-38-42

سكربت الأمل

صكوات الأصيل

orse
guière

RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1998

La guerre du foie gras a éclaté entre le Grand Ouest et le Sud-Ouest

L'Aquitaine et Midi-Pyrénées sont désormais soumises à une rude concurrence de la part de la Bretagne et des Pays de la Loire. Cette compétition commerciale entraîne surproduction, baisse des prix et changement des méthodes de travail : le productivisme s'impose

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Les vieilles terres radicales et républicaines du Sud-Ouest grandissent. C'est la mobilisation générale pour résister à la percée des nouveaux choux de l'Ouest vendéen et breton, qui ont l'audace de s'attaquer au foie gras, produit identitaire d'une région à l'accent de rocaille et au goster fin. Mais cette fois, ce sont les chouans qui jouent les modernes et se posent en révolutionnaires. Landais, Gersois et Périgourdins sont renvoyés, eux, au rôle d'anciens et de défenseurs de la tradition. A marche forcée, le grand Ouest force vers « la démocratisation du foie gras », avec usines d'engraissement, filières organisées, grande distribution et prix à la baisse. Dans le Sud-Ouest, les résistants tentent de repousser l'assaut, revendiquant l'excellence artisanale et le privilège de la qualité, de la fête et du huc.

L'attaque est massive sur un marché qui fournit 5 000 emplois et réalise un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs. « Les Vendéens sont les Contens du foie gras », tempête Philippe Lacroix, directeur de la prestigieuse enseigne Comtesse du Barry, bastion de l'orthodoxie artisanale. Cette année, le grand Ouest aura produit environ 7 millions de têtes de palmipèdes gras (oies et canards à partir desquels on obtient, pour chaque animal, un foie de 500 grammes en moyenne), soit autant que les Landes, premier département producteur du Sud-Ouest, et deux fois plus que le Gers ou les Pyrénées-Atlantiques.

Le quasi-monopole est donc sévèrement entamé : un quart de la production échappe désormais au Sud-Ouest. D'autant que l'offen-

sive se double, aux frontières, d'une pression venue de Hongrie et de Bulgarie, qui amène sur le marché national quelque 2 000 tonnes d'un foie gras d'importation qui horripile les estomacs aquitains ou midi-pyrénéens et contribue à tirer les prix vers le bas.

ELEVAGES DANS DES HANGARS
Cette guerre serait trop simple si elle confrontait seulement « Corenés de l'Ouest » et exportateurs d'Europe centrale aux petits fermiers et aux enseignes traditionnelles du Sud-Ouest. « L'ennemi » est aussi à l'intérieur, installé au cœur du périmètre prestigieux des bords de Garonne ou d'Adour. Et il triomphe. Contrairement aux idées reçues, le secteur dit « organisé » - par opposition au secteur artisanal - est devenu dominant dans le Sud-Ouest depuis que, ces dernières années, des établissements financiers tels Indosuez, La Hélin ou GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires), ainsi que des coopératives de producteurs de maïs comme Maïs-Adour, ont organisé le foie gras en filière et racheté des marques prestigieuses comme Labeyrie, Delpeyrat, Grimaud ou Sarade.

Elevages hors sol, chaînes de gavage, usines-abattoirs, conserveries, circuits frais vers la restauration, contrats avec la grande distribution... Les filières imposent de nouvelles techniques - rationalisation et productivité. De ce point de vue, le grand Ouest ne fait que copier le Sud-Ouest. Résultat : la production de foie gras explose. En dix ans elle a triplé, passant de 5 000 à 15 000 tonnes.

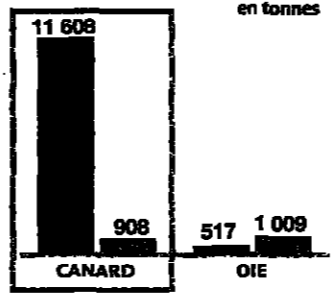
Dans son périmètre du Sud-Ouest, le secteur traditionnel se retrouve cerné. Il ne « pèse » plus

qu'un petit tiers du total et doit faire face à une véritable révolution des prix : on trouve maintenant en grande surface des foies gras entiers à 200 francs le kilo et des blocs de foie gras à 100 francs le kilo, soit trois fois moins cher que dans les boutiques spécialisées et sur les marchés traditionnels de Gimont, de Samatan ou de Fleurance, où s'échangent des lobes au toucher lisse et ferme, à la belle couleur ivoire et au goût inimitable.

Rien d'étonnant : la perfection gastronomique à un coût, celui du respect des méthodes traditionnelles. Les canards vivent dehors, dans des parcs où ils s'ébrouent en liberté ; ils sont gavés avec du maïs en grain, pas avant la treizième ou la quatorzième semaine ; le jabot de l'animal est massé pour faire descendre les grains ; on attend que le foie se refroidisse naturellement avant sa mise en conserve et aucun adjuvant n'est ajouté. Autant de coûts de production que l'élevage de masse, pratiqué en hangars, permet de réduire. Les canards y sont disposés en batterie. Le gavage - deux fois par jour - est plus rapide au moyen de machines hydrauliques, avec une farine de

89 % de foie de canard sur le marché français

MARCHÉ DU FOIE GRAS CRU EN 1997



PRODUCTION IMPORTATION

Si le canard a plus de succès que l'oie, c'est notamment parce que la commercialisation du premier est plus facile. Les canards se vendent entièrement et toute l'année. Magrets, manchons et aiguillettes partent aisément sur le marché des produits frais.

mais qui n'oblige pas à masser le cou de l'animal, et se pratique dès la dixième semaine. Quatre cents à six cents canards peuvent ainsi être gavés par une seule personne, deux à trois fois plus que selon la méthode traditionnelle. Des cages

de la pâte et des pompes, c'est le système du rendement à tout prix, s'exclame Philippe Lacroix. Autant dire la fin du mythe !

C'est en tout cas la répétition du syndrome du porc : course à la production et baisse de la qualité provoquent l'effondrement des cours. Aujourd'hui, l'offre excède très largement la demande. La production augmente de plus de 10 % par an, la consommation de 5 % environ. Noyé sous des tonnes excédentaires de foie gras standardisé, le marché se retrouve déséquilibré et les petits producteurs paraissent fragilisés. Cette année, entre 1 000 et 2 000 tonnes vont devoir être stockées, ce qui devrait encore peser sur les prix.

S'orienté-t-on, dans ces conditions, vers la disparition des artisans et la fin du « vrai » foie gras, celui que les Gaulois du Sud-Ouest ont hérité des Romains, qui gavaient leurs animaux avec des figues ? Pas si sûr, répond le Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras (Cifog) qui se félicite que la modernisation ait rendu la production plus rationnelle et le produit plus accessible. Pour sa secrétaire générale, Marie-Pierre Pé,

il n'y a pas de dérive de qualité : « Les études font apparaître qu'il n'y a pas de différence entre le maïs en grain et la farine de maïs. La différence réside dans les coûts de production. » « D'ailleurs, ajoute-t-elle, sans cette « révolution industrielle », la France n'aurait pas pu rester compétitive et on aurait aujourd'hui 50 % d'importation. Il y a place pour les deux secteurs. »

Curieusement, l'évolution du marché, en cette fin d'année où se réalisent l'essentiel des ventes, semble lui donner raison. Ce sont les producteurs traditionnels qui résistent le mieux à la crise de surproduction. « Les prix se maintiennent bien dans les marchés de gré à gré, chez les producteurs à la ferme ou dans la vente par correspondance », constate Serge Chamberbert, responsable de l'Association pour la promotion du foie gras du Gers. Les gens sérieux manquent même de production. « La chute des cours touche au contraire le secteur organisé dans le réseau des grandes surfaces. Les consommateurs résisteraient-ils à la tentation d'un foie gras banalisé ?

Jean-Paul Besset

La Vendée, quatrième département producteur

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

Les éleveurs de l'Ouest (Sarthe, Loire-Atlantique, Morbihan...) jouent maintenant dans la cour des grands du foie gras, grâce à des alliances avec de vieilles maisons de transformation du Périgord. La Vendée en particulier, qui s'affirme comme le quatrième département français producteur de foie gras, voit son agriculture prospérer - réaliser 35 % de son chiffre d'affaires avec la volaille.

Pour la première fois en 1997, ce département, qui vient au premier rang français pour le canard à rôtir, a franchi, avec 1 134 tonnes de foie gras, la barre psychologique des 1 000 tonnes. Avec 63 % d'augmentation de leur production en 1997, les Vendéens réalisent - et de loin - le meilleur taux de progression, suivis par un autre département des Pays de la Loire : la Sarthe (+ 32 %).

Ce bond en avant, qui sera confirmé en 1998, doit beaucoup au dynamisme d'une puissante coopérative de producteurs de bovins, d'ovins et de volailles, le Groupement des éleveurs de l'Ouest, et d'une société, le Groupe Rougié, contrôlé par Palmilord, aux Herbiers (Vendée). A elles deux, ces structures abattent 4,8 millions de canards gras par an. Groupement des éleveurs de l'Ouest réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1 milliard de francs, dont 265 millions dans la seule filière de palmipèdes gras. Dans son abattoir de La Pommeraye-sur-Sèvre (Vendée), la coopérative produit 2 millions de palmipèdes, élevés par quelque 125 gavageurs régionaux. Grâce à un accord de partenariat conclu en 1996 avec les conservateurs Delmond-Lesrade de Sarlat (Dordogne), grâce aussi à des participations croisées, le groupement a presque triplé sa production en trois ans. 95 % de son foie est d'ailleurs commercialisé par la société sarladaise, devenue, depuis, Canard du Midi.

Quart à Palmilord, Gabriel Bonnin, actuel PDG du groupe Rougié, a lancé son entreprise de gavage en 1988 : à l'époque, on n'y recensait qu'une quarantaine de canards. En 1997, l'entrepreneur vendéen, qui abat alors 2 millions de

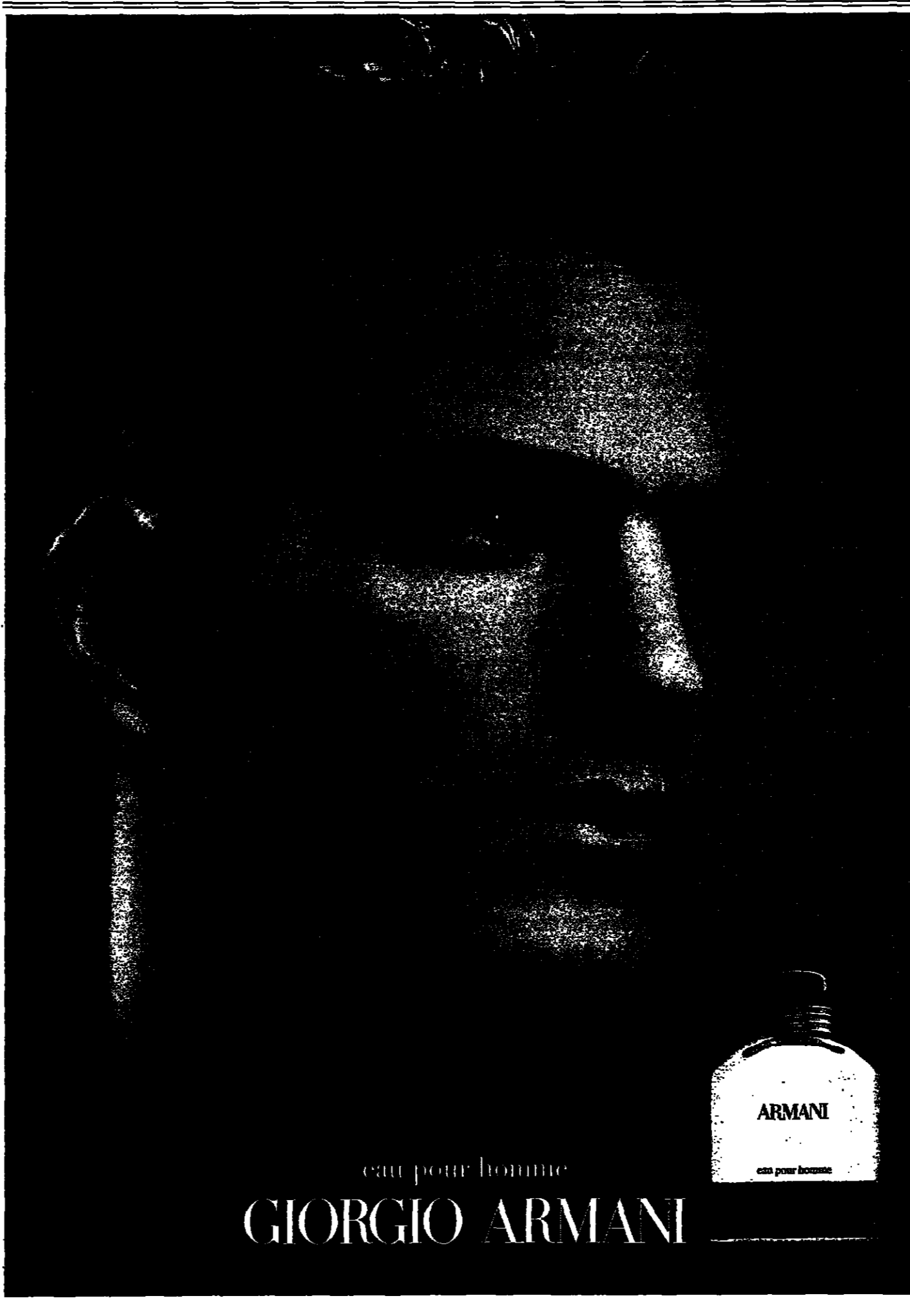
canards gras aux Herbiers, absorbe Rougié, une grille prestigieuse de Sarlat. Enfin, la nouvelle société Rougié s'offre, au nouvel an 1998, Bizac, à Brive (Corrèze), créée en 1825. Aujourd'hui, Rougié et Bizac réalisent 675 millions de chiffre d'affaires et emploient 550 personnes sur quatre sites (Vendée, Morbihan, Dordogne, Corrèze).

Ils gavent, au maïs broyé et avec des machines - grâce, en particulier, à 250 éleveurs de Vendée et de Bretagne - 2,8 millions de canards et 50 000 oies, sans compter 400 000 oies importées de Hongrie. Le groupe exporte dans 120 pays. François Salzmann, directeur des centres de transformation de Sarlat et Brive, espère, en 1999, référencer ses produits dans toutes les grandes surfaces, là où s'écoulent aujourd'hui de 60 % à 70 % de la production française.

L'entreprise couvre désormais 10 % d'un marché français du foie gras, qui a plus changé en dix ans que depuis le Moyen Âge. M. Salzmann met en avant « l'alliance du savoir-faire de l'Ouest en matière de production animale et du savoir-faire du Sud-Ouest en matière de transformation » qui, dit-il, « maintient la qualité du foie gras au top niveau ». « En dehors du label rouge, qui représente 2,5 % de la production, ajoute-t-il, tout le reste est produit avec les mêmes techniques que les nôtres. »

Gaspard Norrito

DÉPÊCHE
RHÔNE-ALPES : une majorité des conseillers de la Communauté urbaine de Lyon a voté, lundi 21 décembre, le versement d'une avance de 1 milliard de francs à l'ex-concessionnaire du tronçon du périphérique TEO pour le rachat de l'ouvrage d'art, devenu propriété publique depuis l'annulation de la concession par le Conseil d'Etat. Cette avance va permettre de suspendre le paiement d'intérêts de pénalité de 10 millions par mois. Cette somme viendra en déduction du montant de la reprise de l'ouvrage, en cours d'estimation par le président du tribunal administratif de Lyon. (Corresp. rég.)



eau pour homme
GIORGIO ARMANI

Le joueur de flûte, jeune homme mystérieux...
sant baron (Donato Vespaucuzi), 4. et 500-
● Télévision ■ Radio ■ Multimédia ■ Dimanche 27 - Lundi 28 décembre 1998
22 La Monde

VU de l'extérieur, Cosmos est un cube blanc de 3 mètres de côté, perché sur un échafaudage et entouré de passerelles couvertes de matériel. Il trône au milieu d'un vaste hangar plongé dans la pénombre : on y accède à tâtons par un escalier de fer, après avoir ôté ses chaussures, car Cosmos se trouve au Japon. L'une des parois du cube coulisse lentement pour laisser entrer le visiteur, puis se referme hermétiquement derrière lui. Il est alors seul entre quatre murs nus, comme dans une cellule capitonnée. Mais, dès qu'il a chaussé les lunettes stéréoscopiques et empoigné la manette de navigation, tout change. Il se retrouve soudain debout sur un trottoir en plein soleil, au milieu d'une petite ville inconnue. Devant et derrière lui, la rue en enfilade, et tout autour, des immeubles, des boutiques, des entrepôts, des bancs publics, des lampadaires. Sous ses pieds, l'asphalte gris, et, au-dessus de sa tête, un ciel bleu avec quelques nuages. Il peut pivoter sur lui-même, le paysage urbain s'étend à perte de vue dans toutes les directions. Les murs du cube ont disparu, le panorama est sans couture, la profondeur de champ et les perspectives parfaitement réalistes.

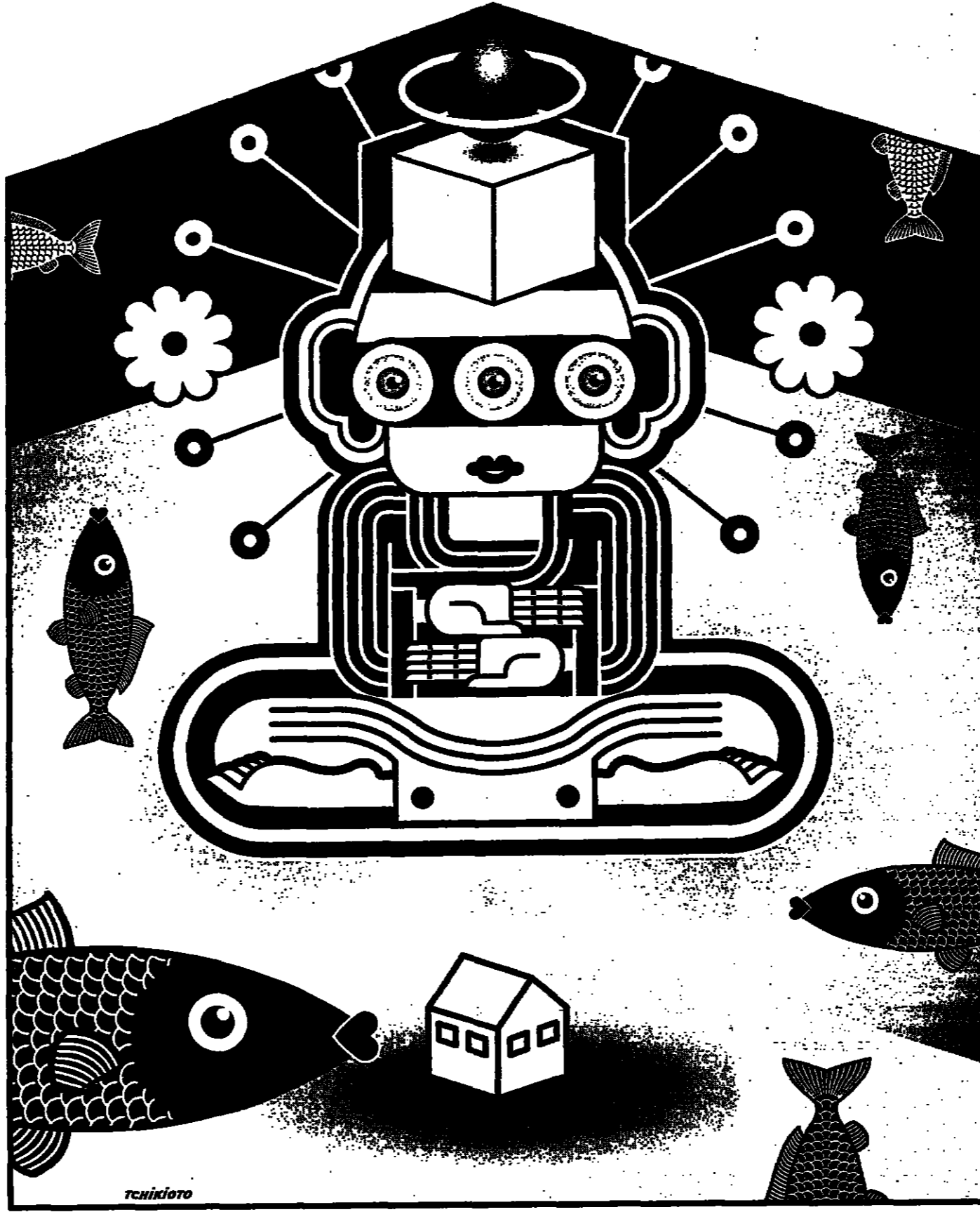
Pour explorer son nouveau monde, le visiteur avance, recule, vire, accélère et ralentit à sa guise. L'illusion est si prenante qu'il freine instinctivement à chaque carrefour et regarde de chaque côté avant de traverser une avenue. Bientôt, il longe quelques usines et sort de la ville, pour se retrouver sur une route de campagne bordée de bois et de prairies. Il peut suivre sagement la route ou couper à travers champs, et s'arrêter où bon lui semble.

Il découvre que ce petit monde est aussi un lieu magique où tout est permis. Au lieu de contourner une maison, il peut sauter par-dessus et retomber en souplesse de l'autre côté, ou rester en lévitation au-dessus du toit. Il peut aussi, emporté par son élan, s'élever à plusieurs centaines de mètres d'altitude, survoler la ville et la campagne. Bien que les lois de la physique ne s'appliquent plus, tout reste étonnamment réel. Le vol procure un sentiment grisant de liberté, mêlé d'une touche d'appréhension, et l'on s'attend à ressentir un choc à l'atterrissage. Une seule chose reste impossible : les montagnes entourant la vallée sont infranchissables, car elles fixent les limites de cet univers.

Cosmos est le premier système de réalité virtuelle permettant une immersion complète, en 360 degrés et en trois dimensions (3D). Pour la première fois dans l'histoire de cette technique encore expérimentale, les sens du spectateur sont réellement abusés, car il n'a plus d'autre point de repère, tout en restant libre de ses mouvements dans un espace réel. Chaque paroi du cube est un écran sur lequel sont projetées des images dédoublées, créées en temps réel par seize ordinateurs. Les montures des lunettes stéréoscopiques cachent un capteur informant le système de la position exacte de la tête du spectateur, ce qui permet de recomposer en permanence les paysages et les perspectives.

D'UN geste, un technicien installé sur l'une des passerelles fait disparaître le décor. Le visiteur est aussitôt propulsé dans un univers flou traversé de rayons de lumière et occupé par des formes multicolores en perpétuelle transformation, qui finissent par l'engloutir. Cette fois, le monde virtuel reste insensible à ses mouvements, mais, en revanche, il réagit à sa voix. Dès qu'il se met à crier, à chanter, à siffler ou à haleter, les formes et les lumières bougent et se déforment en cadence, suivant fidèlement ses inflexions et ses respirations. L'environnement devient une extension de soi, l'extérieur et l'intérieur du corps semblant vivre au même rythme.

Nouveau changement de décor : le visiteur est plongé dans le noir, mais il distingue au loin un point de lumière qui grossit rapidement pour devenir un énorme poisson plus vrai que nature, nageant autour de lui avant de s'éloigner nonchalamment. Sans transition, apparaît alors un autre paysage, une vaste demeure japonaise traditionnelle. Le visiteur y pénètre et se



Bienvenue dans Cosmos, aux frontières du virtuel

L'homme peut voler au-dessus des villes et des campagnes. Tel un héros de Jules Verne, il peut, sans scaphandre, rencontrer les poissons. C'est magique, ça s'appelle Cosmos et c'est au Japon

promène librement à tous les étages, entre les cheminées et les meubles anciens. Mais soudain il croise à nouveau le poisson nageant dans l'air à ses côtés, pour lui rappeler qu'ici l'impossible n'existe pas.

Cosmos a déjà coûté plusieurs millions de dollars, mais ses créateurs estiment que le coût est justifié, car il est la vitrine d'un vaste projet scientifique et économique intéressant une région entière. La préfecture de Gifu, au sud du Japon, a décidé, il y a quelques années, de s'imposer comme le centre mondial de la réalité virtuelle, secteur futuriste dont on commençait à entrevoir les applications. Depuis, elle a su se donner les moyens de cette ambition originale, en créant de toutes pièces une infrastructure de recherche et développement

unique au monde, grâce à une collaboration entre l'administration, les universités et le secteur privé.

Le premier lieu dédié à la réalité virtuelle et au multimédia, baptisé « Soitopia Japan », fut ouvert en 1996 à Ogaki, dans la banlieue de Gifu. C'est aujourd'hui un vaste complexe scientifique, industriel et éducatif d'une dizaine de bâtiments. La même année, l'université de Gifu installa un Laboratoire de réalité virtuelle (VR Lab) en bordure du campus. Il est dirigé par le professeur Takeo Ojika, l'un des principaux artisans de cette politique régionale volontariste. Enfin, le 20 novembre dernier, la préfecture de Gifu a inauguré sa réalisation la plus ambitieuse, le Virtual Reality Techno Center, splendide édifice construit à flanc de colline sur cinq niveaux en terrasses. Il

abrite déjà plusieurs laboratoires de réalité virtuelle, dont Cosmos, des studios d'images de synthèse, une bibliothèque spécialisée, un centre de formation et une pépinière d'entreprises.

Grâce à ces investissements, les responsables publics et privés comptent entraîner l'économie de la région dans une reconversion en profondeur. Techniciens et gestionnaires sont unanimes : les systèmes de réalité virtuelle seront bientôt assez performants et bon marché pour s'imposer comme un nouvel « outil générique » pour l'industrie, les services, la médecine, l'enseignement, l'art et même l'administration. D'autres chercheurs imaginent l'avènement d'un « média total » qui sollicitera tous les sens et plongera le spectateur au cœur de l'action, et prétendent qu'il aura sur la culture du siècle prochain un impact comparable à celui du cinéma et de la télévision sur le XX^e siècle.

Les japonais sont décidés à s'imposer comme les pionniers de ce nouveau secteur d'activité. Leurs chercheurs tentent de copier la réalité grâce à de nouveaux scanners rotatifs capables de numériser en détail l'intérieur d'une pièce en quelques minutes, et un paysage en quelques heures. Une fois les données enregistrées, un logiciel se charge de créer un modèle 3D

complet et autonome. Depuis peu, les ordinateurs peuvent aussi modéliser en 3D des décors réels à partir de photographies et de vidéos.

L'illusion est si prenante que le visiteur freine à chaque carrefour et regarde de chaque côté avant de traverser une avenue

Les spécialistes souhaitent fusionner ces deux techniques, pour obtenir un résultat à la fois très précis et parfaitement photoréaliste. Le professeur Ojika a proposé à plusieurs centres de recherche occidentaux de monter un projet conçu en collaboration avec l'Unesco et l'association scientifique VSMM (Virtual Systems & MultiMedia) : la modélisation en 3D de sites classés par l'Unesco au Patrimoine de l'humanité, depuis les ruines de Pompéi

jusqu'aux marécages de Floride. Chaque site resterait stocké dans une « station virtuelle » située dans son pays, mais serait accessible depuis le monde entier grâce à un réseau de transmission par satellite.

A plus long terme, les chercheurs veulent créer des mondes qui ne seront pas seulement visuels, mais solliciteront le corps tout entier. Là encore, la stratégie japonaise consiste à faire l'inventaire des techniques développées un peu partout dans d'autres branches et à les adapter pour les intégrer à leurs systèmes. Le professeur Ojika a inventé un nouveau mot anglais dont il est très fier, « Minetronics », désignant l'art de combiner la réalité virtuelle et les engins de simulation inventés pour former les pilotes d'avion.

Parallèlement, d'autres chercheurs mettent au point des interfaces « intuitives et conviviales », qui permettraient non seulement de se déplacer, mais aussi de travailler dans des lieux virtuels et de les modifier : un nouveau mot anglais dont il est très fier, « Minetronics », désignant l'art de combiner la réalité virtuelle et les engins de simulation inventés pour former les pilotes d'avion.

Le grand défi des années à venir consistera donc à coupler un univers graphique avec des logiciels de reconnaissance et de synthèse de la parole. Bientôt, un environnement virtuel pourra comprendre ce qu'on lui dit, obéir aux ordres ou répondre aux questions de vive voix.

A leur stade supérieur d'évolution, les mondes virtuels doivent devenir des lieux habités en permanence. La fabrication de créatures autonomes capables de circuler, de travailler et d'acquiescer des connaissances sans intervention humaine est désormais possible, en associant un avatar visuel à un moteur d'intelligence artificielle. L'un des assistants du professeur Ojika, Scot Refsland, un jeune Américain installé à Gifu, travaille sur un projet de parc d'attractions sous-marin virtuel, qui sera logé dans un dôme de 15 mètres de diamètre. Il sera peuplé de trois sortes de créatures aquatiques : d'authentiques poissons, filmés en temps réel au fond de l'océan et intégrés en temps réel au décor 3D ; des « biobots » (robots biologiques), c'est-à-dire des poissons virtuels couplés à des logiciels de vie artificielle, capables d'imiter le comportement des vrais poissons ; et enfin des poissons-avatars, pilotés et éduqués par les visiteurs humains.

L'objectif ultime est de marier les systèmes de réalité virtuelle et les réseaux informatiques, afin que plusieurs utilisateurs puissent partager un même lieu sans avoir à voyager physiquement. Les premières expériences de « téléprésence » se font avec des avatars rudimentaires ou des images vidéo, mais on pourra bientôt utiliser des modélisations d'humains en 3D, calculées, animées et transmises en temps réel.

Le professeur Ojika vient d'acquiescer un « Cyberware », engin rarissime importé à grands frais des États-Unis : quatre scanners encadrant une tête humaine sous tous les angles en 25 secondes. Le portrait en pied ainsi obtenu, parfaitement fidèle, peut être manipulé, transformé et animé à volonté.

Les laboratoires de Gifu et plusieurs universités américaines travaillent à présent sur un vaste projet transpacifique : des Japonais et des Américains, enfermés dans leurs cubes de réalité virtuelle respectifs, se rencontreront bientôt dans un « espace virtuel mutuel » pour travailler, étudier ou s'amuser. Quant au décalage horaire, il pourrait être aboli : les ingénieurs les plus audacieux imaginent déjà des « systèmes asynchrones » : Japonais et Américains travailleraient à tour de rôle dans les mêmes avatars virtuels, assistés par des « biobots » autonomes qui, quelle que soit leur nationalité, seront là en permanence, car ils n'ont jamais besoin de dormir.

Yves Eudes
Dessin Tchimoto

صلى الله عليه وسلم

صكنا من الأصل

Rwanda : de la France officielle à la France parallèle

par André Guichaoua

DEPUIS 1994, le génocide des Rwandais tutsis et les massacres d'opposants politiques ont donné lieu à un nombre d'enquêtes menées par des journalistes, des organisations de défense des droits de l'homme, les Nations unies, le département fédéral des affaires étrangères suisses, le Sénat belge, ainsi qu'à des travaux de recherche universitaires. Si leurs points de vue et leurs conclusions varient, les relations franco-rwandaises y apparaissent, sans exception, comme un élément important, et même décisif, de la stratégie du pouvoir rwandais à partir d'octobre 1990.

Pourtant il aura fallu attendre quatre ans le rapport rendu public le 15 décembre 1998 par le Parlement français sur le rôle de la France au Rwanda. Il vient bien tard, comme le reconnaissent d'emblée les rapporteurs : en quatre ans, les souvenirs s'émoussent, des témoins se démobilisent, des documents s'égarer. Aussi, sur bien des sujets abordés, la Mission peut d'autant plus aisément se féliciter d'une « transmission exhaustive » des documents qu'elle sollicitait que les archives disponibles avaient déjà connu divers tris dus, par exemple, à la simple succession des équipes ministérielles. D'autre part, « transmission exhaustive » ne signifie pas que les services concernés de la défense, du renseignement, des affaires étrangères, aient fourni ce qui ne leur était pas explicitement demandé.

« pressions » françaises exercées sur les autorités rwandaises pour conduire un processus effectif de démocratisation, faire cesser les massacres et mettre en œuvre les accords d'Arusha, le comportement français immédiatement après le 6 avril 1994 et durant le génocide (l'opération d'évacuation « Amaryllis », les livraisons d'armes, l'opération « Turquoise »...).

Toutes ces questions ont été traitées, excepté celle de l'assistance dans le domaine économique, autre nerf de la guerre, alors que, comme le reconnaît le rapport, la France, avec la Belgique, était devenue en 1993 le premier bailleur de fonds, excepté aussi celle de l'accueil sur le territoire français d'hôtes susceptibles d'être poursuivis par le Tribunal pénal sur le Rwanda (ex-ministres

tirés des conséquences quant à son engagement ; non, elle n'ignorait pas les dérives ethnistes du régime et la répétition des massacres ; oui, les troupes françaises de l'opération « Noroit » ont été impliquées indirectement ou de manière proche du sommet de la hiérarchie jusqu'au terrain lors des engagements contre le FPR ; oui, les évacuations de 1994 ont été sélectives ; oui, du fait de l'isolement de la France, ses votes au Conseil de sécurité ont accompagné le débâcle internationale face au génocide... Non, enfin, et cette conclusion est aussi argumentée, « la France » n'est pas comptable de toutes les accusations et fautes dont elle a été accusée de divers côtés depuis le début de son engagement dans la guerre civile rwandaise (assistance aux intergouvernements de prisonniers du FPR, armement et entraînement des mil-

lices, livraisons officielles d'armes au-delà du 6 avril, exfiltration d'une haute personnalité « douteuse » de Cyanguu le 17 juillet 1994, etc.).

Des réserves subsistent néanmoins. Plusieurs dossiers s'achèvent sur des pointillés (les analyses ambivalentes de l'ambassadeur Martres sur le degré d'implication militaire souhaitable, les nuances fragiles entre conseil-appui-implication militaire), des formulations bien émoussées, voire des clichés, prévalent parfois (« le piège du discours de La Baule », le « piège ethniste », la France « multilatéralisée »), des témoignages factuels subjectifs cohabitent avec des paragraphes argumentés (« L'annonce de suppression [des cartes d'identité] avec la mention de l'ethnie avait provoqué une grande émotion dans les cam-

pagne », ou encore l'hospitalité présumée du président Habyarimana vis-à-vis de la hiérarchie militaire), une retenue excessive dans le propos a été adoptée vis-à-vis de déclarations ou d'implications de ministres français, d'ambassadeurs, de responsables des affaires étrangères.

Pour ces sujets, tous les arguments et « preuves » sont néanmoins aujourd'hui livrés à l'analyse, à la critique, et déjà de nouveaux documents et « preuves » sont diffusés par la presse, ils s'ajoutent au volume impressionnant d'informations maintenant rendues publiques. De nouvelles investigations sont désormais possibles qui feront, tôt ou tard, reculer les limites actuelles – et assumées – de l'exercice.

Pour autant, ce travail ne représente qu'une étape. La prochaine concerne bien évidemment l'action des puissances internationales, qui jusqu'ici se sont autant que possible tenues à l'écart de ce travail de vérité. Viennent en premier lieu les Nations unies, maillon le plus précisément mis en cause par le rapport français, puis les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, très active alors dans les pays est-africains, et dont les implications effectives ne peuvent échapper aux analystes. La suivante porte sur les pays de la sous-région : République démocratique du Congo, Burundi, Tanzanie et, bien entendu, Ouganda. A cet égard, rappels, sans trop d'illusions, que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a elle aussi créé, en février 1998, une « commission d'enquête sur la crise rwandaise » avec laquelle le Rwanda collabore.

Il reste que l'investigation parlementaire n'a porté que sur les engagements et les actions de la France officielle. C'était sa mission. Restent les pratiques de la « France parallèle ». Par rapport à ces dernières, s'impose le travail de justice.

La prochaine étape concerne évidemment l'action des puissances internationales, qui jusqu'ici se sont autant que possible tenues à l'écart de ce travail de vérité.

du gouvernement intérimaire, préfet...)

Chaque point fait l'objet d'un argumentaire, renvoie à une masse considérable de documents annexés, et le ton général de l'analyse ne laisse guère de doute. L'essentiel est là : au regard des objectifs annoncés, les investigations promises ont été conduites, les principales réponses attendues sont fournies, la formulation est honnête, les conclusions sans détours et sévères.

Où, la France s'est trouvée engagée militairement par des décisions présidentielles au nom du « domaine réservé » sans débat ni consultation, en l'absence de cadre juridique ; non, elle n'a pas été en mesure d'obtenir les ouvertures démocratiques promises en contrepartie du sauvetage d'un régime usé et n'en a pas pour autant

André Guichaoua est professeur de sociologie à l'université Lille-1.

Cela dit, le rapport est achevé et le travail réalisé peut être jugé sur pièces. Des questions jugées essentielles avaient été posées par un collectif d'associations, d'universitaires et de chercheurs dont je faisais partie. Il s'agissait de mettre au jour le comment de la politique d'intervention au Rwanda : quelles furent les motivations de l'engagement militaire français auprès du régime de Juvénal Habyarimana, les pratiques réelles de l'assistance indirecte dans les combats, les réactions aux agissements politiques criminels (massacres, eth-

Noël de fête et ramadan de feu

Suite de la première page

L'islam y est le plus souvent réduit à sa seule composante arabe – qui ne représente pourtant que trente pour cent de l'islam mondial – et le christianisme à son unique dimension occidentale.

Cette nouvelle mise en scène d'un affrontement planétaire entre islam et christianisme survient à propos d'événements aussi divers que le conflit entre l'Irak et les Etats-Unis et que, en Asie, le lynchage de chrétiens à Djakarta, les enlèvements de prêtres et de missionnaires par des extrémistes musulmans au sud des Philippines (Mindanao) et d'autres manifestations antichrétiennes en Malaisie ou au Pakistan. Malgré des appels ponctuels à la « guerre sainte » contre les Etats-Unis, l'« instrumentalisation » religieuse de la dernière crise entre Saddam Hussein et le « satan » américain est pourtant restée très limitée. Elle fut sans commune mesure avec le déchaînement de passions qui, lors de la guerre du Golfe, avait enflammé les pays d'islam. La protestation du pape et du Conseil oecuménique des Eglises contre l'« agression » américaine n'a pas souffert de discussion comme en 1991.

En Indonésie, si des chrétiens ont été assassinés, des églises pillées ou incendiées, des quartiers chinois et bouddhistes ont été tout autant victimes de ces poussées de haine qui alimentent un pays à la dérive. Les lectures réductrices des prédicateurs visent les minorités ethniques, linguistiques, culturelles autant que religieuses. Comme le nationalisme hindou en Inde, également agressif contre les chrétiens (Le Monde du 22 décembre), l'islam devient le porte-drapeau de toutes les frustrations sociales et identitaires. Il fonctionne comme langage de mobilisation populaire

contre les privilèges et la corruption et comme enjeu dans les luttes de pouvoir.

Des chercheurs, comme Olivier Roy en France, ont déjà mis en évidence ce « néofondamentalisme » de l'islam sunnite, qui perturbe les analyses les plus récentes de l'islamisme politique. Les talibans d'Afghanistan et leurs relais au Pakistan, le GIA en Algérie et la Jamaa Islamiya en Egypte sont étrangers non seulement aux principes fondamentaux de l'islam, mais aussi à l'islamisme égyptien d'un Hassan El Banna ou d'un Sayyid Qotb, idéologues des Frères musulmans, ou d'un Khomeiny en Iran. Ceux-ci n'étaient pas antichrétiens et, avant de dériver dans le sang, leur programme consistait à réactiver un réformisme qui bouillonnait depuis longtemps dans le monde musulman, mobilisait les mouvements de résistance et les associations piétistes et cherchait à traduire les enseignements islamiques dans la vie politique.

Le néofondamentalisme des talibans, celui du milliardaire Oussama Ben Laden ou des « soldats » perdus d'Egypte et d'Algérie, formés aussi dans les camps afghans, se résume à l'application de la charia, rien que la charia, toute la charia ! Son « conservatisme idéologique », dit Olivier Roy, le distingue de tous les autres mouvements islamistes. Il s'en prend aussi bien aux musulmans chiites, considérés comme des hérétiques, qu'aux juifs ou aux chrétiens. En Algérie, le Groupe islamique armé tient un discours antichrétien que l'ex-Front islamique du salut a toujours ignoré. Au Pakistan, les flambées antichrétiennes ont été précédées par des attentats antichrétiens. En Afghanistan, la minorité chiite a également été massacrée par les talibans. Dans ces deux pays, l'affrontement entre chiisme et sunnisme dépasse celui qui oppose islam et christianisme.

Mais le « martyrologue » chrétien qu'invoquent aisément les nouveaux croisés de l'Occident ne s'arrête pas aux convulsions religieuses de l'Asie. Chrétiens et anti-

mistes du Soudan sud sont soumis à la djihad – conversions forcées, loi islamique – imposée par les extrémistes musulmans et bénie par les autorités de Khartoum. Prêtres catholiques et anglicans sont régulièrement arrêtés. Faut-il également rappeler la situation délicate des minorités chrétiennes du Proche-Orient, parfois obligées d'en rajouter dans leur loyauté au régime – comme les Chaldéens d'Irak –, soumises à des discriminations malgré la tolérance qui règne officiellement en Egypte, en Syrie, au Liban ou en Jordanie ? Se souvenir, enfin, de cet archaïsme que représente l'exclusion, en Arabie saoudite ou au Qatar, de tout culte autre que musulman ?

Mais une juste appréciation des rapports entre l'islam et le christianisme ne peut faire l'impasse sur des liens qui existent dans tous les continents. Dès rencontres entre responsables chrétiens et musulmans viennent de se tenir en Malaisie et en Egypte. Au Sénégal, confréries musulmanes et Eglises sont associées dans des actions humanitaires. En Algérie, malgré l'assassinat des sept moines de Tibéhirine, Mgr Henri Teissier, archevêque d'Alger, continue de témoigner de liens tissés avec les populations démunies. En Jordanie, en Syrie, en territoire palestinien, les relations

AU COURRIER DU MONDE

LA « MÉMOIRE DES BOURREUX »

Alors que je prenais tout juste mes fonctions, voilà quelques semaines, l'hebdomadaire Der Spiegel publiait un article sur un des derniers médecins nazis d'Auschwitz toujours en vie. Le Monde exprimait alors sa stupeur en première page (Le Monde du 3 octobre). L'émoi est compréhensible tant les propos de Hans Münch dépassent dans leur tranquillité sérénité – presque leur bonne conscience – pratiquement tout ce qu'il nous a été donné de lire jusqu'à présent en monstruosité. A le lire, les chambres à gaz auraient été nécessaires pour éviter la propagation des épidémies, les

expériences sur les hommes importantes pour le progrès scientifique, le tri à l'entrée du camp, « une mesure de salubrité »...)

Les propos tenus par M. Münch, exemple de la « mémoire des bourreux », selon les termes de l'article, et les mécanismes qui ont conduit à l'horreur ne pouvaient que provoquer cette légitime réaction d'horreur. M. Münch, toujours convaincu du bien-fondé de l'extermination nazie, jette un regard sans remords sur son passé. En Allemagne, il a suscité une vague d'indignation et une stupeur d'ouvrir des poursuites judiciaires à l'encontre de l'ancien bourreau est d'ailleurs examinée. Michael Naumann, ministre allemand de la culture (Bonn)

Henri Tincq

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 306 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

EDITORIAL

L'Europe des satellites

LA construction, voulue, réclamée et annoncée par les gouvernements, de grands groupes européens de l'aéronautique et de la défense est laborieuse. Le mot est faible. Les industriels ont surtout fait la preuve jusqu'à aujourd'hui de leur incapacité à s'entendre. Raison de plus pour se réjouir de la bonne nouvelle : le français Matra, l'allemand Dasa, le britannique GEC Marconi et l'italien Alenia ont annoncé, mercredi 23 décembre, le regroupement de leurs activités spatiales au sein d'une seule et même société européenne.

Le nouvel ensemble va devenir le numéro trois mondial des satellites derrière deux américains, avec une taille lui garantissant un avenir. Dans un marché en très forte croissance et dont les clients sont pour l'essentiel privés, les industriels européens viennent de démontrer qu'ils peuvent s'allier. C'est un exemple à suivre pour les activités plus massivement liées à la défense. Dans ce domaine, les réflexes nationalistes sont toujours les plus forts ; l'armement reste emblématique de la souveraineté des nations du Vieux Continent.

Alors, avant la fusion finale et dans le désordre, chacun tente de se doter d'un champion national suffisamment fort pour devenir le pivot du nouveau dispositif européen. La France est en train de le faire en regroupant, autour d'Aérospatiale, Matra et Dassault. Paris envisage même d'ajouter le spécialiste national de l'électronique de défense, Thomson-CSF, à son groupe aéronautique pour faire encore plus gros.

Outre-Manche, la tentation est

le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldry, directeur général ; Noël-Yves Bergroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferrucci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhéniau
Directeur artistique : Dominique Royere
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Eric Lemaître (Éditions et analyses)
Laurent Goussier (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Raimon (Débat) ; Eric Le Boncher (Internation) ; Patrick Jarnaux (France) ; Patrick Navachi (Société) ; Claire Blaudon (Espace) ; Jacques Baud (Aujourd'hui) ; Joëlle Saragaglia (Culture) ; Christian Massot (Économie et médias)
Rédacteurs en chef techniques : Eric Aïan
Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Platon ; directeur délégué : Anne Chaussonberg
Conseiller de la direction : Alain Klotz ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Génecq

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Nohain, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Tournier (1969-1987), André Lantier (1987-1989), André Frenay (1989-1991), Jacques Lescaze (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : vers son centenaire le 10 décembre 1944
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde.
Fonds commun de placement des personnels du Monde.
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs.
Le Monde Presse, MSA Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'isolement de l'Albanie

L'ALBANIE subit actuellement l'isolement le plus absolu de l'Europe, sinon du monde. Il est impossible de s'y rendre en partant de l'Italie, par suite de l'absence de relations diplomatiques et commerciales, ou de la Yougoslavie depuis qu'elle est inféodée aux « frères trotskistes », encore moins de la Grèce, avec laquelle l'état de guerre subsiste depuis 1940. Les seules communications sont assurées par un avion soviétique qui emporte les rares voyageurs de Tirana à Belgrade. Quant au trafic maritime, Durazzo a vu arriver depuis juillet dernier un bateau bulgare et sept navires soviétiques.

Dernière son rideau de fer, l'Albanie est dirigée depuis 1944 par Enver Hodja. Sous son action, le pays est devenu une démocratie populaire. Son organisation politique et économique est calquée

sur celle de l'URSS : présidium et assemblée populaire, parti unique, mystique du rendement stimulé par le système des brigades de choc, suppression du commerce privé, des rares usines, et leur remplacement par des coopératives de consommation et de production. Les grands domaines ont été morcelés, les troupeaux transhumants nationalisés. Ce pays sans chemins de fer s'est lancé dans la construction de trois voies ferrées ; une centrale hydroélectrique est en cours de construction, tandis que les puits de pétrole, les mines de cuivre, de bitume, de charbon, font l'objet de statistiques régulières, témoignant d'une nette progression. Bref une activité certaine, mais qui ne doit pas faire illusion : la technique reste arriérée.

André Bahu
(25 décembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Dimanche 27 - Lundi 28 décembre 1998 • Télévision • Radio • Multimédia • Le monde • 11

ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1998

ESPACE L'Europe des satellites a vu le jour mercredi 23 décembre, avec la décision des groupes français Lagardère (Matra), britannique GEC (maison mère de GEC-Marconi), allemand

DaimlerChrysler Aerospace (DASA) et italien Finmeccanica (Alenia) de fusionner leurs activités spatiales. ● LA FUTURE SOCIÉTÉ EUROPÉENNE, dont le nom n'a pas été dévoilé, réalisera

18 milliards de francs de chiffre d'affaires et sera le numéro trois mondial, derrière les américains Lockheed-Martin et Raytheon-Hughes. ● LE NOUVEAU ENSEMBLE sera dirigé par le

français Armand Carlier, actuel responsable de Matra Marconi Space. Créée en 1990, cette société, contrôlée à 51 % par le groupe Lagardère et à 49 % par GEC-Marconi, sert de noyau

au regroupement européen. ● GEC-Marconi a annoncé par ailleurs, toujours mercredi, un accord avec Finmeccanica sur la fusion de leurs activités dans les missiles et les radars.

Quatre industriels européens s'unissent dans les satellites

Les groupes français Lagardère, britannique GEC, allemand DASA et italien Finmeccanica fusionnent leurs activités spatiales. La nouvelle société européenne deviendra le numéro trois mondial et devrait voir le jour en juin 1999

ALORS QUE l'Europe de l'aérospatiale et de la défense peine à définir ses nouveaux contours, quatre industriels de l'espace ont envoyé un signal positif, mercredi 23 décembre, en annonçant leur regroupement : le groupe français Lagardère (Matra), le britannique General Electric Company (GEC, maison-mère de GEC-Marconi), l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA) et l'italien Finmeccanica (Alenia). La fusion de leurs activités spatiales devrait intervenir vers le mois de juin 1999, une fois terminées les évaluations d'actifs qui définiront précisément la part de chaque partenaire dans la future société européenne. Le même jour, GEC-Marconi a annoncé un accord avec Finmeccanica concernant la fusion de leurs activités dans les systèmes de missiles et le contrôle du trafic aérien au sein d'une société commune à 50/50, baptisée Alenia Marconi Systems.

La future société européenne, dont le nom n'a pas encore été choisi, se situera au troisième rang mondial de l'industrie des satellites, derrière les américains Lockheed-Martin et Raytheon-Hughes. Ce marché, en pleine croissance, n'est que partiellement lié aux commandes publiques des armées. Ses principaux débouchés sont commerciaux, et bénéficient notamment du développement actuel des « constellations de satellites » destinées à relayer de futurs réseaux mondiaux de communication pour la téléphonie mobile ou le multimédia. Si les participations des quatre partenaires ne sont pas encore fixées, le partage du pouvoir est déjà

prévu : doté d'un directeur et d'un conseil de surveillance, la société européenne sera dirigée par le Français Armand Carlier, actuel responsable de Matra Marconi Space. Créée en 1990, cette société contrôlée à 51 % par le groupe Lagardère, et détenue à 49 % par le partenaire britannique, sert de noyau au regroupement européen.

Président du directoire de la future société, M. Carlier sera secondé par un adjoint britannique. Le conseil de surveillance sera, quant à lui, présidé par un Allemand, probablement Manfred Bischoff, le numéro un de DASA, si sa maison-mère ne lui confie pas, d'ici là, d'autres responsabilités au sein du groupe, comme l'a parfois évoqué la presse allemande. Son adjoint sera un Italien issu d'Alenia.

Ce regroupement industriel ne devrait constituer qu'une première étape. Car, tandis que se constitue l'Europe des satellites, la France de l'aérospatiale est parallèlement en train de se construire, sous la forme d'un rapprochement entre Aerospatiale et Matra Hautes Technologies (groupe Lagardère). Si les modalités financières de cette fusion ne sont pas tout à fait arrêtées, l'organisation industrielle du futur groupe est maintenant établie. En particulier, il est acquis qu'Aerospatiale apportera ses lanceurs au groupe spatial européen, un précieux savoir-faire acquis lors des programmes Ariane.

Cet ensemble disposera alors d'une offre très complète. « Par ses capacités, cette société sera le premier partenaire capable de générer des projets à l'échelle européenne et de re-

présenter largement l'Europe dans un projet mondial », ont indiqué, dans une déclaration commune, le président de Matra Hautes Technologies, Philippe Camus, et son homologue britannique de Marconi Electronic Systems, Peter Gershon.

Ce regroupement dans l'industrie spatiale et la création d'une société anglo-italienne dans les systèmes de missiles ne sont pas, à vrai dire, une surprise. C'est au mois d'avril que GEC et Finmeccanica avaient annoncé être en discussion. Le principe d'un accord sur les satellites entre Matra Marconi Space et DASA avait, quant à lui, déjà été rendu public en mai 1997. A l'automne, le partenaire italien avait fait savoir qu'il souhaitait se joindre aux discussions.

Restait à définir dans quelles conditions. Finmeccanica a ainsi précisé, mercredi, que l'accord pré-

voit « le maintien de l'intégrité » de sa division espace et qu'il lui reconnaît « certaines responsabilités exclusives ». L'italien, qui emploie 2 700 personnes dans l'industrie spatiale et apporte un peu plus de 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, affirme également avoir obtenu la « reconnaissance d'un rôle égal, même en cas de participation actionnariale non égale ».

LES LANCEURS D'AEROSPATIALE

Outre la difficulté intrinsèque de concrétiser de telles fusions, la mise en œuvre de ce rapprochement a été retardée par une autre négociation : celle de Daimler-Benz (Mercedes), maison mère de DASA, avec son homologue américain Chrysler pour créer le numéro cinq mondial de l'automobile. Dirigé par Jürgen Schrempf, le géant allemand avait

donné la priorité à l'aboutissement de sa stratégie dans l'automobile et n'a repris qu'une fois cette fusion transatlantique conclue ses discussions dans d'autres secteurs : l'espace, mais aussi l'aérospatiale et la défense, relançant notamment un projet de fusion avec l'avionneur britannique British Aerospace (BAE).

Cet activisme allemand a entraîné le dernier blocage en date du dossier des satellites : bien que les quatre partenaires soient d'accord sur les modalités de leur rapprochement, le britannique GEC se refusait ces dernières semaines à apposer sa signature. Redoutant d'être marginalisé en cas de mariage entre DASA et BAE, GEC s'invitait à la négociation, et déclarait vouloir définir une stratégie globale avant d'approuver l'accord sectoriel sur les satellites.

Selon la presse britannique, le

groupe dirigé par George Simpson est parvenu à ses fins : il avait donné le coup de grâce aux négociations entre DASA et BAE, qui se heurtaient déjà à d'importants problèmes d'évaluation de leurs actifs et de partage du pouvoir. L'accord germano-britannique, promis avant Noël, n'a en effet toujours pas été signé. Pour faire patienter la Bourse, GEC a annoncé mardi qu'il séparait ses activités civiles de sa branche militaire, pour mieux se préparer à une alliance future dans la défense (Le Monde du 23 décembre). Certains estiment que le déblocage de l'accord sur les satellites permet au groupe britannique, en donnant des gages à l'Europe, de mieux négocier avec BAE un accord dont l'esprit n'aurait rien d'europeen.

Anne-Marie Rocco

Le numéro trois mondial

La fusion des activités spatiales du groupe français Lagardère, du britannique GEC Marconi, de l'allemand DaimlerChrysler Aerospace (DASA) et de l'italien Alenia Spazio (groupe Finmeccanica) donnera naissance au numéro trois mondial de l'industrie des satellites (télécommunications civiles et militaires, observation de la Terre). La nouvelle société sera également présente dans les lanceurs et les vols habités, grâce à l'apport de DASA.

● Le chiffre d'affaires total de la nouvelle société devrait s'élever à 3 milliards de dollars (près de 17 milliards de francs), dont 2,3 milliards dans les satellites, à quasi-égalité dans ce domaine avec l'américain Hughes (2,5 milliards de dollars), mais derrière le leader Lockheed-Martin (4,6 milliards).

Le groupe emploiera

11 000 personnes.

● Le seul concurrent européen du nouveau groupe sera Alcatel Space (10 milliards de francs de chiffre d'affaires, essentiellement dans les satellites de télécommunications), détenu à 51 % par Alcatel et à 49 % par Thomson-CSF. Il occupera, après le regroupement de ses concurrents, la quatrième place mondiale, devant trois américains (TRW, Space System Loral, Boeing).

● Le nouvel ensemble devrait à nouveau changer de dimension après la fusion entre Matra Hautes Technologies (groupe Lagardère) et Aerospatiale, qui lui apportera sa division espace (fusée Ariane). La société européenne affichera alors plus de 23 milliards de francs de chiffre d'affaires et emploiera 14 600 personnes.

Les investisseurs américains sont séduits par les valeurs européennes de défense

LES INVESTISSEURS américains parient que l'année 1999 sera celle de forts bénéfices pour les acteurs européens de la défense, et tablent sur une progression annuelle de 10 % à 12 % au cours des prochaines années. Et cela bien que ces industriels doivent à la fois faire face à des coupes sévères dans les budgets militaires et à une concurrence très vive des américains, comme Boeing ou Lockheed Martin. Les institutionnels américains ont acheté en masse des valeurs de défense européenne avant la brève attaque contre l'Irak.

La concentration va se poursuivre dans l'industrie européenne de la défense, et les investisseurs américains ne veulent pas être absents de ce mouvement. Preuve de cet engouement, 48 fonds de pension ou fonds mutuels américains ont acquis pour 138,66 millions de dollars d'actions British Aerospace au cours de ces dernières semaines, tandis que 25 fonds en ont vendu pour 82 millions au cours de la même période, indique la société Technometrics, spécialisée sur les

investisseurs institutionnels. La concentration des acteurs de la défense du Vieux Continent est le passage obligé pour lutter à armes égales avec leurs concurrents outre-Atlantique, notent plusieurs analystes financiers.

Au lendemain de l'annonce de la séparation de ses activités militaires et civiles (Le Monde du 24 décembre), l'action General Electric Company (GEC) a progressé mercredi 23 décembre de 2 %. Le deuxième fournisseur des armées britanniques faisait miroiter à la Bourse ses projets de fusion depuis de longs mois. Le titre GEC a ainsi gagné 19 % depuis le 2 décembre, date à laquelle le groupe dirigé par George Simpson a fait part d'une prochaine annonce de fusion dans la défense. Même mouvement pour British Aerospace, qui discute aussi avec DaimlerChrysler Aerospace (DASA). Les titres des acteurs militaires européens occupent désormais une place de choix dans les portefeuilles boursiers des américains. (Bloomberg.)

Sodexo et la Qualité de Vie au quotidien.

RESTAURATION & SERVICES

Entreprises-Administrations, Hôpitaux, Cliniques, Résidences pour personnes âgées, Etablissements d'Enseignement. BASES VIE • CHEQUES & CARTES DE SERVICES • TOURISME FLUVIAL

Forte croissance du chiffre d'affaires et du résultat récurrent

Le Conseil d'Administration s'est réuni sous la présidence de Pierre BELLON pour arrêter les comptes de l'exercice 1997/1998.

1 • Sodexo a poursuivi sa croissance.

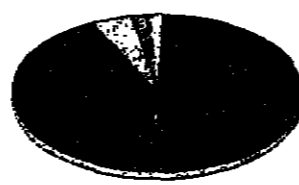
Le Groupe a poursuivi la croissance de son chiffre d'affaires et de ses résultats et consolidé par intégration globale Sodexo Marriott Services, Inc. depuis le 28 mars 1998.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 41 milliards de Francs en progression de 39 %.

Cette progression se décompose de la façon suivante :

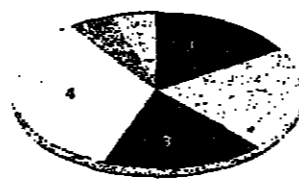
Croissance interne	9 %
Croissance externe	32 %
dont	29 % dus à l'Amérique du Nord
Impact des taux de change	- 2 %

Par activité, le chiffre d'affaires se répartit comme suit :



- 1 - Restauration et Services : 93 %
- 2 - Gestion de bases-vie : 4 %
- 3 - Chèques et Cartes de Services : 2 %
- 4 - Tourisme fluvial et portuaire : 1 %

Par zone géographique, il se décompose ainsi :



- 1 - France : 16 %
- 2 - Grande Bretagne et Irlande : 22 %
- 3 - Autres pays d'Europe : 18 %
- 4 - Amérique du Nord : 34 %
- 5 - Amérique Latine : 5 %
- 6 - Afrique, Asie, Océanie : 5 %

Le résultat d'exploitation, en progression de 41 %, s'élève à 1,960 milliard de Francs.

Le résultat consolidé net part du Groupe récurrent s'élève à 640 millions de Francs, en croissance de 19 % par rapport à celui de l'exercice précédent et le résultat consolidé net part du Groupe s'élève à 590 millions de Francs.

Proposition de dividende.

Le Conseil d'Administration a proposé de fixer le dividende net par action à 8,80 Francs assorti d'un avoir fiscal

de 4,40 Francs, soit un dividende global de 13,20 Francs. Suite aux augmentations de capital réalisées au cours de l'exercice 1997/1998, le nombre d'actions est en augmentation d'environ 11% hors impact de l'attribution gratuite de trois actions nouvelles pour une ancienne. Le montant global de la distribution aux actionnaires s'élève à 294 millions de Francs, en augmentation de 12%.

2 • Le Groupe a poursuivi son développement.

Au cours de l'année s'est produit un événement essentiel dans l'histoire de Sodexo : le rapprochement de ses activités Restauration et Services en Amérique du Nord avec celles de Marriott Management Services, donnant naissance au leader de la restauration et des services aux Etats-Unis. La création de Sodexo Marriott Services a eu lieu le 27 Mars 1998. Sodexo Alliance en est le principal actionnaire et en détient 48,4 % du capital.

Du 27 mars au 28 août 1998, les efforts du management de Sodexo Marriott Services ont porté en priorité sur :

- La mise en place d'une équipe de direction commune.
- L'unification et la consolidation des systèmes d'Informations administratives et financières.
- Le développement d'une stratégie commerciale et marketing intégrée.

Les synergies provenant du regroupement devraient dégager à 3 ans 60 millions de \$ US de résultat d'exploitation supplémentaire.

La croissance interne a été bonne et le Groupe a obtenu de nombreux succès commerciaux dont :

Restauration et Services

- Le siège du Groupe Alcatel (1 000 personnes), les municipalités de Marseille (30 000 élèves) et Grenoble (8 000 élèves) en France
- Axa en Grande-Bretagne (8 sites - 5 000 personnes)
- Sabena en Belgique (11 000 personnes)
- Le siège de Philips à Amsterdam et Haagse Hogeschool (15 000 élèves) aux Pays-Bas
- Danderyd Hospital en Suède (400 lits)
- La Compania Minera Antamina au Pérou (5 000 personnes)

مركز الأمان

صحة من الأصل

Les zones franches emploient 27 millions de salariés très peu payés

Le BIT vient de dresser un rapport sévère

VINGT-SEPT MILLIONS de salariés sans droit ? Le trait est un peu forcé. Néanmoins, le rapport que le Bureau international du travail (BIT) vient de consacrer aux zones franches dans le monde brosse un tableau sombre de ces nouveaux espaces économiques. Les « zones franches d'exportation » (ZFE) sont, selon la définition du BIT, des « zones industrielles disposant d'avantages spéciaux qui ont été créées pour attirer les investisseurs étrangers et dans lesquelles des produits importés subissent une transformation avant d'être réexportés ».

Ces zones se développent rapidement. Le BIT en a recensé 845. Dernièrement les Etats-Unis, qui en comptent 213, en ont dénombré 124, en Chine dont certaines occupent des régions entières, 107 au Mexique, 35 aux Philippines et en République dominicaine, 26 en Indonésie... Pour le BIT, « on peut les considérer comme le véhicule de la mondialisation. Lorsque des chaînes ou des réseaux mondiaux de production se mettent

en place, les ZFE fournissent les lieux ». Réussites économiques, le rapport note que « les normes du travail et les relations professionnelles sont les aspects les plus critiques et controversés des ZFE ». A l'exception notable du Mexique, les salaires minimaux sont généralement supérieurs dans les ZFE à ceux offerts dans le reste du pays. Mais la durée du travail y est souvent très élevée et le prix des logements « exorbitant ».

Bien entendu, les syndicats sont rarement tolérés. « Les travailleurs sont cloisonnés dans des emplois à faible salaire requérant peu de compétences », regrette le rapport. Celui-ci note que, comme dans le reste de l'économie, on trouve des ZFE qui tentent néanmoins de valoriser les ressources humaines (Singapour), parfois sous la pression de l'opinion publique internationale, et d'autres qui « exploitent au maximum leur main-d'œuvre pour satisfaire les impératifs de production ».

Frédéric Lemaître

Une enquête dénonce les conditions de travail dans l'industrie du jouet en Chine

Plusieurs sociétés multinationales sont directement impliquées

Deux organisations non gouvernementales de Hongkong ont enquêté sur douze sites de fabrication de jouets dans la province de Canton.

Leur rapport souligne de « fréquentes violations » au droit du travail chinois : rémunérations très basses, travail contraint, hygiène in-

suffisante. Les grands groupes (Mattel, Tomy...) se défendent et affirment prendre des mesures pour mieux contrôler leurs sous-traitants.

« APRÈS QUATRE ANS de campagne dénonçant les conditions de travail dans l'industrie du jouet en Chine (...), les droits des travailleurs sont toujours bafoués ». Telle est la conclusion d'une enquête réalisée entre juillet et octobre 1998 par deux organisations non gouvernementales de Hongkong : le Hongkong Christian Industrial Committee et l'Asia Monitor Resource Center. Ce rapport cherche à dresser l'état des lieux des conditions de travail dans douze sites de production de jouets de la province de Canton. Rémunérations très basses, travail contraint, conditions d'hygiène insuffisantes : cette étude souligne de « fréquentes violations » du droit du travail chinois par ces employeurs, souvent sous-traitants de grandes multinationales.

La méthode utilisée par les enquêteurs (lire ci-dessous) peut être critiquée : seuls les salariés des sites ont pu être interrogés. De plus, ce sont les ouvriers, en reconnaissant les jouets qu'ils fabriquaient, qui

ont cité les noms des commanditaires (Mattel, Chicco, Tomy...). Quelques inexactitudes ont été commises. Le site de fabrication Happy Craft, par exemple, incriminé dans le rapport, fabrique, selon un responsable du groupe italien, « des imitations de jouets Chicco » et non des produits de la marque Chicco. Cependant, l'accumulation des détails, l'enquête sur plusieurs mois, le crédit apporté aux auteurs (ce travail a été rendu public en Allemagne via Misereor, une organisation humanitaire largement reconnue), permettent de prendre au sérieux l'essentiel de l'étude.

Ce document égrène un à un les manquements au code du travail chinois constatés. Seuls huit des douze sites proposent des contrats de travail. Les salariés, en grande majorité des femmes, travaillent sept jours sur sept lors de la saison haute. Seuls trois sites respectent le jour de repos légal hebdomadaire. Les enquêteurs ont également relevé un recours démesuré aux heures

supplémentaires. Eloignés de leur domicile, ces travailleurs sont en général logés dans des dortoirs. L'entreprise Tm-5 (qui fabrique des jouets pour le groupe Mattel) propose, semble-t-il, des dortoirs contenant jusqu'à 300 personnes. Certains employés se plaignent d'ailleurs du manque de sommeil. Les enquêteurs ont aussi remarqué l'existence de problèmes respiratoires, de maladies de peau ou oculaires. Ces pathologies seraient liées à la mauvaise aération des salles alors que la fabrication de jouets en plastique implique l'utilisation de solvants toxiques.

CHÔMAGE

Les auteurs signalent que le travail des enfants « n'est pas le problème le plus important de l'industrie du jouet ». Ils notent que l'importance du chômage dans les zones rurales offre une main-d'œuvre très bon marché à ces employeurs.

La province de Canton appartient, avec Hongkong, à « la première zone mondiale de fabrication de l'industrie du jouet », selon le cabinet d'études spécialisé NP Group. Cette région représenterait plus de 20 % dans la production de jouets de la planète. Selon la Fédération du jouet de Hongkong, les exportations de cette zone se sont élevées, en 1997, à 65 milliards de francs et sont en augmentation de 13 %. Elles sont destinées en priorité aux Etats-Unis (48,4 % des exportations).

Quatre des sites qui fournissent le groupe américain Mattel, numéro un mondial du jouet avec 27 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1997, sont cités dans l'étude. Le

vice-président de la firme, Sean Fitzgerald, estime que le rapport est « exagéré » et rappelle que le groupe s'est doté, en novembre 1997, d'un code de conduite : « Quinze fournisseurs, explique-t-il, ont été radiés » depuis dix-huit mois pour des manquements au droit du travail. Sur les trois cents restants, trente-cinq sont sur une liste rouge (watch list) pour des problèmes liés « à la sécurité, aux horaires de travail ou aux salaires ». Ces fournisseurs doivent s'améliorer sous peine de ne plus travailler pour le groupe. Mattel reconnaît avoir rompu ses relations commerciales avec la fabrique Jifu, particulièrement incriminée dans le rapport, depuis « fin novembre ». L'entreprise semble avoir pris la mesure du problème et va, « début janvier », mettre en place un contrôle indépendant pour améliorer la situation. Le groupe japonais Tomy, également sur la sellette, n'a pas « encore pu vérifier » les affirmations du rapport, mais affirme avoir mis en place, depuis des années, un système interne d'audit pour surveiller les sites. Cependant, Eric Rossi, directeur général de Tomy France, reconnaît qu'« il y aura toujours une réelle difficulté, avec les sous-traitants, pour contrôler à 100 % ce qui se passe ».

Comme le textile, l'habillement et l'électronique, l'industrie du jouet a massivement délocalisé sa production dans des pays à bas coût de main-d'œuvre. Sous la pression de l'opinion publique internationale, elle doit maintenant s'engager à contrôler ses chaînes de sous-traitants.

Laure Belot

Chèques et Cartes de Services

- La Poste Belge à Bruxelles (20 000 utilisateurs)
- L'Association des Entreprises de l'Etat du Rio Grande Do Sul au Brésil (500 000 utilisateurs).
- Le nombre d'unités a augmenté de 14 400 à 18 700.
- Le nombre de personnes employées par le groupe est passé de 152 000 à 250 000.

Accélérer la croissance interne :

- en poursuivant la segmentation et la sous segmentation de nos clientèles ;
- en créant des structures nationales "Grands clients" ;
- en accélérant l'implantation de nos concepts internes de restauration (Crossroads aux USA, Customer Profiling en Grande-Bretagne et Restastyles en France) ; nous allons passer de 1 700 à 2 900 restaurants équipés au cours de l'exercice ;
- en développant une offre globale incluant d'autres services que la restauration ;
- en renforçant nos investissements dans les ressources humaines ; par exemple, 500 dirigeants par an, soit 5 fois plus que par le passé, suivront les cours de perfectionnement de notre université d'entreprise Sodexo Management Institute.

Se concentrer sur le cash-flow

en réduisant nos besoins en fonds de roulement et en proposant des solutions de financement innovantes à nos clients.

Pierre Bellon a ajouté que pour l'exercice en cours, aux taux de change du 1^{er} septembre 1998, date du début de l'exercice, et en l'état actuel de ses informations, le chiffre d'affaires consolidé devrait atteindre 57 milliards de Francs, le résultat d'exploitation devrait dépasser 3 milliards de Francs et le résultat net récurrent par action augmenter de 20 %.

Face aux principaux concurrents mondiaux, l'indépendance de Sodexo Alliance, son implantation internationale, la qualité de ses équipes et sa bonne situation financière sont autant d'atouts pour le futur.

Sodexo : une stratégie claire.

3 • Perspectives d'avenir

Le Président a donné les indications suivantes : "Nos perspectives d'avenir sont bonnes car notre potentiel de développement reste très important dans toutes nos activités.

Nous sommes très confiants, même si, à court terme, nous devons faire face à une conjoncture moins favorable.

Dans nos prévisions nous devons tenir compte de trois facteurs importants :

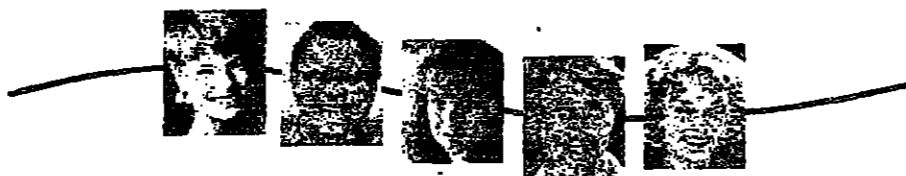
- La baisse du prix du pétrole et des matières premières et son impact sur la gestion des bases-vie.
- La crise économique et financière asiatique et russe.
- L'impact de la réduction du temps de travail sur nos activités en France.

Par ailleurs l'Euro et l'An 2000 auront un impact négatif de 56 millions de Francs sur le résultat net part du Groupe de l'exercice en cours.

En cinq ans, le chiffre d'affaires aura été multiplié par 5, le résultat d'exploitation par 9 et les effectifs par 4,5.

La stratégie de SODEXO est claire : poursuivre sa phase de consolidation en s'appuyant sur 3 axes prioritaires de progrès :

- Développer des synergies dans tous les domaines d'activités
 - en réduisant, par exemple, les coûts d'achats par des accords nationaux et internationaux avec les industriels de l'agro-alimentaire ;
 - en standardisant nos systèmes informatiques grâce à notre programme IT 2000.



Sodexo Alliance N°1 Mondial de la restauration et des services

BP 100 - 78883 SAINT-QUENTIN-YVELINES CEDEX - TÉL. : 01 30 85 75 00 - Internet : <http://www.sodexo.com>
Informations financières sur minitel : 3615 et 3616 CLIFF (1,29 F la mn).

TROIS QUESTIONS À...

MAY WONG

1 Vous êtes l'auteur du rapport sur les conditions de travail dans l'industrie du jouet. Comment l'enquête a-t-elle été menée ?

Quatre chercheurs se sont rendus dans douze usines de jouets travaillant pour les grandes marques internationales dans la province de Canton. Comme nous n'avons pas été autorisés à pénétrer dans les usines, nous avons dû approcher les ouvriers à l'extérieur.

2 Quel crédit peut-on accorder à la qualité des témoignages recueillis ?

Cette qualité ne peut être mise en cause. Nous avons interrogé, selon les usines, entre cinq et dix personnes, tantôt en groupes, tantôt en entretiens individuels. Chaque

fois, nous avons recoupé les informations. Nous n'avons pu, toutefois, parler à la direction de ces usines. Nous l'avions déjà tenté dans des études précédentes, sans succès.

3 Quelle solution préconisez-vous pour amener ces groupes à respecter le droit du travail, et plus encore leur propre code de conduite ?

Nous ne préconisons pas le boycott, car cela pénaliserait également les ouvriers de ces usines. Nous souhaitons un dialogue constructif pour amener ces multinationales à faire appliquer leur code de conduite, et à en exercer le contrôle. La meilleure solution serait de mettre en place un système de contrôle indépendant, dans lequel les organisations non gouvernementales seraient impliquées.

Propos recueillis par Valérie Brunshwig

Paul Dubrule et Gérard Pélisson rachètent « Le Nouvel Economiste »

LE BIMENSUEL *Le Nouvel Economiste* a été acheté à titre personnel par Paul Dubrule et Gérard Pélisson, coprésidents du conseil de surveillance du groupe Accor. Ils ont repris les 33,3 % de parts détenus par Georges Ghosn, président et directeur de la publication, et les 66,6 % de Fim-mopresse. Selon Diffusion Contrôle, *Le Nouvel Economiste* a annoncé à la mi-98 une diffusion France payée de 72 002 exemplaires (+1,07 % par rapport à 1997), mais la société editrice était déficitaire l'an dernier. Françoise Sampermans, ex-directeur général de la Générale occidentale (Alcatel-Alsthom), a été nommée mercredi 23 décembre PDG du bimensuel, tout en restant directeur général de l'hebdomadaire *Marianne*.

DÉPÊCHES

■ **MARCHÉS FINANCIERS** : en raison des fêtes, la plupart des places financières étaient fermées jeudi 24 décembre. Wall Street organisait une « demi-séance ».

■ **SANOFF-BEAUTÉ** : le groupe de luxe LVMH a annoncé, jeudi 24 décembre, son retrait du processus de vente du pôle beauté du groupe pharmaceutique Sanofi. Un communiqué de LVMH explique que « les pourparlers engagés avec Sanofi pour l'acquisition du pôle Sanofi Beauté ont été interrompus, les discussions ayant révélé des difficultés d'intégration des marques concernées au sein de la branche parfums du groupe LVMH ».

■ **AVOIRS JUIFS** : une plainte en nom collectif a été déposée devant un tribunal de Brooklyn, au nom de rescapés de l'Holocauste et de leurs descendants, mercredi 23 décembre, contre la Chase Manhattan Bank et J. P. Morgan, soupçonnés d'avoir dissimulé des avoirs juifs qui leur avaient été confiés pendant la seconde guerre mondiale. Sept banques françaises ont également été assignées devant cette juridiction.

■ **FORD/VOLVO** : selon le quotidien spécialisé suédois *Dagens Industri*, Volvo et Ford seraient en passe de conclure une « coopération industrielle » après que le PDG du groupe suédois, Leif Johansson, eut rencontré la semaine dernière « à plusieurs reprises » les dirigeants du constructeur américain.

SPORTS L'arrêt Bosman, rendu par la Cour européenne de justice le 15 janvier 1995, n'en finit pas de désorganiser l'univers du sport professionnel. ● TROIS ANS après la

victoire du modeste joueur belge Jean-Marc Bosman, parti en guerre contre les quotas ségrégationnistes du football européen, le marché des transferts connaît une frénésie

sans précédent. ● L'IDÉE D'UNE EXTENSION de l'arrêt au-delà des frontières de l'Union européenne fait son chemin. ● L'AVOCAT Jean-Louis Dupont, qui a défendu le

footballeur, affirme, dans un entretien au Monde, que cette jurisprudence est à l'origine de la fracture entre le sport professionnel et le sport amateur. ● JOUEUR ANO-

NYME en France, le Parisien Franck Escalon, parti tenter sa chance à l'étranger, est aujourd'hui footballeur vedette d'un club de quatrième division écossaise, Ross County.

Bientôt, l'arrêt Bosman n'ignorera plus aucune frontière

La décision de la Cour européenne, qui permet la libre circulation des sportifs professionnels au sein des Etats membres, a provoqué un séisme sur le marché des transferts. A terme, aucun sport, aucune compétition, ni aucun pays, n'échappera à cette jurisprudence

AVEC le recul, l'histoire est croustillante. En février 1998, le Conseil de l'Europe envoie un questionnaire sur le thème de l'arrêt Bosman à différents acteurs du milieu sportif européen. Un mois plus tard, la Fédération française de football (FFF) fait parvenir sa réponse. Rien qui ne saute aux yeux dans ces deux pages dactylographiées et non signées. Si non cette observation : la FFF exprime son inquiétude vis-à-vis de l'exode des meilleurs internationaux français vers l'étranger, très perturbant pour les sélections nationales.

Perturbant ? Quatre mois plus tard, la France gagne la Coupe du monde de football. A mots couverts, certains spécialistes font alors remarquer que cette victoire doit justement beaucoup à l'arrêt Bosman. En partant pour l'Italie, l'Allemand ou l'Angleterre, Zinedine Zidane et ses coéquipiers ne se sont-ils pas aguerris au contact de championnats de très haut niveau ? Si tous étaient restés au pays, les Bleus auraient-ils été champions du monde ?

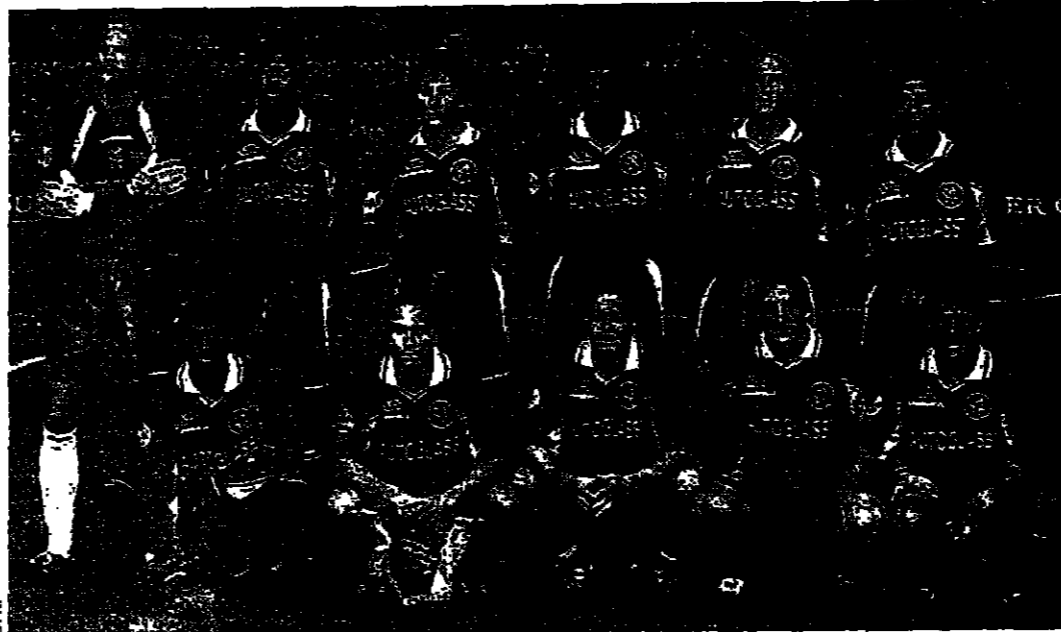
Trois ans après avoir été rendu par la Cour européenne de justice, l'arrêt Bosman n'en finit pas de nourrir les débats. Cette décision favorisant la libre circulation au sein des pays membres a boule-

versé sans retour le paysage sportif européen. Jamais le marché des transactions de club à club n'avait enregistré autant de mouvements. Certains pays, notamment en Scandinavie, ne se remettent pas d'avoir vu partir la totalité des membres de leurs équipes nationales alors qu'à l'opposé, certains championnats s'alarment devant l'afflux d'un nombre trop considérable d'étrangers. Ces derniers mois, des voix se sont ainsi élevées d'Allemagne, d'Espagne ou encore d'Italie, autant de pays ayant raté leur Coupe du monde.

JUSQU'OU IRA-T-ON ?

La révolution annoncée par Jean-Marc Bosman, modeste joueur belge parti en croisade contre les règlements féodaux du football, bat son plein. Si l'exemple le plus souvent cité demeure celui de Chelsea - club de football londonien capable de composer son onze de départ avec deux Italiens, deux Français, un Néerlandais, un Norvégien, un Roumain, un Uruguayen, un Nigérian et « seulement » deux Anglais -, l'histoire de l'équipe de judo de Sarrelouis, en Allemagne, mérite tout autant d'être contée.

Au printemps, ce petit club a gagné le titre national par équipe avec, dans ses rangs, six judokates



Trois Italiens, trois Anglais, deux Français (Marcel Desailly et Frank Leboeuf), un Espagnol, un Néerlandais et un Jamaïcain figurent dans l'équipe de Chelsea.

britanniques, une par catégorie de poids. « Nous avions passé un partenariat avec un club basé à Londres, Camberley, afin de relever le niveau de notre équipe », explique en toute simplicité Hans-Jörg Opp, le président

du club. Aucun pays et quasiment aucune discipline n'échappent à l'arrêt Bosman.

Le club de tennis de table de Ochsenhauser a été sacré champion d'Allemagne avec un Russe, un Suédois, un Roumain, un Au-

trichien, un Chinois et aucun Allemand. Une soixantaine de Roumains jouent au rugby en France, toutes divisions confondues. Vingt-quatre handballeurs français se croisent dans le championnat allemand. A Anglet (Pyrénées-

Atlantiques), quatre Espagnols, deux Canadiens, deux Finlandais et deux Tchèques font les beaux jours de l'équipe professionnelle de hockey sur glace. Etc.

Jusqu'ou ira-t-on ? Probablement au-delà de l'espace économique européen si l'on en croit la décision prise, le 7 octobre, par le Comité national olympique et sportif français (Cnsf). Était traité, ce jour-là, le cas d'une basketteuse polonaise, Lilia Malaja. Son employeur, le RC Strasbourg, se trouvait dans l'impossibilité de la faire évoluer, disposant déjà dans son effectif de deux joueuses non citoyennes de l'Union, limite imposée par le règlement fédéral. Que croyez-vous que fit Lilia Malaja ? Elle demanda à être considérée comme « une sportive communautaire » en vertu d'un accord d'association signé par son pays, la Pologne, avec l'Union économique européenne en 1991. Le Cnsf lui donna raison. La quasi-totalité des pays de l'Est et du Maghreb ayant paraphé des accords similaires avec Bruxelles, l'arrêt Bosman semble promis à un bel avenir géographique.

Le 1^{er} décembre, une nouvelle importante est arrivée de Munich, où était réuni le bureau central de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA). Reconnaisant son impuissance face à l'arrêt Bosman et largement débordée par la prolifération des naturalisations, la FIBA émettait l'idée de lever « toutes » les limitations existantes en matière de nationalité. En clair : rien n'empêchera le CSP Linoges de jouer avec dix Américains ou le RC Strasbourg d'engager dix Polonaises. La décision doit être ratifiée en mai 1999, mais, déjà, on ne parle plus que de cela sous les paniers.

La FIBA inspirera-t-elle d'autres fédérations internationales ? Cet arrêt Bosman élargi à l'échelle du globe sera-t-il copié dans d'autres sports ? L'ancien footballeur international luxembourgeois René Kollweiter, aujourd'hui membre du Parlement luxembourgeois (PS), va plus loin. Lors d'un récent débat organisé par le Conseil de l'Europe à Paris, il dessinait les contours d'un sport prochainement « mondialisé » : « Bientôt, la notion d'équipe nationale sera balayée. Cela aura pour effet de mettre fin aux pratiques de naturalisation abusive. Je suis persuadé qu'un jour, on verra un joueur comme le Néerlandais Dennis Bergkamp, qui évolue à Arsenal, porter le maillot de l'équipe d'Angleterre, tout simplement parce qu'il joue dans le championnat anglais. »

Un dédommagement pour le « paria »

Trois ans après la décision de la Cour européenne lui donnant raison, Jean-Marc Bosman vient d'obtenir l'assurance d'être dédommagé. L'Union belge de football a annoncé, mardi 22 décembre, qu'elle allait lui verser la somme de 2,75 millions de francs. D'après son avocat Jean-Louis Dupont, « le nouveau tandem de la Fédération internationale, formé par le président Sepp Blatter et le secrétaire général Michel Zen-Ruffinen » s'est engagé à mettre un terme à l'affaire. Par ailleurs, une association belge appelée « Sport et Libertés » a lancé un appel à la générosité des grands joueurs en faveur de Jean-Marc Bosman. Baptisée « Thank you Jean-Marc Bosman », l'opération invite les professionnels des quinze pays membres de l'Union à verser une prime de match au joueur belge, lequel a l'intention de créer une fondation portant son nom pour venir en aide aux laissés-pour-compte du football professionnel. Quelques 236 fax et 450 courriers individuels ont été envoyés. Aucune réponse n'avait encore été reçue, ces derniers jours.

« L'arrêt Bosman a propulsé le sport professionnel dans une ère de libéralisme à outrance. Comment voyez-vous la situation évoluer dans les années à venir ?

- L'arrêt Bosman a déclenché un processus de scission entre sport professionnel et sport amateur. Le rôle des pouvoirs publics va, du coup, devoir se différencier : un interventionnisme de soutien financier, en ce qui concerne le sport hobby ; un rôle régulateur, de législateur et de juge, en ce qui concerne le sport professionnel. La Fédération, qui auparavant gérait tant le sport professionnel que le sport amateur, risque de se voir confiner à la gestion de ce dernier, le sport professionnel étant pour sa part confié à des ligues professionnelles de plus en plus indépendantes. La compétition de haut niveau risque de ressembler de moins en moins à un sport et de plus en plus à un spectacle, faisant partie intégrante de l'industrie du divertissement et d'ailleurs géré par des sociétés internationales actives horizontalement dans ce secteur.

- Va-t-on inéluctablement vers un mode de fonctionnement à l'américaine, avec des clubs qui seraient des franchises que l'on vend et que l'on achète ?

- Un scénario du pire, une dérive incontrôlée vers le sport spectacle, pourrait très bien aboutir à cela. Cependant, il ne faut pas croire que nous sommes condamnés à une telle issue. Il suffirait par exemple que la Commission européenne reconnaisse que la structure pyramidale du sport,

basée sur le principe de la qualification sportive, est une caractéristique essentielle du sport européen et qu'il ne viole donc pas le droit de la concurrence pour que les diverses fédérations européennes puissent légalement empêcher l'apparition d'une super-ligue totalement séparée de la base de la pyramide.

- Que pensez-vous du phénomène de cotation en Bourse qui se développe dans le monde du football ?

- La cotation en Bourse entraîne un changement fondamental des valeurs d'un club : l'objectif essentiel devient de dégager de la valeur pour ses actionnaires et non plus du plaisir pour ses supporters. La cotation en Bourse contribue à accentuer la césure entre le sport entreprise et le sport hobby. Dans un championnat donné, si tous les clubs sont cotés en Bourse, il n'y a pas de problème. Si seuls cinq ou six clubs ont un réel accès au marché des capitaux publics, alors la cotation en Bourse peut être la pire des choses car elle rompt de manière structurelle la possibilité d'un équilibre compétitif entre les quinze à vingt clubs constituant le championnat. C'est pourquoi la technique de la « multipropriété », qui permet à une société cotée en Bourse de contrôler plusieurs clubs - un par pays -, est intéressante : elle offre en effet la possibilité à des petits clubs d'avoir accès au marché des capitaux par son appartenance à un ensemble plus important.

- Quels sont les garde-fous qui pourraient

être mis en place pour éviter le tout-libéral ?

- Terriblement secoués au cours des cinq dernières années, on peut penser que les fédérations sportives devraient à présent bénéficier d'un peu de sympathie de la part des pouvoirs publics. Pas pour qu'elles fassent tout et n'importe quoi. Mais bien pour leur permettre de conserver leur rôle de régulateur et de stabilisateur du sport. Les fédérations internationales, en fait, pourraient accepter que certains problèmes les dépassent et les laisser résoudre par les Etats - celui du dopage, qui est, aujourd'hui, un problème de société plutôt qu'un problème sportif, ou celui des agents, qui pratiquent une véritable traite des êtres humains en faisant venir en Europe des enfants africains ou sud-américains. Par ailleurs, en développant le concept de « la spécificité sportive », les pouvoirs publics en général et la Commission européenne en particulier reconnaîtraient aux fédérations nationales et internationales un statut « para-étatique » et considéreraient donc qu'il ne s'agit pas seulement d'entreprises économiques. En d'autres termes, un certain nombre de règles ou de mécanismes sportifs seraient considérés comme étant légitimes bien que, *prima facie*, ils violent certains principes juridiques, notamment concernant la libre circulation des travailleurs ou la libre concurrence.

Propos recueillis par Benoît Hopquin et Frédéric Pötet

F. P.

Jean-Louis Dupont, avocat de Jean-Marc Bosman « Une scission a eu lieu entre sport professionnel et sport amateur »

« L'arrêt Bosman a propulsé le sport professionnel dans une ère de libéralisme à outrance. Comment voyez-vous la situation évoluer dans les années à venir ?

Les tribulations de Franck Escalon, joueur français inconnu, au fin fond de l'Ecosse

DINGWALL, (Ecosse) de notre envoyé spécial C'est un stade de football planté au milieu d'un décor de carte postale. Au loin, des collines verdoyantes où paissent des moutons à laine. Plus près, les créneaux d'un château assaillis par des mouettes tridactyles et rieuses. Bienvenue à Dingwall, romantique bourgade écossaise de quelques milliers d'âmes, à 300 kilomètres d'Édimbourg. C'est ici qu'évolue le Ross County FC, « l'équipe professionnelle la plus au nord de Grande-Bretagne ». C'est ici aussi qu'opère le seul footballeur français de la quatrième division écossaise. Il s'appelle Franck Escalon, il a vingt-cinq ans et une houppe de cheveux balayé par les vents. « Notre star à nous », dit-on dans les pubs du comté.

Qu'est-il donc venu faire dans la contrée ? Gagner sa vie, tout simplement. Sans l'arrêt Bosman, Franck Escalon n'aurait sans doute jamais pu poser ses valises au cœur des Highlands un matin de décembre 1997. Depuis trois ans, plus

aucun championnat professionnel n'échappe à la venue de joueurs étrangers. En seulement une saison, une vingtaine de Français sont ainsi passés par l'Ecosse, la plupart en coup de vent. « Je me souviens que quelques-uns m'ont appelé avant de débarquer, raconte Franck Escalon. Ils venaient faire des essais dans des clubs de deuxième ou troisième division et voulaient savoir à quel niveau cela correspondait en France. J'avais du mal à répondre. Le football est tellement différent ici. »

L'histoire de Franck Escalon est d'abord celle d'un footballeur professionnel anonyme. L'adolescent a seize ans quand il quitte le foyer familial de Montrouge (Hauts-de-Seine) pour le centre de formation du RC Lens. Un an plus tard, n'ayant pas réussi à convaincre les dirigeants nordistes, il est invité à aller voir ailleurs. Louhans-Cuiseaux, club de D2, l'accueille. L'apprenti comprend que le voyage sera une étape essentielle de sa vie de footballeur, une vie mouvementée, de la région parisienne à la

Bretagne, de D2 en D4, de blessures en service militaire. Le premier bilan est mitigé. Un coup de téléphone l'empêche de tout laisser tomber. Au bout du fil, Willy McKay. Profession, « agent de joueur ». L'homme ne l'a jamais vu jouer mais a entendu parler de lui. Trois jours plus tard, Franck Escalon s'envoie pour l'Ecosse. Première étape : Kilmarnock, une ville industrielle de la côte ouest. Le club local, qui joue en première division, a besoin de sang neuf afin d'affronter, à l'automne 1997, l'OGC Nice en Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes. Franck Escalon dispute deux matches avec l'équipe réserve mais aucune suite n'est donnée.

Willy McKay et son poulain descendent alors d'une division et de quelques kilomètres vers le sud, à Ayr United. Là, à son grand étonnement, le jeune homme découvre que cinq Français, dont l'ancien défenseur international Luc Sonor, portent déjà les couleurs locales. « Le premier soir de mon arrivée, je me suis retrouvé au restaurant avec

exploration. Le fighting spirit à la mode écossaise le fascine tout autant que la prodigieuse santé de ses coéquipiers, les lendemains de soirées arrosées. Le jeu de l'offre et de la demande repart de plus belle. Des clubs huppés, dont certains évoluent en championnat d'Angleterre, ont envoyé des émissaires observer Franck Escalon. Lui qui rêvait de faire une belle carrière en France, saisira sa chance, ici, dans les îles Britanniques, si elle se présente.

Sa technique individuelle du milieu de terrain et son sens du jeu émerveillent un public plutôt habitué à un football physique et totalement dépourvu d'imagination. En retour, « Franck » poursuit son

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 102 effectués mercredi 23 décembre 1998
Premier tirage : 7, 20, 22, 28, 39, 42, numéro complémentaire : 8. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 274 340 F; pour 5 numéros : 6 865 F; pour 4 numéros et le complémentaire : 292 F; pour 4 numéros : 146 F; pour 3 numéros et le complémentaire : 28 F; pour 3 numéros : 14 F.
Second tirage : 4, 13, 16, 38, 42, 46, numéro complémentaire : 35. Rapports pour 6 numéros : 11 659 785 F; pour 5 numéros et le complémentaire : 77 035 F; pour 5 numéros : 5 135 F; pour 4 numéros et le complémentaire : 254 F; pour 4 numéros : 127 F; pour 3 numéros et le complémentaire : 28 F; pour 3 numéros : 14 F.

F. P.

501111

La face cachée des fêtes de fin d'année

Ceux qui redoutent l'arrivée de Noël et du Jour de l'an sont minoritaires. Mais ils affirment leur résistance aux rituels de réjouissance programmés

DES CADEAUX ? Albert a l'habitude d'en offrir à son épouse. Mais jamais à Noël. Ce très actif retraité de soixante-cinq ans tient en horreur la seconde moitié du mois de décembre. La Saint-Sylvestre ? « Une assiette de tagliatelles avec des truffes et au lit à 22 heures. C'est à peu près la seule fois dans l'année où je me couche aussi tôt. J'y mets un point d'honneur ! » Michèle, la trentaine, « fête Noël comme tout le monde pour ne pas faire de peine à [ses] parents ». « Mais je boycotte le jour de l'an, insiste-t-elle. Je vais au cinéma. »

Ces exemples de résistance individuelle aux rituels des fêtes de fin d'année sont moins exceptionnels qu'on ne l'imagine. Minoritaires - mais, précisément - manifestement, « pas rabat-joie », les rebelles ne revendiquent pas spontanément leur statut de contestataires. Toutefois, lorsqu'on les interroge, ils sont intraitables.

Catherine, quarante-quatre ans, qui « aime rigoler, manger et boire », avoue ne pas avoir gardé de son enfance que des bons souvenirs de cette période. Elle se plie au réveillon de Noël pour ne pas décevoir ses quatre enfants mais refuse avec énergie les fondions du 31 décembre. « Je déteste ce qui est programmé et je n'ai plus envie de me forcer. Nous vivons dans une société où il faut s'organiser de plus en plus. Alors, je dis : vive l'imprévu ! »

« Faire la fête parce qu'il le faut, c'est un peu triste. Je préfère les surprises aux cadeaux. Lorsque j'en discute, je me rends compte que c'est une opinion assez partagée », assure Valérie, agent de maîtrise qui, comme d'autres, ne supporte plus « le stress des magasins bondés où les gens sont prêts à se battre pour une boule de Noël, où l'on

achète des trucs à des prix déirants pour des enfants de trois ans ». Elle aussi allergique « à la Saint-Sylvestre, à ses cotillons et à ses langues de belle-mère », Anne Debardé, psychologue pour enfants, doute pourtant de la sincérité de ceux qui proclament leur aversion pour Noël. « Ceux qui affirment ne pas aimer Noël sont de gros menteurs. Il y a forcément une petite part d'eux-mêmes qui jubile. C'est la dernière fête à la fois privée et collective. Elle permet de revivre, ne serait-ce qu'un instant, des moments magiques. » Surtout s'il y a de jeunes enfants dans la famille.

« Nous vivons dans une société où il faut s'organiser de plus en plus. Alors, je dis : vive l'imprévu ! »

La fin de l'année n'est pourtant pas forcément synonyme de réjouissances et de chaleureuses retrouvailles. « Noël est une période que je n'ai jamais aimée. C'est le prétexte à un rassemblement où l'on prétend être une famille unie. En fait, on fait semblant. Les vieilles querelles rejaillissent naturellement », relève amèrement Patricia.

« Pour les patients, c'est souvent une période difficile à vivre », confirme Christophe Dejourns, psychanalyste et professeur de psychologie au Conservatoire national des arts et métiers. La symbolique de la fête et des débordements affectifs, laisse espérer que,

cette fois, tout se passera bien. Mais les vieux différends de l'enfance refont surface : demandes de reconnaissance déçues, mise à l'épreuve des frères, sœurs et parents sur le thème de l'équité, jalousies... Avec son effet grossissant des confits intimes, Noël en famille peut ressembler à une loupe mettant en évidence l'écart entre la dimension symbolique de la période et la brutale matérialité des choses. »

Selon Christophe Dejourns, la profusion des cadeaux place aussi dans une situation plus qu'inconfortable ceux qui n'ont pas les moyens de suivre cette logique. « Autrefois, les gens chantaient ensemble ; aujourd'hui, ils s'échangent des cadeaux. Or il n'est pas toujours facile de recevoir quelque chose. Lorsqu'on n'a pas les moyens de manifester les mêmes signes extérieurs de générosité que les autres, le malaise est réel. Pour cette raison, il arrive que des gens refusent d'être invités et préfèrent s'isoler. »

Fête de la famille traditionnelle, Noël peut aussi devenir facteur de perturbations dans les familles recomposées ou éclatées. Il faut arbitrer entre les différentes invitations, jongler avec les remises de cadeaux par les multiples grands-parents sans fâcher personne. Et, parfois, trancher cette question délicate : chez qui passer le réveillon du 24 décembre ? « Lorsqu'on n'appartient pas à une grande famille unie, il faut choisir son camp. Ce n'est pas toujours facile », témoigne une jeune femme dont les parents sont divorcés.

Malgré leur face cachée et les blessures qu'elles ravivent quelquefois, les normes sociales qui régissent les rituels de fin d'année ne sont pas près d'être ébranlées. Toutefois, elles évoluent. Ainsi, il



n'est plus exceptionnel que ces fêtes de famille se tiennent en dehors du foyer, en des lieux ensoleillés ou enneigés, parfois à des milliers de kilomètres. Selon les agences, rares sont pourtant les voyageurs qui affirment s'en aller pour fuir l'ambiance de Noël.

Les experts en marketing observent par ailleurs le développement des pratiques visant à atténuer la dimension commerciale des fêtes. Par exemple en rédui-

sant, d'un commun accord, la valeur des présents offerts. Dans les familles nombreuses, il arrive même que l'on tire au sort parmi les frères et sœurs celui qui sera le bénéficiaire d'un cadeau unique financé par chacun.

Le développement des offres permettant d'alimenter un « compte-voyage » (Le Monde du 17 décembre) ou, encore, la pratique des réveillons à thème avec décor et déguisements semblent

également témoigner d'une évolution des comportements. « Noël est un événement collectif qui est en train de s'individualiser, avance David Jobin, de l'agence de publicité Saatchi & Saatchi. Chacun l'adapte à son goût, essaie de le modeler pour l'adapter, le maîtriser, s'aménager une bulle bien à soi. D'objet de consommation, il devient sujet de consommation. »

Jean-Michel Normand

La « convivialité d'improvisation » est dans l'air du temps

LA FÊTE programmée de longue date, figée depuis toujours sur un calendrier et dont on sait très exactement quels en seront les participants, n'est plus vraiment à la page. Visiblement, les Français ne rechignent pas à s'amuser. Mais nombre d'entre eux préfèrent les réactions spontanées aux réjouissances institutionnalisées.

A Paris, le public tricolore, que l'on disait tiède, a submergé les Champs-Élysées, et il a manifesté dans les grandes rues de toutes les communes de France, au soir

Lorsqu'il s'agit de prendre du bon temps, l'individu ne veut plus être enfermé dans son statut social. « Les fêtes de famille suscitent aujourd'hui à la fois du plaisir d'être ensemble mais aussi beaucoup d'embarras », écrit le sociologue François de Singly, spécialiste de la structure familiale, dans *La fête de famille* (Press éditions, 1998).

PLACES ATTRIBUÉES
« A Noël, poursuit-il, presque toutes les familles placent les individus autour de la table selon cer-

cient davantage les rassemblements collectifs, mais aussi les fêtes organisées à la dernière minute, selon l'opportunité. Avec la généralisation des téléphones portables, on peut se joindre très facilement. Il est facile de déterminer en toute fin d'après-midi le lieu de rendez-vous et prévenir les convives », estime Isabelle Canivet, chargée d'études à la Cofrema.

Bref, la sociabilité se fonde de préférence sur un réseau d'affinités électives, une tribu composée d'amis mais aussi de quelques membres de la famille. « Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'une petite partie de la population assimile Noël ou le 1^{er} janvier - pourtant moins souvent consacré à la famille - à des événements sans beaucoup de sens, voire une forme de corvée, considère Isabelle Canivet. On rencontre en particulier cette attitude chez les femmes qui, traditionnellement, assurent l'essentiel des préparatifs, qu'il s'agisse du réveillon ou de l'achat des cadeaux. »

CONCEPTION PLUS DÉPOUILLÉE
Reflet d'une quête d'un sens collectif, cette conception plus mouvante et peut-être plus dépouillée de la convivialité influencera sans doute les festivités qui accompagneront le basculement dans le XXI^e siècle.

Si l'on en croit le cabinet de consultants Martine Leberpeur, qui a interrogé, à la demande d'une firme de cosmétiques, un échantillon de jeunes femmes « branchées » à travers l'Europe et le reste du monde, la tendance n'est pas vraiment aux paillettes et à la « grande bouffe ».

Sur le coup de minuit, le 31 décembre 1999, elles se verraient plutôt retrouver, en couple, un endroit cher à leur cœur. Ou faire le grand saut dans le XXI^e siècle sur la banquette de l'Arctique ou de l'Antarctique pour un réveillon en harmonie avec les éléments cosmiques...

J.-M. N.

Sexe et Saint-Sylvestre

Depuis longtemps, la période qui sépare le solstice d'hiver et la Saint-Sylvestre est considérée comme une parenthèse un peu particulière. Ces douze jours représentent l'écart qui sépare l'année lunaire et l'année solaire. « La nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier est connue pour être propice aux rapports sexuels féconds », souligne Philippe Besnard, directeur de l'Observatoire sociologique du changement (OSC), qui précise que l'on enregistre régulièrement « une augmentation du nombre de naissances aux alentours du 24 septembre ». Le phénomène est encore plus accentué en Grande-Bretagne et en Allemagne. La nuit de Noël est apparemment plus chaste.

« Le nombre de suicides de personnes seules ou âgées n'augmente pas en décembre, ajoute Philippe Besnard. Dans l'hémisphère nord, il culmine en mai-juin. »

Le dernier mois de l'année est, en revanche, particulièrement propice aux vols à main armée, vols à la tire et cambriolages de résidences secondaires.

du 12 juillet, pour célébrer la victoire des Bleus en finale de la Coupe du monde de football. Une allégresse qui valait tous les réveillons.

Cet été, on a également pu vérifier le succès grandissant des fêtes locales et, en particulier, des bals populaires. Sans parler des rave parties. « Les rituels de la fête changent. On voit se dessiner des attitudes nouvelles, en décalage avec les institutions, note Nicolas Hierlin, sociologue à l'Insee. Regardez les couples : certains célèbrent de préférence leurs propres dates, par exemple celle de leur première rencontre, plutôt que leur anniversaire de mariage. »

tains principes qui tiennent peu compte des liens personnels. Le classement est effectué davantage en fonction des générations, par exemple. Dès lors, chacun devra se convaincre, pour être heureux, que cette place attribuée n'est pas contradictoire avec la revendication d'être soi-même, d'être considéré comme une personne unique. » D'où, selon François de Singly, « la fréquence des déplacements au cours du repas ».

A la Cofrema, société spécialisée dans l'observation des comportements, on parle de « convivialité d'improvisation ». « D'après nos enquêtes, les jeunes - mais pas seulement eux - appré-

le nouvel Observateur

ZIDANE HOMME DE L'ANNÉE

L'histoire d'un footballeur qui a fait croire aux Français qu'ils pouvaient s'aimer

IRAK, IMPEACHMENT QUAND L'AMÉRIQUE PERD LA TÊTE

La douceur arrive pour Noël

VENDREDI. Une perturbation arrive sur la Bretagne jeudi en fin d'après-midi. Elle traversera la moitié nord du pays pendant la journée de Noël en amenant progressivement de la douceur. Elle pourra donner sur le Nord-Est de la pluie verglaçante en matinée. Le vent de sud-ouest se renforcera sur la moitié nord.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. - Le ciel sera couvert avec de la pluie à partir de la mi-journée. Le vent de sud-ouest se renforcera entre 70 et 80 km/h. Il fera entre 8 et 11 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel sera gris avec quelques gouttes. Un passage pluvieux plus marqué touchera les côtes dans l'après-midi. Le vent de sud-ouest atteindra 70 à 80 km/h. Il fera entre 8 et 10 degrés.

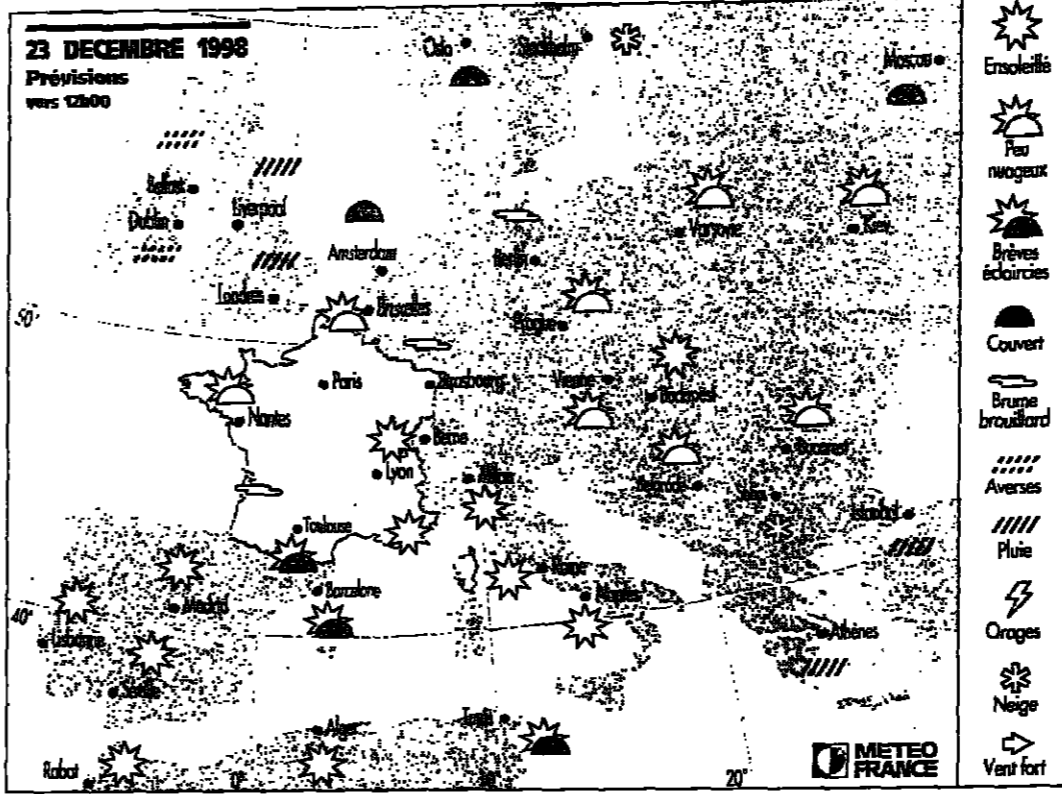
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Quelques brouillards givrants le matin dans les vallées, mais le ciel couvert avec des pluies vergla-

çantes gagnera du terrain. La limite pluie-neige montera jusqu'à 1 000 m environ. Le vent de sud-ouest atteindra les 60 km/h l'après-midi. Après des gelées matinales jusqu'à -2 degrés, le thermomètre remontera l'après-midi entre 2 et 5 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel sera assez nuageux avec quelques bruines sur Poitou-Charentes. Il fera de 7 à 11 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le ciel sera nuageux avec quelques pluies verglaçantes dans la région lyonnaise en début de matinée. Après des gelées matinales, les températures remonteront entre 3 et 7 degrés d'est en ouest.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur la Corse, le ciel sera couvert le matin avec des orages et il neigera à partir de 1 000 mètres. Le soleil se montrera sur les autres régions mais il sera voilé par des nuages élevés. Il fera de 8 à 12 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

AMÉRIQUE LATINE. La première croisière supersonique en Concorde, vol Air France, au départ de New York, conduit au Brésil, Costa Rica, Argentine, Chili et île de Pâques. Organisé en trois semaines par le voyageur américain Abercrombie & Kent, ce circuit prévoit, outre Phébergement, les visites de Rio, de Santiago du Chili, de Lima, des chutes d'Iguazu, de Buenos Aires, Ushuaïa, et une croisière jusqu'au cap Horn. Au départ de New York, du 8 au 27 janvier, renseignements à Chicago, tél. : 00-312-630-954-29-44, (<http://www.abercrombiekent.com>).

FRANCE. Partir en Provence, la brochure du Service Loisirs Accueil des Bouches-du-Rhône, présente des propositions d'hébergements, du trois étoiles au palace en passant par la résidence hôtelière et les logis de France. Disponible au Comité départemental du tourisme, tél. : 04-91-13-84-13.

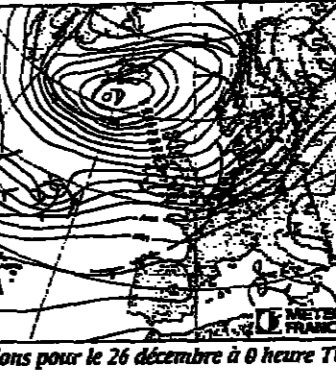
PRÉVISIONS POUR LE 23 DÉCEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; ** : neige.

FRANCE météorologie	NANCY	-3/5	#
	NANTES	0/5	#
	NICE	2/11	S
	PARIS	0/4	#
	SAU	-1/10	#
	PERPIGNAN	0/11	#
	RENNES	1/6	N
	ST-ETIENNE	-3/7	#
	STRASBOURG	-3/7	#
	TOULOUSE	-3/3	#
	TOURS	-5/5	#
	LILLE	-1/4	N
	LIMOGES	-1/6	#
	FORT-DE-FRANCE	-4/6	#
	NOUMEA	-1/9	N

PAPEETE	25/28	S
POINTE-A-PITRE	23/28	N
ST-DENIS-RE	24/28	C
EUROPE		
AMSTERDAM	4/7	C
ATHENES	8/12	P
BARCELONE	5/11	S
BELFAST	1/3	P
BELGRADE	-7/4	N
BERLIN	-1/2	C
BERNE	-5/0	S
BRUXELLES	2/6	N
BUCAREST	-10/-4	N
BUDAPEST	-7/3	S
COPENHAGUE	-1/3	S
DUBLIN	0/4	P
DUBLIN	0/3	#
FRANCFORT	-2/4	C
GENEVE	-3/1	S
Helsinki	-13/-7	S
ISTANBUL	4/5	P

KIEV	-10/-7	N
LISBONNE	5/13	S
LIVERPOOL	3/9	P
LONDRES	2/9	P
LUXEMBOURG	-2/3	C
MADRID	-4/7	S
MILAN	-4/3	S
MOSCOU	-15/-9	C
MUNICH	-6/2	C
NAPLES	2/8	S
OSLO	-6/1	C
PALMA DE M.	2/15	S
PRAGUE	-9/1	N
ROME	-3/9	S
SEVILLE	5/13	S
SOFIA	0/4	P
ST-PETERSBURG	-16/-8	N
STOCKHOLM	-12/16	N
TENERIFE	12/16	N
VARSOVIE	-8/3	N

LE CAIRE	-4/6	S
MAARAKECH	-5/0	N
NAIROBI	15/27	S
PRETORIA	17/27	P
RABAT	10/16	S
TUNIS	7/13	N
ASIE-OCEANIE		
BANGKOK	25/32	N
BOMBAY	18/30	S
DIARAKARTTA	25/30	P
DUBAI	19/27	S
HANOI	20/26	S
HONGKONG	17/22	S
JERUSALEM	12/18	S
NEW DEHLI	8/21	S
PEKIN	-2/6	S
SEOUL	2/5	S
SINGAPOUR	25/29	P
SYDNEY	19/23	C
TOKYO	6/12	C



VENTES

Deux siècles de porcelaine de Minton

Depuis la fin du XVIII^e siècle, la manufacture la plus célèbre d'Angleterre est réputée pour la variété de ses motifs

EN ANGLETERRE, les porcelaines de Minton sont un peu l'équivalent de celles de Limoges, en France. Jusqu'au 31 janvier, une exposition leur est consacrée dans une galerie du Louvre des antiquaires, qui présente un ensemble de plats, assiettes, théières et services dont les décors inventifs ont fait la célébrité de cette manufacture.

Dès 1793, Thomas Minton, le fondateur, maître graveur de formation, se montre d'une grande exigence esthétique et technique. Il dirige la fabrique jusqu'en 1836, puis son fils et son neveu lui succèdent et portent la production à son apogée. Collectionneurs acharnés de céramiques, ces deux hommes s'intéressent à tout ce qui a été fait dans le passé. Ils ont installé leur collection dans l'usine afin qu'elle puisse être consultée à tout moment par les artistes qu'ils font travailler. Elle fut la source de bien des motifs et arrangements qui connurent un immense succès.

Les prix dépendent de la notoriété des modèles et de leur ancienneté : certains services du début du XIX^e siècle sont encore

édités aujourd'hui. Dans l'exposition, une théière de forme ovale, qui date de la première période (vers 1805-1810), est entièrement peinte à la main (2 200 F).

Deux siècles de création laissent un large choix de genres, de couleurs et de formes

Ce procédé va évoluer avec l'utilisation de certaines techniques d'imprimerie pour les bordures, mais toujours avec une partie peinte à la main sur les beaux modèles.

Un service à gâteaux de la période 1836-1841 offre un décor moulé en relief en forme de fleur, peint de fleurs et de papillons (six tasses et soucoupes, théière, plat à gâteaux, 12 500 F). Un autre des

mêmes années, orné de rinceaux et arabesques en dorure, se compose de quatre pièces de formes, accompagnées de quatorze tasses (café et thé) et de sept soucoupes : jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la même soucoupe sert pour deux tasses différentes (8 500 F). On peut admirer le style rococo sur un déjeuner dont la tasse présente un bord ondulé et une anse divisée en deux brins (1 500 F).

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

- **Fayence (Var),** antiquités-brocante, le Grand Jardin, du samedi 26 décembre au dimanche 3 janvier, de 10 heures à 18 h 30, 60 exposants, entrée 25 F.
- **Maintenon (Eure-et-Loir),** antiquités-brocante, salle Leblond-Pierres, samedi 26 et dimanche 27 décembre, de 9 h 30 à 18 h 30, 30 exposants, entrée 15 F.

Chinoïseries et autres fantaisies orientales tiennent une place de choix. Le modèle « green cocatrice », qui représente un oiseau mythologique inspiré du Japon, a été maintes fois repris. Une tasse et sa soucoupe de 1860 valent autour de 1 000 F, celles de 1920 de 600 F à 700 F. Le décor « Chinese Tree », créé en 1820, fait également partie des succès constants de la fabrication (grande assiette vers 1845, 950 F).

Minton a aussi reproduit et interprété les créations de la manufacture de Sèvres. Un service de quarante-huit assiettes de trois tailles différentes, à décor de palmettes en dorure sur fond rouge dans le goût de Sèvres, remonte aux années 1878-1893 (14 500 F).

Dans le goût de la faïence hollandaise, le modèle Delft, à décor bleu et blanc, avait été choisi pour les « deuxième classe » du Titanic. On trouve notamment un présentoir sur piedouche de 1888 (1 200 F), un déjeuner vers 1930 (650 F).

Les marques de fabrique successives permettent aux spécialistes de dater précisément toute la production. Comme dans tout achat de céramique, on se méfie des moindres défauts qui dévaluent toujours les objets.

Catherine Bedel

★ **Galerie Céline Serrano, Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal, 75001 Paris, tél. : 01-42-60-97-20.** Jusqu'au jeudi 31 janvier, du mardi au dimanche de 11 heures à 19 heures.

DÉPÊCHES

CANNES : le Salon des antiquaires de Cannes est ouvert pendant toute la durée des fêtes, et 80 exposants présentent une marchandise prestigieuse, dont deux anges adorateurs en bois doré réalisés par le sculpteur François Lucas en 1736 pour la cathédrale de Toulouse (hauteur 2,05 m, galerie Pascal Moufflet).

★ **Palm Beach de Cannes, du vendredi 25 décembre au dimanche 3 janvier, de 11 heures à 1 heure, et de 15 heures à 20 heures le vendredi 1^{er} janvier; entrée : 50 F.**

★ **PHOTOGRAPHIE :** un livre consacré à André Naggar, chercheur de la photographie, vient de paraître sous le titre *Images mentales*. Parallèlement, la galerie Elbaz a organisé une exposition de ses photos dont les prix s'échelonnent de 1 000 F à 14 000 F.

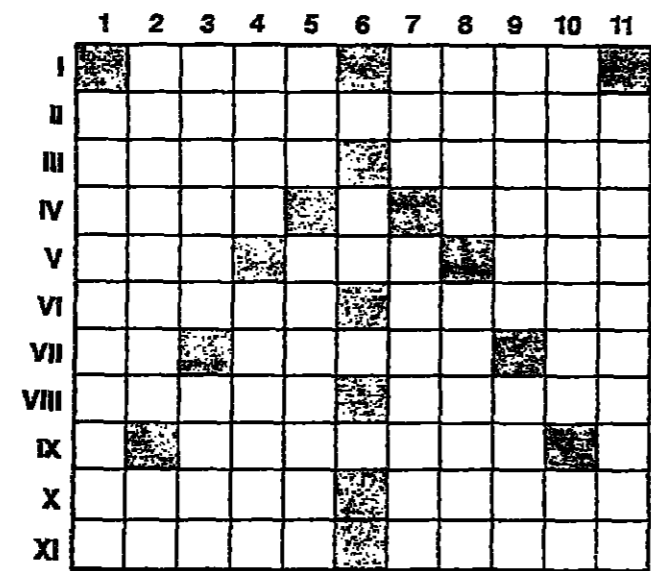
★ **Images mentales, par Michael Gibson, éditions du Cercle d'art, 390 F. Galerie Jacques Elbaz, 1, rue d'Alger, 75001. Jusqu'au 9 janvier de 10 h 30 à midi et de 14 heures à 18 h 30.**

★ **MODÈLES RÉDUITS :** le 22 décembre à Drouot, un ensemble d'automobiles de marque Dinky Toys s'est vendu légèrement au-dessus des estimations. La documentation a obtenu un grand succès avec deux lots de catalogues de plusieurs marques adjugés 8 000 F et 3 300 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98307

• SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORizontalement

1. Lié au suivant il devrait passer cette nuit. Avec le précédent, il va passer. - 2. Bien couverts pour affronter le froid. - 3. Pique. Reçoit une punition. - 4. La portière est une chienne. Dans toutes les directions. - 5. A demi démolé. Pèse sur la conscience. Fait appel. - 6. Comme un petit matin d'hiver. Ouverture matinale. - 7. Bout de rondelle. Donna de l'importance. Appuie l'affirmation. - 8. Pièce d'échappement.

VERTICALEMENT

1. Ont beaucoup de travail avec les fêtes de Noël. - 2. Ecroutte facile à serrer. En toc. - 3. Bien relevée. Son maître suit le vieillissement. - 4. Ensemble incontrôlable. Bonne quand elle est noire. - 5. Protection des gens d'armes. Venu d'en

haut. - 6. Ouvre la marche. - 7. Commença dans l'eau, finit dans le vin. Passera au solide. - 8. Panthère des neiges. Poisson qui va à la pêche. - 9. Pose le problème. Gustave I^{er}. - 10. Lièvre ou lapin. En sortie. - 11. Une fois renversé, s'oppose au profane.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98306

HORizontalement
1. Echantillon. - 2. Mouleuse. Vu. - 3. Burette. Dam. - 4. Arc. Sur-sé. - 5. U.L. Musard. - 6. Minsk. Nui (un). - 7. ESA. El. Ecot. - 8. VIII. Magasin. Ate. - 9. Enée. Conclu. - 10. Neuro. Tee. - 11. Reclassés.

VERTICALEMENT
1. Embaumement. - 2. Courtisane. - 3. Hure. Nageur. - 4. Ale. Ms. Aère. - 5. Netsukes. Oc. - 6. Tutus. Tic. - 7. Iseran. Nota. - 8. Le. Grue. Nés. - 9. Dédicaces. - 10. Ovale. Oil. - 11. Numérateurs.

Le Monde est édité par SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. ISSN : 0345-2037

Imprimerie du Monde
12, rue St. Gervais
92082 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION

N° 97

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Il est né le divin enfant...



CETTE ŒUVRE fait partie d'une série de six tableaux consacrés par les frères Le Nain à la vie de la Vierge. Avant leur saisie au moment de la Révolution française, ils se trouvaient dans la chapelle de la Vierge de l'église du couvent des Petits-Augustins, à Paris. Deux ont disparu. Trois ont été réinstallés dans des églises, et *L'Adoration des bergers* a pris place au sein des collections du Musée du Louvre.

Lorsque Jésus naît à Bethléem, des bergers des environs sont avertis par des anges de l'arrivée du Sauveur : « Voici à quels signes vous le reconnaîtrez : vous trouverez un enfant emmaillotté et couché dans une crèche. » Les bergers laissent leur troupeau et vont présenter leurs offrandes au nouveau-né.

Parmi les nombreuses œuvres inspirées par ce sujet, le Musée du Louvre conserve celles de deux de ces trois artistes :

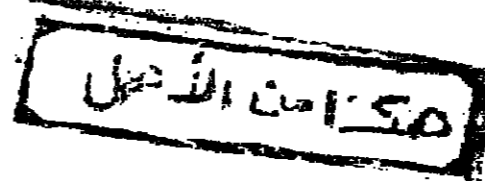
- Georges de La Tour ?
- Bartolomeo Esteban Murillo ?
- José de Ribera ?

Solution dans Le Monde du 1^{er} janvier.

Le Nain frères (Antoine, Louis, Matthieu), « L'Adoration des bergers » (vers 1630-1632), 287 x 140 cm, Paris, Musée du Louvre.

Solution du jeu n° 96 paru dans Le Monde du 18 décembre.

La maison occupée par Victor Hugo et les siens à Jersey est connue sous le nom de « Marine Terrace ». « Hauteville House » est le nom de la maison qu'ils occuperont à Guernsey, et que Victor Hugo avait songé à appeler « Liberty House ».



CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1998

COMÉDIE MUSICALE Broadway n'est plus ce qu'il était. La qualité des productions musicales qui ont fait la gloire du quartier new-yorkais a baissé. ● A DEUX EXCEPTIONS

près, Lion King et The Sound of Music (La Mélodie du bonheur), les spectacles ne tiennent guère la longueur et ceux qui perdurent ne répondent plus aux canons du genre, danse,

mise en scène et chansons en direct. ● SEUL le disque, grâce à quelques directeurs de collections passionnés, sauve la mise et permet de retrouver l'esprit de Broadway. ● EN FRANCE,

l'opérette est désertée. Toute une partie du répertoire, qui savait allier le savant et le populaire, est tombée dans l'oubli. ● DANS SA PRODUCTION INITIALE - où la mise en scène

et la chorégraphie originales de Jerome Robbins ont été reproduites avec goût et sensibilité -, West Side Story est présenté jusqu'au 10 janvier au Palais des sports, à Paris.

Les infortunes new-yorkaise et parisienne de la musique légère

Les comédies musicales ont bien du mal à faire recette à Broadway quand Paris a perdu le sens de la fête et même jusqu'aux partitions originales de nombreuses opérettes, dont les qualités méritent mieux que l'oubli

NEW YORK de notre envoyé spécial C'est, depuis quelques mois, la rengaine qu'on siffle sur Broadway: la comédie musicale n'est plus ce qu'elle était, les productions se sont dégradées, les partitions récentes ne ressemblent plus à rien, les stars ne sont plus forcément au rendez-vous. Et les vieilles recettes appliquées à des produits nouveaux ne semblent pas marcher: Andrew Lloyd-Weber, l'auteur de The Phantom of the Opera ou de Sunset Boulevard, a renoncé à monter à Broadway son Whistle Down the Wind après l'échec de ses représentations à Washington. Claude-Michel Schönberg et Alain Boublil (les Français auteurs des Misérables et de Miss Saigon) semblent ne plus trouver leurs marques, cependant que The Copeman, de Paul Simon, a dû baisser le rideau le 28 mars, deux mois après sa première officielle, malgré un budget colossal de 11 millions de dollars (environ 60 millions de francs) et la collaboration du chorégraphe Mark Morris et du Prix Nobel de littérature, Derek Walcott.

DEUX EXCEPTIONS Ce désastre apparent souffre au moins deux exceptions: d'une part, le Lion King, monté dans le théâtre installé par Disney sur la 42^e Rue et qui, sous la houlette de Julie Taymor (venue du théâtre public), a su convaincre un public large par une approche non traditionnelle du show à grand spectacle; d'autre part, le classique tout public de Rodgers et Hammerstein, The Sound of Music (plus connu en France sous sa version filmographique et le titre de La Mélodie du bonheur), rare vestige de musique de qualité (Le Monde du 24 juillet).

Mais la réfection de la 42^e Rue - rebaptisée avec lucidité «New 42^e Street» pour ce qui est du quartier des théâtres -, et la construction de salles ou complexes nouveaux aux abords

de Times Square ont précipité le genre vers la superproduction, où le son Dolby stéréo, les échelles et les perspectives rappellent le cinéma grand écran. Ainsi, le grand Gerstwin Theater, où se sont données les deux derniers revivals de Candide (Le Monde du 30 juillet 1997) et de On the Town (lire ci-dessous), deux ouvrages pour Broadway de Leonard Bernstein, est un vaste bâtiment où ne peuvent être représentées que de grandes productions et non des spectacles aux composantes trop raffinées, ce qui explique que Candide n'ait tenu là que quelques mois et qu'apparemment On the Town ne fasse pas vraiment le plein. Désormais, nombre de spectacles de seconde zone mais fort courus ne proposent même pas d'artistes chantant en direct avec un orchestre. Des danseurs évoluent en playback sur une bande-son, réduisant à sa simple valeur spectaculaire un genre qui fut naguère le lieu d'expression des artistes de vaquets, au sens noble et complet du terme, chantant, dansant et jouant.

Il faut partir à la recherche de l'esprit downtown off Broadway, présent dans des reprises ultraspectaculaires et confidentielles (celles des Encores Series, par exemple), la plupart du temps données sans orchestre ni mise en scène, afin de réentendre les comédies musicales classiques, celles de Jerome Kern, Irvin Berlin, Cole Porter, Rodgers and Hart ou Hammerstein, voire celles de George Gershwin. On a ainsi fini par oublier qu'un air aussi célèbre que Somebody to Watch Over Me est extrait d'un musical nommé Oh Kay, disparu des scènes depuis belle lurette ainsi que la plupart des ouvrages de Gershwin. Il est d'ailleurs symptomatique qu'aucune reprise sérieuse de l'une de ses comédies musicales n'ait été programmée à Broadway pour le centenaire de la naissance de l'auteur d'Un Américain à Paris.

Le disque, une fois encore, sauve la mise. Depuis quelques années, le



Nancy Walker et Chris Alexander dans «On The Town», de Leonard Bernstein.

directeur artistique d'enregistrements Tommy Krasker s'est passionné pour la reconstruction musicologique des comédies musicales de Gershwin. Les volumes parus chez Nonesuch sont un bonheur: petits orchestres, extraits-médley à deux pianos, chanteurs idoine (avec quelques stars comme Dawn Upshaw, exquise en ce répertoire), textes intégraux. C'est tout un parfum de Broadway plus intime qui nous est rendu, c'est-à-dire l'inverse, ou presque de ce que Broadway est à même de proposer aujourd'hui. Dans le même esprit, mais avec des orchestres plus fournis, le chef John Owen Edwards publie (chez Jay Records, label hélas! non importé) régulièrement les premiers enregistrements intégraux de comédies musicales telles que On the Town, Wonderful Town, de Leonard Bernstein.

En France, l'opérette est désertée, au diable comme au spectacle. Il aura fallu l'édition par Musicdisk de la collection «Gaieté lyrique» (des documents de l'Institut national de l'audiovisuel issus du vaste fonds de l'Orchestre radio-lyrique de la Radiodiffusion nationale qui s'occupait à plein temps naguère de ce répertoire!), pour réentendre les trésors de subtilité musicale dont regorge le genre. Les opérettes de Reynaldo Hahn, André Messager, Louis Bédouy n'ont jamais prétendu être Pelléas ou Tristan (Messager, qui dirigea la création de Pelléas, savait très bien où il situait sa plume); La Fiancée du scaphandrier, de Claude Terrasse, n'est pas Coup de roulis, de Messager, pas plus que Rôlé, de Maurice Yvain, ou Le Chanteur de Mexico, de Francis Lopez, ne sont Macari, de Hahn, ou La Poule noire, délicieux ouvrage de Manuel Rozenhan.

LA FIN D'UNE CULTURE MIXTE

L'opérette, comme la comédie musicale américaine, génère ses chefs-d'œuvre et ses rogatons. L'Opéra-Comique, dont ce devrait être l'une des missions urgentes, pourrait s'inspirer de ce que fit l'Opéra de Lyon sous l'ère Gardiner-Erlo-Brossman... L'Opéra de Paris boude le genre et reprend une Veuve joyeuse sinistrement Baubaus comique pour conjurer le sort du spectacle de fin d'année. La Française-Opéra et d'autres microstructures continuent opiniâtrement de servir l'opérette; les deux récentes tentatives (Le Monde des 21-22 juin et 30 octobre) de l'ensemble orchestral de Paris de redonner vie aux derniers ouvrages de Messager ne sont pas suffisantes, comme ne le sont pas quelques vestiges d'un temps passé où les opéras de province diffusaient tant bien que mal ces ouvrages.

En retrouvant son répertoire perdu, Paris retrouverait l'esprit de ces années où l'on savait s'amuser en scène, où les auteurs de partitions légères coexistaient Stravinsky sur le bout des doigts et sa valent comment s'en démarquer. C'est parce que cette culture musicale mixte (où le savant et le populaire coexistent pacifiquement) a disparu qu'une place large comme une avenue est faite aux sous-produits de masse du type de Notre-Dame de Paris...

Renaud Machart

Par l'auteur d'ARCHIBALD (700 représentations en France) LES CINÉMAS DE LA RUE D'ANTIBES Comédie satirique THÉÂTRE DES MATHURINS 01 42 65 90 00 / 01 ETUDIANTS 100 F

Broadway, outre-Atlantique et... en France

ON THE TOWN, de Leonard Bernstein (musique), Betty Comden et Adolph Green (livret et paroles), à partir d'une idée de Jerome Robbins. Avec Jesse Tyler Ferguson, Brad Aspel, Perry Layton Ojeda, Lea DeLaria, Kevin Stites (direction), George C. Wolfe (mise en scène), Adrienne Lobel (décors). Gershwin Theatre, 22 West 51^e Street, New York. Tél.: 00-1-212-947-8844.

WEST SIDE STORY, de Leonard Bernstein (musique), Arthur Laurents (livret), Stephen Sondheim (paroles), mise en scène et chorégraphie originales de Jerome Robbins, reprises par Alan Johnson. Avec Max von Essen, Natasha Harper, Marcia Francisco, Donald Chan (direction). Palais des sports, porte de Versailles, Paris, le 23 décembre. Jusqu'au 10 janvier. Places de 160 à 300 F. Tél.: 01-44-68-69-70

L'œuvre a beaucoup coûté à propos de la nouvelle production new-yorkaise On the Town: la chorégraphie originale de Jerome Robbins a été abandonnée au profit, dans un premier temps, d'une version plus contemporaine, elle-même remplacée au dernier moment par un ballet beaucoup plus classiquement (selon Broadway) réglé. On avait bien l'intention de ne pas tenir compte de ces atterrissements et de juger ce qui nous était donné à voir et à entendre, ce dimanche 6 décembre, quelques jours après l'ouverture des premières représentations officielles, plusieurs fois repoussées par le metteur en scène George C. Wolfe, venu du théâtre public, et par ailleurs rendu célèbre par une production très funk. Bring

in' da Noise, Bring in' da Funk, à l'affiche sur Broadway.

Pourtant, il faut avouer une gêne, une impression indigeste mais tenace: cela ne «décolle» jamais. Dommage: cette folle journée à Manhattan, vécue par trois matelots, doit pétarader, il ne faut jamais y transformer les moments d'émotion en baisse de tension. Les comédiens-chanteurs ne sont globalement pas de premier ordre (manque de présence dramatique et/ou vocale), à l'exception de Lea DeLaria, qui brûle littéralement les planches en composant un personnage de chauffeuse de taxi très butch, d'une masculinité débordante et outrée, en total contraste avec le personnage de Chip, son partenaire, le pâle et féminin Jesse Tyler Ferguson.

On remarque aussi Mary Testa, personnage haut en couleurs en professeur de chant et de danse alcoolique, si l'on se sursaute à la vue de la tête de son propre visage. Les ensembles paraissent réglés approximativement, manquent de nerf et ne sont malheureusement pas éclipsés par les astuces de la mise en scène et de l'excellente scénographie (signée Adrienne Lobel, fille de Peter Sellers et Francesca Zambello!). Sur scène, placé au-dessus des chanteurs, un big band sonne très bien, dirigé efficacement et mené de bout en bout par une section rythmique incroyablement érythrique. Mais cela ne suffit pas, hélas, à rendre totalement justice à cette partition d'une merveilleuse richesse.

C'est à Paris, en revanche, que l'on retrouve la production originale de West Side Story, autre succès de Bernstein, porté à l'écran comme On the Town (en ce dernier

cas avec de fréquentes coupes qui chagrineront Bernstein). Si le Gershwin Theatre de New York est pas le cas du Palais des sports, porte de Versailles, lieu très laid mais à la convivialité inattendue, faite d'un mélange de publics et de générations très à la bonne franquette, comme on n'en voit guère ailleurs. La mise en scène et la chorégraphie originales de Jerome Robbins ont été reproduites avec goût et sensibilité.

CONTEXTE NATUREL

A part les décors, un peu vieillots, et la scène onirique qui fait un peu sourire, avec ses flash-back du meurtre au ralenti, rien n'a vieilli, surtout pas la partition de Leonard Bernstein. A réentendre cette musique dans son contexte naturel, on réalise combien elle est bien faite, techniquement complexe souvent, et combien, dans le même temps, elle séduit et retient l'oreille.

L'orchestre d'une vingtaine de musiciens révèle, dans le prologue, une sonorisation assez peu réussie, mais l'équilibre s'installe assez vite avec les voix. La troupe américaine en résidence à Paris jusqu'au 10 janvier (le spectacle, prévu jusqu'au 3, a été prolongé d'une semaine) est d'un tonus et d'une énergie communicatives. Tout semble chanté en direct, même si les parties vocales de la scène onirique sont préenregistrées, pendant que les protagonistes dansent, bouche fermée. Jolies voix, direction ferme et sensible du chef Donald Chan. C'est un spectacle vif dont on sort ravi.

R. Ma.

Le disque, bouée de sauvetage des amateurs

EN ARPENTANT les rayons des grands magasins de disques new-yorkais, on constate que les disques sont infiniment moins chers (une nouveauté au prix plein coûte le prix d'une série économique française); on y rencontre un vaste corpus de titres introuvables en France à travers les circuits de distribution habituels (l'Internet et ses possibilités de commande en ligne font évoluer la situation). La comédie musicale américaine et les shows de Broadway sont gratifiés d'une discographie abondante. Il est vrai que toute nouvelle production est systématiquement accompagnée de l'édition d'un disque.

On comprend difficilement pourquoi Sony nous avait si longtemps privés des enregistrements par les distributions originales de On the Town (1944, SK 60538) ou de West Side Story (1957, SK 60724), de Leonard Bernstein, de Kiss me Kate (1948, SK 60536), de Cole Porter, voire, en abordant une zone musicalement moins intéressante, de Camelot (1960, SK 60542) ou My Fair Lady (1958, SK 60539), de Frederick Loewe, ou encore de la musique habile de Cabaret (1966, SK 60533), devenue légendaire grâce au film de Bob Fosse, avec la participation de Lotte Lenya, compagne de Kurt Weill, lui aussi auteur de comédies musicales pour Broadway, jamais redonnées en scène et qu'on ne trouve pas en importation discographique.

Outre ces cinq titres, Sony en importe deux autres, qui ne semblaient pas indispensables en cette première livraison: Chorus

R. Ma.

LE FEUILLETON
DE PIERRE LEPAPE
« La Société policée »
de Robert Muchembled
page 20



TOBIAS WOLFF
page 21

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 25 DÉCEMBRE 1998

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page 22

VICTOR SERGE
page 24



Caillois, chantre des signes

Agrégé de grammaire, ancien surréaliste, cofondateur du Collège de sociologie, poète. Autant de cases occupées, traversées par la diagonale d'une vie, d'une œuvre préoccupée des mécanismes de l'imaginaire

Il y a vingt ans, le 22 décembre 1978, mourait Roger Caillois, le plus inclassable des écrivains français de l'époque, un esprit d'une curiosité pour ainsi dire encyclopédique, foucériennement déductif et classificateur.

On continuera longtemps de s'interroger sur les contradictions apparentes de son itinéraire : normalien, agrégé de grammaire, lié aux surréalistes au début des années 30, il quitte leur groupe, agacé par l'attitude passive et éboulée de ses membres devant le merveilleux, et fonde avec Georges Bataille et Michel Leiris le Collège de sociologie où l'on cherchera à approfondir l'étude des forces irrationnelles qui agissent sur la société.

Il avait volontiers que, durant son adolescence, il avait nourri une sorte de haine contre la littérature, dont il prévoyait, voire souhaitait, la disparition. Et d'ajouter qu'il ne s'était réconcilié avec l'écriture qu'au moment où il avait commencé à écrire, avec la conscience qu'il le faisait en pure perte.

Il pensait que l'écriture avait toujours fait peur aux hommes, rappelant à ce propos que, lorsqu'on l'inventa en Chine, le philosophe Lao-tseu s'était effrayé de cette production trop facile des idées, qui aboutissait à parler dans le vide ; et il avait dit, à ce moment-là : « Je les forcerai à revenir aux cordelettes nouées » - car, en ce temps-là, on faisait des nœuds sur des cordelettes pour exprimer sa pensée, ou, plutôt, des pensées rudimentaires. Dans le cas de Caillois, la raison de sa méfiance envers l'écriture, de la sorte de répulsion qu'elle avait pu lui causer, c'était la profusion de mots nouveaux, de mots inventés, de tournures extravagantes, la continuelle surenchère verbale. Mais sa profonde allégeance au langage allait triompher de ses réticences et, dans une société où, disait-il à juste titre, « le style se doit d'être hâtif, brutal, et où la poésie elle-même rejette délibérément toute prosodie, c'est-à-dire l'une de ses deux ressources distinctives », il fut un grand styliste. Il savait que l'on ne peut pas concevoir l'art sans forme, sans code : « L'art s'invente

des règles et se forge ses propres chaînes... Chaque contrainte acceptée l'affermi, chaque servitude consentie le trempe. Il assure sa durée par les licences qu'il se refuse. »

D'où sa méfiance à l'égard du roman, que son origine et sa nature mêmes empêchent d'avoir des règles et qu'il faut étudier plutôt « hors des lettres » : « On dirait qu'il s'enrichit naturellement de tout ce que les autres arts perdent ou dédaignent, abandonnent ou gâchent (...). La littérature ne lui suffit pas : il s'empare des sciences. Il méprise de s'en tenir à la fiction, il entreprend la description du réel (...). Il y a des romans freudiens, marxistes, nietzschéens, darwiniens... »



Roger Caillois en Argentine (1940)

Hector Bianciotti

aux surréalistes au début des années 30, il quitte leur groupe, agacé par l'attitude passive et éboulée de ses membres devant le merveilleux, et fonde avec Georges Bataille et Michel Leiris le Collège de sociologie où l'on cherchera à approfondir l'étude des forces irrationnelles qui agissent sur la société.

Il pensait que l'écriture avait toujours fait peur aux hommes, rappelant à ce propos que, lorsqu'on l'inventa en Chine, le philosophe Lao-tseu s'était effrayé de cette production trop facile des idées, qui aboutissait à parler dans le vide ; et il avait dit, à ce moment-là : « Je les forcerai à revenir aux cordelettes nouées » - car, en ce temps-là, on faisait des nœuds sur des cordelettes pour exprimer sa pensée, ou, plutôt, des pensées rudimentaires. Dans le cas de Caillois, la raison de sa méfiance envers l'écriture, de la sorte de répulsion qu'elle avait pu lui causer, c'était la profusion de mots nouveaux, de mots inventés, de tournures extravagantes, la continuelle surenchère verbale. Mais sa profonde allégeance au langage allait triompher de ses réticences et, dans une société où, disait-il à juste titre, « le style se doit d'être hâtif, brutal, et où la poésie elle-même rejette délibérément toute prosodie, c'est-à-dire l'une de ses deux ressources distinctives », il fut un grand styliste. Il savait que l'on ne peut pas concevoir l'art sans forme, sans code : « L'art s'invente

Lire la suite page 20

Eça de Queiroz l'acide

Sous le prétexte de décrire l'ascension sociale de son héros, le grand romancier portugais se livrait, à la fin du siècle dernier, à un jubilant exercice iconoclaste

SON EXCELLENCE
(O Conde d'Abranhos)
de José Maria Eça de Queiroz.
Traduit du portugais
par Parçidio Gonçalves
éd. La Différence, 212 p., 118 F.

Par l'effet de quelle condescendance inavouable le nom de José Maria Eça de Queiroz ne figure-t-il pas clairement au panthéon des grands romanciers européens ? Né en 1845 au nord du Portugal, fils illégitime, fonctionnaire et journaliste, avant de devenir écrivain célèbre et consul à Paris, Eça de Queiroz meurt à Neufly en 1900 - et non en 1890 comme l'indiquent par erreur la « quatrième » de couverture de *Son Excellence* (1). Avec le poète Antero de Quental notamment, il est l'une des figures essentielles de la « Génération de 1870 ». Aux « Conférences du Casino » de Lisbonne, il défend, à partir de 1871, l'idée du « réalisme comme nouvelle expression de l'art ».

Les traductions françaises n'ont pas manqué pourtant, qui auraient dû permettre de classer l'écrivain portugais parmi les grandes figures romanesques du siècle passé, non loin de Flaubert, de Zola et de Dickens. Certes, le génie littéraire

d'Eça de Queiroz est mélangé, inégal, bavard parfois. De plus, la société portugaise des dernières décennies du XIX^e siècle dont il peint les travers et les particularismes ne nous est guère connue. Ignoré également le bouillonnement culturel et littéraire d'un pays qui cherchait des modèles hors de ses frontières étroites - en France surtout - tout en interrogeant le miroir de sa propre identité.

En 1971, Paul Teyssier donne une belle version française du chef-d'œuvre d'Eça de Queiroz, *Os*

Patrick Kéchichian

Malas (*Les Maia*, 1888), sous l'égide de la Fondation Gulbenkian (2). A partir de 1985, les éditions de La Différence publient d'autres titres qui confirment la multiplicité des talents et des manières d'Eça, héritier du romantisme, héritier d'un réalisme dynamique et édifiant empruntant à Flaubert, à Proudhon, et faisant son bien des principes naturalistes. Plus tard, dans les années 1880, un peu à l'écart dans cette conception de la littérature, il évoluera vers le fantastique et une fantaisie plus mordante et débridée (3). De ces diverses tendances, *Os Malas* constitue la superbe synthèse.

Écrit entre 1871 et 1880, publié

après la mort d'Eça, *O Conde d'Abranhos* appartient à la veine satirique de l'écrivain. Satire est d'ailleurs un mot faible pour désigner ce brûlot qui prend pour cible la bonne société portugaise au milieu du XIX^e siècle. Le livre se présente comme un ensemble de « notes biographiques » rédigées par le narrateur, Z. Zingalo, secrétaire particulier de « son Excellence le comte d'Abranhos ». Dissimulé derrière l'hagiographe, l'écrivain fait assaut d'ironie et de cynisme. Il ne laisse rien en place, moque l'Etat et la bourgeoisie, ricanant contre l'Eglise, dénonce les prétentions de la presse ; la famille n'est elle-même qu'un déplorable arrangement d'intérêts... On se croirait chez Swift ou Hogarth.

De la gloire mondaine et politique du comte, acquise au prix fort, Eça fait un monument risible et grotesque. Racontant son ascension sociale, il dresse l'addition jubilante de ses turpitudes : reniement du père de trop basse extraction, hypocrisie, veulerie et lâcheté en tout genre, conservatisme mais, grandiloquence vide, et surtout bonne conscience inébranlable...

« Il est curieux d'observer le nombre d'hommes publics de notre pays qui ont cette apparence éteinte,

vide, vague, abstraite, somnambule ; pourtant, moi qui, grâce au comte, ait pu les connaître, je sais quel génie habite en secret ces têtes chauves ou chevelues, auxquelles les êtres superficiels, qui ignorent leurs richesses secrètes, trouvent un air stupide. » Malgré les efforts hautement comiques du secrétaire, c'est ailleurs qu'il faut chercher le génie : sous la plume éloquent de l'écrivain, peintre de toutes les bassesses auxquelles on ne peut que lui reprocher de prendre - et nous avec lui - un peu trop de plaisir...

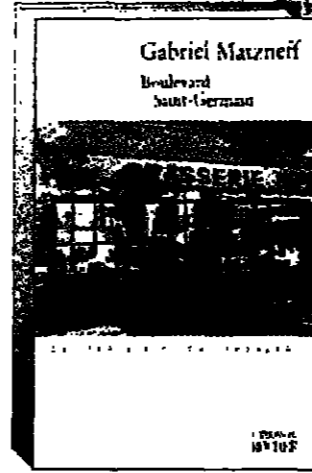
(1) Pierre Légise Costa a traduit l'an dernier les *Letras de Paris* d'Eça de Queiroz, adressées, entre 1893 et 1897, à la *Gazeta de Noticias* (édition bilingue, publiée par la banque Pinto & Soeto Mayor, 14, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris, 304 p., 60 F) ; signalons également la publication récentes d'*Ecrits sur la France*, traduits par Jean Paillet (L'Harmattan, 198 p., 90 F).

(2) Cette traduction a été rééditée en 1996 chez Michel Chandeigne, avec une éclairante préface de Paul Teyssier (798 p., 160 F).

(3) Pour illustrer les différentes manières, citons *Le Crime du Padre Amaro* (La Différence, 1985) et *Le Cousin Bastião* (id., 1989) pour le réalisme ; *Le Mandarin* (id., 1985) et *La Relique* (Arléa, 1992) pour la veine fantastique.

La Fantaisie du voyageur

162 pages
89F



195 pages
89F

Collection dirigée
par Christian Giudicelli
aux Éditions du Rocher

ÉDITIONS DU
ROCHER



L'éloignement des corps

LA SOCIÉTÉ POLICÉE
Politique et politesse
du XVI^e au XX^e siècle
de Robert Muchembled.
Seuil, 374 p., 148 F.

On se souvient peut-être que, dans *La Civilisation des mœurs*, Norbert Elias raconte l'histoire de ce doge vénitien qui, au XIII^e siècle, épousa une princesse grecque. Dans ses bagages, la noble byzantine apportait « de petites fourches en or et à deux dents » qui lui servaient à porter sa nourriture à la bouche. Scandale à Venise : « Cette nouveauté passa pour une marque de raffinement si outré que la dogaressa fut sévèrement ob- jurguée par les ecclésiastiques, qui attirèrent sur elle le courroux divin. Peu après, elle était atteinte d'une maladie repoussante et saint Bonaventura n'hésita pas à déclarer que c'était un châtiement de Dieu. » Il fallut attendre cinq siècles, constate Elias, pour que la structure des rapports humains dans nos sociétés occidentales se modifiât de telle manière que la fourchette devint, par un lent et pénible acclimatement, un élément coutumier de nos tables. Il a fallu que l'homme se modifie, dans ses profondeurs, dans ses relations aux autres et à lui-même, pour que la fourchette, de scandaleuse, devint un objet de luxe puis un ustensile banal. Une révolution de l'« économie affective ».

À la suite plus ou moins fidèle de Norbert Elias et de ses grands travaux sur le procès de civilisation – qui datent de soixante ans, déjà –, des moissons de recherches ont été engrangées et continuent à l'être (1). Sur les manières de table, mais aussi sur la pudeur, la violence, les rites sexuels, le sport, les règles de savoir-vivre, les frontières et les passages de la vie privée et de la vie publique, et plus généralement ce qui a trait à l'histoire – forcément sociale, forcément culturelle, forcément politique – des relations entre les corps, des manières de vivre, de refuser, de craindre ou de rechercher le corps des autres.

Il n'y a guère de carrefour de l'histoire, de la sociologie ou de la psychologie sociale où l'on ne retrouve Elias. Ou pour le moins son nom ; pour sa pensée, c'est une autre affaire. Peut-être est-ce la rançon de la gloire : dans le grand corps vivant et dynamique de l'œuvre eliasienne, chacun a découpé selon ses envies et ses commodités les membres et les organes utiles à sa cuisine. On a retranché, raboté, mélangé, noyé d'épices pour les besoins de sa cause. Puis, lorsque ces diverses opérations de dissection et de manipulation ont été terminées, qu'il ne restait plus sur la table que des bribes et des morceaux, on a doctement proclamé que le corps n'était pas viable.

Des historiens américains se sont révélés de première force à ce jeu de déconstruction. Il est vrai que la pensée d'Elias, fortement marquée par la tradition intellectuelle européenne, a tout pour déconcerter l'empirisme anglo-saxon. Il suffit d'isoler dans la longue durée d'Elias – le processus de civilisation de la société du Moyen Âge à nos jours – une petite sé-

À la suite de Norbert Elias, mais dans une optique spécifiquement française, Robert Muchembled examine les rapports entre politique et politesse, et à travers eux l'évolution de l'identité nationale

quence – le fonctionnement de la cour de Louis XIV, par exemple – dont on montrera qu'il n'en a pas analysé tous les ressorts, épuisé toutes les figures, interprété toutes les manifestations, pour jeter le discrédit sur l'ensemble, définitivement convaincu d'être « non scientifique ».

Robert Muchembled ne s'engage pas dans cette voie. Il se réclame d'Elias et de sa thèse centrale : dans une longue évolution, dont le règne de François I^{er}, celui de Louis XIV et l'établissement puis la consolidation de la République ont été les étapes les plus marquantes, la société française a été « civilisée », c'est-à-dire que l'Etat y a conquis le monopole de la violence légitime cependant que les individus intériorisaient le contrôle des pulsions liées aux tensions de la vie collective. La politesse, née à la cour, (la courtoisie), reprise à son compte par la bourgeoisie, diffusée par les institutions – à commencer par l'école et par l'Église – en direction des classes populaires, est beaucoup plus qu'un ensemble de rites. C'est le résultat d'une évolution au cours de laquelle l'homme « civilisé » réprime ses passions et les pulsions de son corps au profit de la pacification des antagonismes. Poussant un peu loin le bouchon, Le Roy Ladurie disait que l'homme civilisé est « dépourvu de sexe, d'intestin, voire de muscles », mais il n'assomme plus son voisin pour un peccadille, ni ne le provoque en duel pour un regard de travers. Il n'y pense même plus, c'est devenu sa nature.

Mais Robert Muchembled ne résiste pas à la tentation de faire prêcher Elias pour son propre saint. Au prix de quelques déformations et, encore, d'un peu de cuisine. Elias, dans un célèbre chapitre de *La Civilisation des mœurs*, opposait historiquement la notion de civilisation, telle qu'on l'entend en France et en Angleterre, à celle de *Kultur* telle qu'on la chantait en Allemagne. En 1939, venant d'un intellectuel juif contraint à l'exil par les nazis, le rappel de cet antagonisme faisait actualité. Mais Elias n'en reliait pas moins le « processus de civilisation » à la toute-puissance des Etats modernes ôtant peu à peu à leurs citoyens leur « droit à la violence ». L'évolution de la France était exemplaire, mais loin d'être unique.

Muchembled opte au contraire pour une lecture spécifiquement française de la politesse. Elle serait l'essence même de notre identité nationale, le lien social qui non seulement unit entre elles les classes, les sexes, les fortunes inégales et les cultures divergentes, mais qui encore les lie toutes ensemble à un passé collectif, à un vaste tronc historique national sur lequel sont gravées les figures du chevalier courtois, de l'humaniste italianisé de la Renaissance, de l'honnête homme du XVII^e siècle, de l'homme du monde du XVIII^e, du bourgeois civil du XIX^e et du français moyen policé du XX^e. En guise d'emblème à cette thèse, l'éditeur a orné la couverture du livre d'une photographie illustrant la cohabitation : une quinzaine des vertus de la politesse ; l'Etat absorbant à son service les antagonismes politiques.

On peut être d'accord avec les idées que développe Muchembled. On peut souscrire à certaines de ses analyses, parfois fines, rarement nouvelles sur les fonctions culturelles de la cour de Versailles, par exemple, ou sur le rôle dirigeant des formes aristocratiques et hiérarchiques de la politesse jusqu'à la Révolution. Muchembled suit de bons auteurs, André Chastel sur la Renaissance, Alain Viala sur la littérature et le pouvoir à l'âge classique, Ralph Gleesey sur

les cérémoniaux de la cour ou Richard Sennett sur les tyrannies de l'intimité. Mais certaines absences étonnent : comment écrire du savoir-vivre et de l'art de la conversation au Grand Siècle et négliger Fumarel ? Et Bourdieu et sa *Distinction* ? Et Daniel Roche et sa *Culture des apparences* au XVIII^e siècle ? E. Chartier sur la diffusion des modèles culturels sous l'ancien régime ?

Erreurs de distribution qui soulignent les hésitations de la mise en scène. Muchembled ne cesse d'hésiter entre deux sujets – également intéressants – sans parvenir à choisir son cap. D'un côté, une histoire moderne de l'identité française construite autour de la politique, royale puis républicaine, d'apaisement des tensions de classe par l'imposition d'un modèle réglé des manières de vivre ensemble. Hiérarchique hier, plus égalitaire aujourd'hui. De l'autre, une histoire, plus élitiste, de la séparation progressive des corps et de l'abolition correspondante des sens : la multiplication des choses à ne pas voir, des odeurs à ne pas sentir, des mots à ne pas entendre, des peaux à ne pas toucher, des aliments à ne pas goûter. Et les résistances à ces interdits dont la violence et l'efficacité varient selon des paramètres peut-être nationaux, sûrement religieux, sociaux et culturels.

Faute d'avoir su lier les deux aspects, dans une volonté peut-être excessive de démonstration, Robert Muchembled donne parfois l'impression de bricolage, parfois celle de dissenter sur les vertus dormitives de l'opium et sur celles mouillantes de la pluie. Ainsi lorsqu'il écrit de l'honnête homme qu'« il est un langage de médiation dont les principales fonctions sont de produire un idéal identitaire fort ».

Tout langage est identitaire, et Muchembled le montre à merveille dans la dernière partie de son livre, la meilleure, où il médite sur notre temps des incivilités. Sa réflexion se porte sur les ghettos que nous avons édités dans nos banlieues urbaines et sur la culture de l'impolitesse que s'y revendique. Mieux que toute radiographie de la « fracture sociale », le refus agressif du savoir-vivre manifeste l'échec d'un processus de soumission de la périphérie au centre qui avait triomphé, non sans résistances, depuis les débuts de l'histoire moderne.

Mais il faudrait sans doute aller plus loin encore. Se demander par exemple si, dans ce long procès d'éloignement des corps qui marque la civilisation, nous n'avons pas, ces derniers temps, franchi un pas supplémentaire, celui de la communication, celui du corps non plus tenu à distance et poli, mais celui du corps hors de toute proximité, définitivement absent. Plus de lien : un branchement.

(1) L'ouvrage majeur de Norbert Elias, *Über den Prozess der Zivilisation* paru en 1939 à Bâle a été traduit en France en 1969 chez Calmann-Lévy en deux volumes : *La Civilisation des mœurs* et *La Dynamique de l'Occident* (Pocket, « Agora » n° 49 et 80). *La Société de cour*, traduit en 1974 chez le même éditeur, a également été réédité en collection de poche (Champs, Flammarion n° 144).

Caillois, chantre des signes

Suite de la page 19

Il ne lui suffisait pas qu'il y eût imagination, il lui fallait en outre que la mise en images corresponde à un système d'échos, de repères dans les données du monde, l'imagination n'étant selon lui rien de plus que l'un des prolongements concevables de la matière ; que la poésie n'est pas un phénomène purement humain, et non plus un phénomène dû au seul langage. Alors que les poètes ont souvent une fâcheuse tendance aux analogies arbitraires, il croyait dur comme fer qu'il existe une logique de l'imaginaire et, par conséquent, peu de métaphores justes : « Le centre de ma pensée c'est que le monde était fini, nécessairement les choses s'y répètent, s'y recourent, s'y chevauchent. Et c'est cela qui permet la poésie, qui est la science des redondances, des pléonasmes de l'univers. Si le monde était infini, il n'y aurait pas de poésie. Elle est possible parce que les éléments qui composent le monde étant en nombre fini, ils se font obligatoirement des signes, c'est-à-dire se répètent. »

Caillois admettait que sa conception était proche des « correspondances » de Baudelaire, à cette différence près qu'il s'appuyait moins sur Paracelse que sur Mendeleïev – Dimitri

Ivanovitch Mendeleïev (1834-1907), le grand chimiste russe qui, vers 1869, dressa la table des éléments composant l'univers : très peu d'éléments, somme toute, qui ne sont pas rangés dans n'importe quel ordre ; et qui se répètent, constituant un système où tout se croise et se répercute. Le savant assurait qu'il était tout à fait inutile d'aller chercher des cailloux sur la lune puisque, nulle part dans l'univers, on ne pouvait trouver d'autres corps que ceux figurant sur sa table...

L'homme de science fut donc à la source des réflexions de l'écrivain. Tout a commencé pour celui-ci avec les papillons. Il cherchait les formes primitives, ce qui existait avant l'homme et qui existera après lui, ce qui contient et constitue la perpétuité du monde. Et il ne tarda pas longtemps à remarquer que les formes qui apparaissent sur les ailes des papillons apparaissent aussi sur les pierres, qui sont de loin antérieures, comme elles réapparaissent dans la peinture dite « informelle ».

Or, après la recherche obstinée d'un alphabet des origines dans les archives de la géologie, Caillois s'est, petit à petit, réconcilié avec la rêverie, laissant dériver son esprit devant les agates « qui dissimulent des draperies boréales, des incendies de forêts » ; ou devant ces autres pierres dénommées « à masures », parce que s'y lisent des paysages fantomatiques, sur lesquelles les peintres chinois se contentaient, à l'occasion, d'apposer leur signature... mais surtout, en face de ces pierres qui, en marge de ces simulacres, introduisent les figures de la géométrie, tels le cube dans la galène, l'octaèdre dans la fluorine, le triangle équilatéral qui hante la tourmaline.

Osait-on demander à ce paisible agnostique, lorsqu'il constatait que les inventions d'Euclide préexistaient dans la nature, si l'idée de l'existence de Dieu ne traversait pas son esprit ? Il vous répondait sur un ton enjoué que, justement, il n'y croyait pas, du fait même que toutes les formes que l'homme connaît ou imagine font partie du monde. Et de rappeler, au

passage, que le mot « invention » signifiait à l'origine « découverte ».

Quelques mois avant sa mort, Roger Caillois avait consenti à écrire son autobiographie, *Le Fleuve Alphée*, cette somptueuse métaphore où il a ensermé son existence. Comme l'Alphée – ce fleuve de la mythologie qui se jette dans la Méditerranée et la traverse pour resurgir à l'autre bout, sur un minuscule flot de Syracuse –, Caillois, qui en dépit de son effarouchement juvénile avait plongé dans la mer de la littérature, croyait en être ressorti, enfin guéri de la maladie des mots. Mais, par bonheur, sa fervente pour l'écriture fut plus forte que sa désillusion, et il consigna dans ce livre, le tout dernier, sa complexe aventure intellectuelle.

Comme dans la fable de Borges – Borges qui appelait Caillois « mon découvreur » –, il fut cet homme qui, ayant fait le projet de dessiner le monde, « peuple une surface d'images de provinces, de royaumes, de montagnes, de golfes, de navires, d'îles, d'instruments, d'astres, de chevaux, de gens... », et qui « peu avant sa mort s'aperçoit que ce patient labyrinthe de formes n'est rien d'autre que son portrait ».

Il fallait que Caillois donnât le sien, afin que le lecteur éprouve la présence d'une personne derrière ses ouvrages – dont *Le Fleuve Alphée* est celui qui s'impose au novice avant d'aborder l'œuvre vaste et chatoyante de Roger Caillois. Et celui auquel il aura toujours plaisir à revenir.

Hector Blancot

Par la « Croix du Sud »

Bloqué en Argentine durant la guerre, Roger Caillois mit à profit son séjour pour découvrir des auteurs qu'il fera connaître par la suite dans sa collection

Refusé par le conseil de révision de la France Libre, dans laquelle il avait voulu s'engager, Caillois resta bloqué tant que la guerre dura en Argentine, où la belle et riche Victoria Ocampo, éblouie par une de ses conférences, l'avait invité.

Ce ne fut temps perdu ni pour lui ni pour les lettres, aussi bien françaises que latino-américaines. Françaises d'abord, parce que fort de l'indéfectible amitié de Victoria, fondatrice et directrice de l'excellente revue *Sur*, Caillois put créer *Lettres françaises*, annexe de la précédente. Il y publia, en français, des auteurs réfugiés, eux, aux Etats-Unis, Saint-John Perse tout particulièrement dont il réunît quatre des plus beaux poèmes en plaquette ; ou d'autres restés en France occupée, dont les écrits lui parvenaient par on ne sait quels chemins occultes : tel Eluard dont la voix pouvait ainsi se faire entendre qui, sans Caillois, serait restée muette. Pendant les années de plomb, il fut l'émissaire de la France qui non seulement pense et se révolte, mais se soucie encore de le dire avec talent. Souci de poète, souci déjà, de Caillois.

Ce n'est pas pour surprendre. Arrivé comme sociologue et presque comme ambassadeur du Collège de sociologie, mais émerveillé par la rigueur aride des études australes de l'Argentine qui correspondaient si profondément à son esthétique, dans *Le Rocher de Sisyphe*, publié en 1942 en espagnol, toujours grâce au mécénat de Victoria Ocampo, Caillois, pour lui rendre hommage, écrit *Patagonie*. Eclatant dans son austérité, à l'image du pays qu'il dépeint, ce texte lui fait brusquement découvrir, comme à nous, qu'il est poète tout autant, si ce n'est plus qu'il n'est sociologue. D'autres textes, comme *Les Arbres de Lapa*, ou *La Plaine*, publiés dans *Impostures de la Poésie* précisément, paru en

1944 à Buenos Aires également, ne font que le confirmer. Resté en France, l'œuvre de Caillois aurait-elle pris ce tour ? Ne se serait-il pas confiné, avec quelle vigueur de style, à la prospection de l'imaginaire ? Et n'est-ce pas façonné par cette terre lointaine qui le change, que Caillois est devenu l'immense poète qui culmine dans ses quatre livres sur les *Pierres* ? Il y a tout lieu de le penser et de savoir gré à l'Argentine de nous avoir rendu un chantre quand nous lui avions prêté un scientifique.

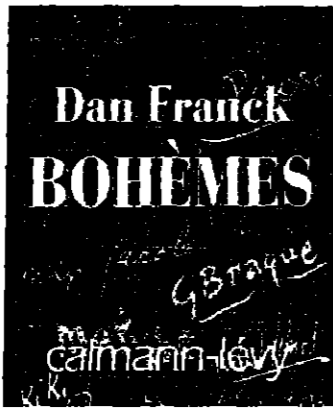
Caillois le paya en retour. La guerre finie, rentré en France, il fonda chez Gallimard la collection

« Croix du Sud », destinée à la publication exclusive d'auteurs d'Amérique du Sud. Cet immense domaine, plutôt même cette caverne d'Ali Baba, personne avant lui en Europe ne s'était soucié de l'explorer. D'Alejo Carpentier à Borges, il en exhuma des trésors. Le premier, qui avait vécu en France et fréquenté les surréalistes, avait peut-être été tant soit peu connu, mais qui se souciait encore de lui lorsqu'en 1956 Caillois publia *Le Partage des eaux*, qui obtint le Prix du meilleur livre étranger et qui demeure un des plus grands de notre époque ? Ou bien qui connaissait des écrivains comme Julio Cortázar, Mario Vargas Llosa, Jorge Amado, Ernesto Sábato et tant d'autres que, grâce à Caillois, il n'est plus guère besoin de présenter ? Ou encore Miguel Ángel Asturias, le grand romancier guatémaltèque, un des premiers à dénoncer avec vigueur, et couleur, la colonisation économique, ou Ricardo Gallegos, dont on oublie le nom tant celui de son héros, le gauchon *Don Segundo Sombra*, l'a supplanté ? Dans le domaine brésilien en dehors d'un Amado déjà cité, il nous fait découvrir, entre autres, le grand Graciliano Ramos

ou un Gilberto Freyre, dont *Maîtres et Esclaves* analyse si pertinemment une société de planteurs que ses observations peuvent aussi bien s'appliquer au sud des Etats-Unis. Toutefois, le plus grand titre de gloire de Caillois éditeur fut d'abord non pas de faire traduire mais de traduire lui-même, admirablement, puis de publier *Labyrinthes* de Borges, quatre récits qu'il avait choisis entre les dix-sept que comprend *l'Aléph* en espagnol, et de faire suivre ce premier recueil de plusieurs autres.

Caillois, par « La Croix du Sud », enrichit d'un nouveau monde le monde de la littérature universelle car, à partir de leur traduction française, ces ouvrages vont rayonner partout. Ce formidable enrichissement que nous devons à Caillois, lui-même l'a, pour une bonne part, dû à Victoria Ocampo, reine incontrastée des lettres argentines. Outre qu'elle publiât dans sa revue les plus grands auteurs d'Amérique latine, elle lui a fait rencontrer nombre d'entre eux au cours de célèbres déjeuners dominicaux qu'elle donnait dans sa quinta proche de Buenos Aires, où elle recevait tout ce qui comptait dans les lettres et les arts et dont Caillois était un habitué.

Sans qu'il oublie jamais l'épouvante des temps de guerre, il se peut que cette période argentine ait été l'une des plus heureuses de sa vie. L'active affection que lui portait Victoria, l'élegant milieu d'intelligence et de culture qui était le sien et où elle l'avait introduit, l'aisance que son argent procurait, encore que Caillois ait toujours tenu à subvenir à ses propres besoins, lui apportaient une facilité et un agrément de vie qu'il n'avait pas connus et dont il ne retrouvera plus l'équivalent. Caillois en avait à tout jamais gardé pour Victoria et pour l'Argentine une très vive reconnaissance.



50 من الأصيل

LES JUIFS PRÉSENTÉS AUX CHRÉTIENS... Textes de Léon de Modène et de Richard Simon.

RAISONS DE NATURALISER LES JUIFS de John Toland. Introduction, traduction, bibliographie et notes de Pierre Lurbe.

Dans bien des contrées d'Europe, et durant de longs siècles, l'antisémitisme des chrétiens fut terrible, tenace et meurtrier.

Oubliant leur filiation historique avec le judaïsme, les chrétiens furent souvent des antisémites virulents. Heureusement, dès l'Age classique et les Lumières, des voix s'élèvent. Elles sont toujours à entendre.

Quand les chevaliers étaient de retour, généralement penauds, égarés à nouveau des juifs leur rendait une contenance. Les meurtres se prolongent bien au-delà des siècles obscurs.

Heureusement, des voix raisonnables se sont élevées contre ces infamies. Pour tenter de faire à nouveau entendre, contre le fanatisme et la bêtise, de simples évidences. On retiendra notamment ces deux belles figures de savants et d'hommes de tolérance que furent Léon de Modène, rabbin à Venise, et Richard Simon, grand érudit catholique hébraïsant.



cette traduction, dans une nouvelle édition de 1631, sa propre Comparaison des cérémonies des juifs et de la discipline de l'Eglise.

Les deux auteurs ont en commun de se placer sous la conduite de la raison. Ils tentent l'un et l'autre d'écarter non seulement les fables antijuives, mais aussi les « superstitions » et « folies » de toutes sortes qui corrompent à leurs yeux le sens des religions.

Metz en janvier 1670. La campagne antisémite qui avait suivi cette condamnation l'avait vu à nouveau intervenir pour combattre l'ignorance et la haine.

Richard Simon, fondateur de la critique savante de l'histoire du texte biblique, oratorien, mal vu par l'Eglise de son temps, avait pris la défense de Raphaël Lévy, accusé de meurtre et brûlé vif à

Metz en janvier 1670. La campagne antisémite qui avait suivi cette condamnation l'avait vu à nouveau intervenir pour combattre l'ignorance et la haine.

Fort différente est l'attitude de John Toland. Son texte est net, aigu, précis, admirable. En 1714, il

publié en anglais, à Londres, Raisons de naturaliser les juifs en Grande-Bretagne et en Irlande. Le texte se veut une « défense vaillante de tous les pays ».

John Toland - que l'on commence à découvrir en France grâce aux travaux de Geneviève Brykman et de Paulette Carrive, et au beau travail de Pierre Lurbe dans cette édition - est né en Irlande, dans l'Ulster catholique, en 1670. On ne sait presque rien de sa jeunesse, sauf qu'il se convertit au protestantisme à seize ans, refusant tout ce qu'on avait jusqu'alors voulu lui faire croire.

Livraisons

- CARNET DE GUÈRE, de Bernard Chardère... LE CINÉMA FRANÇAIS 1946-1966, d'Yves Martin... MÉMOIRES D'OUTRE-SIÈCLE... CLAVEL SOLDAT...

Book covers for 'Mémoires d'outre-siècle' and 'Clavel soldat'.

Ballet de livres

La danse n'est pas art à se laisser aisément prendre aux mots. Plusieurs ouvrages, collection ou revues, théoriques ou de vulgarisation, réussissent fort bien ce pari.

Ceci n'est pas un article pour présenter des livres de danse à offrir pour Noël. Il a pour seule ambition de rendre compte de quelques ouvrages, ou de nouvelles collections, qui au cours de ces derniers mois ont laissé une empreinte, profonde ou originale, soit dans la pensée théorique, soit dans la vulgarisation d'un art qui, on ne le répètera jamais assez, ne se laisse pas facilement attraper avec des mots : le corps étant à la fois l'outil et le lieu où s'inscrit la danse.

très neuve ! Une simple interrogation : l'application de ces concepts au champ de la critique ne revient-elle pas à parler des œuvres, de toutes les œuvres, de la même manière ?

POUR LES ENFANTS Changeons de lecteurs. Devant le développement de la danse ces vingt dernières années, des éditeurs veulent s'adresser aux enfants, futurs pratiquants, futurs spectateurs.

chapelle, va droit à l'essentiel avec élégance, ce qui ajoute au plaisir de la lecture. Sûrement le seul livre à mériter le label, un peu bête, de « beau livre ».

De son côté, Gérard Mannoni, journaliste, a pris la plume pour conter les mémoires d'Yvette Chauviré. Une occasion de revivre la période de Serge Lifar à l'Opéra de Paris, celle du marquis de Cuevas aux Ballets de Monte-Carlo.

Nouvelles de danse, revue belge trimestrielle, continue à étendre son rayonnement. Dirigée par Patricia Kuypers, également chorégraphe, et Claire Destree, son conseil de rédaction annonce le sérieux des choix éditoriaux : Susan Buirge, Patrick Bonté, Hubert Godard, Laurence Louppe, Nicole Mossoux.

LEÇON DE DOUPLÉ

Le dernier Alphonse Tiéron est en librairie : Douplé, loi éternelle de la danse africaine. Qu'est-ce que le douplé ? La position de base : « Genoux fléchis et cuisses non serrées, les pieds parallèles et posés bien à plat, adhérents fermement au sol et sont écartés l'un de l'autre de 30 à 40 centimètres, soit la longueur d'un des pieds du danseur. Il n'y a ni contraction ni raidir au niveau des fesses et du bassin. Les bras sont au collets le long du corps, ou faiblement portés en avant ».

Handwritten text in Arabic script at the bottom right of the page.

Les catholiques entre Londres et Vichy

Résistance ou allégeance au régime de Pétain. Quatre essais traitent de leur façon du comportement de la hiérarchie catholique et des fidèles durant la deuxième guerre mondiale

LES CATHOLIQUES DANS LA GUERRE
de Renée Bédarida.
Hachette-Littératures, « La vie quotidienne », 294 p., 108 F.

L'ÉGLISE SOUS VICHY, 1940-1945
La repentance en question de Michèle Cointet.
Perrin, « Vérités et légendes », 408 p., 149 F.

L'HONNEUR ET LA CONSCIENCE Catholiques français en résistance, 1940-1944
de Bernard Comte.
Ed. de l'Atelier, 394 p., 130 F.

GILBERT DRU
Un chrétien résistant de Bernard Comte, Jean-Marie Domenach, Christian et Denise Rendu.
Ed. Beauchesne, 248 p., 148 F.

Quelques mois après l'ample et forte synthèse d'Etienne Fouilloux sur *Les Chrétiens entre crise et libération* (1), l'attitude des catholiques au cœur des années noires continue de travailler les consciences et de mobiliser les plumes. Réduite à la portion congrue jusqu'en 1966, date de la publication du livre pionnier de Jacques Duquesne sur *Les Catholiques français sous l'Occupation*, patiemment étudiée ensuite, la question fait florès depuis la déclaration de repentance de l'évêque du 30 septembre 1997. En témoigne la parution simultanée de quatre ouvrages qui traitent, chacun à sa façon, de l'épénurie question du comportement de la hiérarchie et des fidèles catholiques vis-à-vis des autorités et des défaits - humains, éthiques et théologiques - de l'époque.

Concis, ramassé, l'ouvrage de Renée Bédarida montre la durable

unanimité des milieux catholiques à l'égard de Vichy. C'est le moment où le cardinal Gerlier peut sobrement commenter la devise « Travail, famille, patrie » substituée au triptyque républicain « Liberté, Égalité, fraternité » d'une de ces formules qui collent à la peau de leur auteur comme tunique de Nessus : « Ces mots sont les nôtres. » Tout en déclinant le difficile grignotage de l'empire pétainiste sur les esprits et l'émergence d'une résistance chrétienne, Renée Bédarida démontre que, jusqu'en 1943, la majorité des catholiques, hiérarchie et fidèles confondus, est restée « sourde et aveugle ». Cet ouvrage savant mais accessible synthétise des travaux menés de longue date, étayés d'archives privées et du témoignage vécu de l'étudiante résistante qu'elle fut dans les rangs de *Témoignage chrétien*. Si le ton est mesuré, les pièces du dossier sont exposées sans faiblesse. Ce qui donne à voir la situation schizophrénique de l'Église au sortir de l'épreuve. Le 26 août 1944, le cardinal Suhard essaie un de ces affronts qu'une vie ne suffit pas à laver : il est interdit d'entrée dans sa cathédrale de Notre-Dame où doit être célébré un *Te Deum* en présence de De Gaulle, chef du gouvernement provisoire. Au reste, charitablement épurée, la haute hiérarchie ecclésiastique n'a pas fait amende honorable après la Libération, l'archevêque-coadjuteur de Cambrai publiant même en 1947 un livre dans lequel Latrelle voyait un « modèle d'improbable apologétique ». Il demeure qu'aux quatre prélats de leurs fonctions après-guerre font pendant les quinze ecclésiastiques Compagnons de la Libération. Le moindre des paradoxes de cette histoire tourmentée et complexe n'est pas qu'au sortir de cette période où ils avaient été passablement chahutés et mis en question, les catholiques aient, selon l'heureuse formule de l'auteur, « choisi de vivre en plein vent ».

Cointet fait porter son analyse prioritairement sur les rapports de l'Église de France avec l'État. La question de l'allégeance à Vichy et de Vichy occupé est le devant de la scène. Une foule de portraits brossés d'une plume alerte, quantité d'éclairages approfondis sur les logiques institutionnelles tissent une narration qui se donne pour telle. L'auteur entend mettre en garde contre cette forme de manichéisme qui souvent marque nos approches de cette histoire empreinte de passion. L'équilibre interne de l'ouvrage amène à poser une question qui est au cœur des interrogations que suscite l'attitude de l'Église et des problèmes qu'elle génère : consacrer plus de cent pages à l'antimodernisme contre une trentaine aux résistants et collaborateurs catholiques, n'est-ce pas céder aux effets de mémoire que l'auteur dénonce par ailleurs avec force ?

TYPLOGIE DES REBELLES
L'Honneur et la Conscience, de Bernard Comte, a d'autres visées : comment expliquer le choix des catholiques résistants ? Quelles formes prit-il ? Quels effets cet engagement eut-il sur la conscience chrétienne ? Il est regrettable que dans une réflexion centrée sur les cheminement et les bouleversements des consciences, l'auteur ait résolu d'exclure la phase si essentielle du vécu douloureux de la répression. Pour nombre de résistants, la période consécutive à l'arrestation fut plus longue que celle de l'activité clandestine. Cette histoire-là reste à écrire. Sans doute parce que Comte a une connaissance intime et familière de son sujet, il lui arrive d'être trop alambiqué pour le profane. Ainsi, à propos du cardinal Gerlier, il écrit : « Son absence oratoire le pousse aux formules lyriques, comme lorsqu'il accueille le Maréchal à la primatiale le 19 novembre 1940... Seul le lecteur averti identifiera le « Pétain c'est la France, et la France aujourd'hui, c'est Pétain », si amèrement reproché au

Quand l'Église s'ouvre

Etienne Fouilloux analyse le rôle réformateur des intellectuels catholiques entre 1914 et 1962

UNE ÉGLISE EN QUÊTE DE LIBERTÉ
La pensée catholique française entre modernisme et Vatican II 1914-1962
d'Etienne Fouilloux.
Ed. Desclée de Brouwer, 336 p., 160 F.

À l'été 1914 : Pie X meurt après avoir verrouillé tout ce qui peut être dans la citadelle assiégée qu'est devenue l'Église catholique. Novembre 1962 : le concile convoqué par Jean XXIII refuse d'être une chambre d'enregistrement et se transforme en assemblée délibérante. « Comment une institution aussi soucieuse de continuité et de tradition a-t-elle pu transiter de cette ouverture ? » La réponse qu'apporte Etienne Fouilloux intéresse les politologues autant que les historiens. S'il l'avait formulée dix ans plus tôt, elle aurait foumi à Gorbatchev de quoi méditer. Un système clos, où les rouages ont été mis en place pour bloquer toute évolution, ne peut changer que de l'intérieur, par une décision délibérée de l'appareil en chef. Encore faut-il que celui-ci, affronté aux conservateurs et aux radicaux, puisse compter sur un « tiers parti » bien décidé à sauver la maison commune et à la réformer par une série d'« accommodations ». Ce tiers parti doit rallier la majorité de l'intelligentsia, connaître l'appareil aussi bien que le terrain et avoir élaboré un projet alternatif et cohérent. C'est à partir de l'histoire des intellectuels catholiques français que Fouilloux dégage le rôle de ce tiers parti. Ici, les réformistes s'inscrivent entre le danger moderniste et la réaction romaine. S'ils doivent combattre sur deux fronts, ils réussissent large. Ils se rattachent presque tous à deux familles d'esprit, opposées à l'origine : les partisans d'un thomisme vivant, capable de prendre à bras le corps les problèmes de son époque (Marrain) ; les anti-thomistes, qui expri-

ment la foi sur le mode de l'intériorité, dans le sillage de Bergson et de Maurice Blondel. A partir de là, ils adoptent une tactique commune (en appeler de la tradition de la Réforme catholique à celle, plus ancienne, des Pères de l'Église et de la Bible) pour développer un programme commun (« ravaler la maison Église afin de la rendre plus attractive à ceux qui s'en sont éloignés ») fondé sur un discours commun : « Une théologie rendue entre l'expérience chrétienne et ses sources fondatrices, qui vise à minorer le rôle régulateur de l'autorité. » Le tiers parti fonctionne en réseaux qui se connectent et assurement diffusion et filiation du programme. Il entretient des relais jusqu'au cœur de l'appareil, grâce aux dominicains et aux jésuites, ou à des personnalités bien placées qui lient la gerbe des forces réformatrices, tel M^r Montini, futur Paul VI. Longtemps, l'attitude du Vatican envers le tiers parti semble uniformément négative. Mais si les papes en répriment le discours, ils l'utilisent en appui tactique pour des sorties aussi foudroyantes qu'épisodiques, comme la condamnation de l'Action française, offrant aux réformistes une audience et une légitimation inespérées. Mais, aussitôt après, le Vatican referme les portes de bronze et pousse les verrous. Pas tous, et de moins en moins, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un. Le 20 novembre 1962, le concile refuse de plancher sur un texte préparé par le Saint-Office. Jean XXIII, suivant le mouvement, tire le dernier verrou. Les réformistes s'installent au cœur de l'appareil, où ils partagent le pouvoir avec les apparatchiks. Mais pour l'Église, c'est la fin de la pensée unique. Gorbatchev a été le dernier secrétaire général du PCUS. Jean XXIII ne fut pas le dernier pape. Fouilloux nous livre plus qu'un grand ouvrage d'histoire intellectuelle : un apport majeur à la science politique, un manuel à l'usage des esprits qui ne veulent pas périr.

Régis Ladoux

Les moines en ordre

Agnès Gerhards offre une intéressante plongée dans les courants monastiques à travers les âges

DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ORDRES RELIGIEUX
d'Agnès Gerhards.
Fayard, 640 p., 498 F.

Théatins, camaldoules, jésuites, plaristes et génovéfains... A peine moins confidentiels que les colétiens, amadéites et autres alcantarins, ces noms qui échappent à la plupart des dictionnaires justifient déjà le projet d'Agnès Gerhards. Regroupant dans un gros volume plus de 300 articles et quelque 1200 notions, personnages, groupes et ordres bien sûr répertoriés dans un copieux index, l'historienne offre une intéressante plongée dans le monde de ces « fous de Dieu » qui se consacrent à l'œuvre majeure, cet *opus dei* chargé d'assurer le salut de l'homme, en marge du siècle, de ses compromissions et de ses leures. Du IV^e siècle à la fin du XVIII^e, où la Révolution en supprimant le clergé régulier porte moins un coup fatal à l'aventure qu'elle n'en sanctionne le réel essoufflement, couvrir sous une seule signature un millénaire et demi d'une histoire mouvementée relève du gageure. L'image flatteuse du moine et de la moniale - « la plus haute incarnation de l'homme et de la femme dans la société occidentale » médiévale, rappelle en préface Jacques Le Goff écorché par une caricature - le moine luxurieux, hypocrite et cupide ou la nonne dévergondée - présente dès que les aspirations aux réformes purificatrices travaillent les consciences. Soucieuse de ne rien négliger qui puisse dissiper les fables, corriger les lieux communs, Agnès Gerhards a retenu, outre les ordres religieux, les termes nécessaires à toute discrimination fine (cénobitisme et anachorétisme, nonne et moniale, frères mendicants mêlés aux hommes et moines isolés loin du siècle), les mots de la spiritualité

(humilité, péché, pénitence, prière, mais aussi amour et dévotion), des structures, dignités et statuts (communauté ou congrégation, prieur, oblat ou convers). La vie matérielle n'est pas oubliée (cloître, cellule, habit, horaires, travail, hygiène ou nourriture), pas plus que celle de l'esprit (liturgie, latin, musique bien sûr, aussi capitale que philosophie et théologie). On saura gré à l'auteur de tenter quelques synthèses « nationales », mais plus encore d'accorder une place significative aux figures féminines dont l'apport mystique est reconnu (Hildegarde de Bingen, Claire d'Assise, Brigitte de Suède, Catherine de Sienne ou Thérèse d'Avila, pareillement canonisées, ont leur entrée, pas l'« hérétique » quietiste Madame Guyon). Les noms propres sont pour la plupart incontestables et, si l'on peut apprécier différemment la place faite à tel ou tel, l'ensemble ne devrait pas susciter d'indignation. Les spécialistes objecteront toutefois que l'ouvrage, malgré quelques bonnes idées (une entrée pour le désert), n'apporte rien de neuf et que les pistes bibliographiques font un périlleux écart entre l'article de revue de vulgarisation et le renvoi à l'ardu *Dictionnaire de spiritualité*, voire à des thèses encore inédites. Les plus tatillons pointeront de memes contradictions (sur la fondation des mercedaires), des confusions entre pontifes (Urban III égaré au siècle d'Urban VIII pour créer le collège de la Propagande, ou Pie VI confondu avec son successeur pour le rétablissement de la Compagnie de Jésus), des flottements chronologiques (Célestin V est canonisé avec treize ans d'avance), ou ratiorent l'article « Ordres religieux » dont la teneur convenait en introduction. A ceux-là, on recommandera l'usage du Vauchez (éd. du Cerf). Au plus grand public, le Gerhards rendra néanmoins de précieux services. Philippe-Jean Catinch

Les intelligences du jansénisme

Au terme d'une enquête scrupuleuse, Monique Cottret révèle les centres d'intérêts communs qui lièrent le mouvement janséniste aux Lumières

JANSÉNISMES ET LUMIÈRES
Pour un autre XVIII^e siècle de Monique Cottret.
Albin Michel, « Bibliothèque Histoire », 420 p., 160 F.

Vollà un livre qui clarifie beaucoup de choses souvent cachées, parfois ignorées, un livre de découvertes passionnantes. Depuis longtemps, nous savons la complexité et la richesse extrêmes du jansénisme en France tant dans ses réalités théologiques que dans ses prolongements intellectuels et politiques. Il y a peu, Catherine Maire (1), dans un livre difficile et dense, reconstituait un jansénisme « qui puisait sa substance première dans le travail de mémoire », autour d'un jansénisme envahissant et préemptoire. Le propos de Monique Cottret, en relativisant ces positions totalisantes, est bien différent. Mais il procède lui aussi d'une ambition forte, englobante, affirmée dans son sous-titre : celle de donner au jansénisme toute sa place dans les constructions idéologiques et les développements de ce siècle dit « des Lumières » qui, redevable de Montesquieu ou de Rousseau, ne saurait être vraiment étranger à l'héritage chrétien. Le thème central de l'enquête consiste alors à repérer avec finesse les liens, les centres d'intérêts que jansénistes et philosophes purent entretenir, les combats communs qu'ils purent mener. La question est d'autant plus complexe que le jansénisme, comme le monde des Lumières, est protéiforme, qu'il se divise en de multiples courants (libéral, rigoriste, régalien, etc.) qui polémiquent fermement. Mouvement intrinsèquement contradictoire que Catherine Maire avait déjà souligné. Il se dégage cependant quelques certitudes unificatrices. Une admiration pour l'Antiquité chré-

tienne, une défense acharnée des droits de la conscience, un sens aigu de la liberté individuelle et du militantisme : voilà qui évoque une « modernité » retrouvée jusque dans les pratiques liturgiques. Faut-il rappeler, parmi ces ciments, la haine des jésuites et le mépris de (re)naissance : le refus de recevoir la bulle *Unigenitus* en 1713 ? C'est d'abord dans ce contexte d'affrontement renouvelé avec les pouvoirs royal et romain, de suspicion à l'endroit de la raison d'État et de l'infaillibilité pontificale que les jansénistes rencontrent les philosophes. Mais ces contacts ambigus, ces alliances objectives et tardives, surtout intenses après 1750, ne se déclinent pas uniquement sur le mode répressif, ni sur celui de la mobilisation efficace de l'opinion publique.

CONNIVENCES INTELLECTUELLES
Jansénisme et Lumières, en effet, se rejoignent sur d'autres terrains que ceux des espaces stratégiques. Il existe des connivences intellectuelles fortes jusque chez Diderot. Dans l'*Encyclopédie*, ses articles « autorité politique », « citoyen » ou « droit naturel » ouvrent à des réflexions sur les droits de l'individu, sur le dépôt de l'autorité qui ne peuvent que trouver l'assentiment des jansénistes. De ce fait, l'appel à la tolérance civile, les réflexions sur la reconnaissance et l'émancipation des minorités protestantes et juives illustrent bien les recoupements des uns et des autres en dépit de leur réciproque diversité. Mais le thème le plus révélateur me semble concerner le rapport à l'histoire, son usage pour ces décennies de crise et de persécution. Les jansénistes trouvent dans l'Antiquité chrétienne les sources argumentaires qui confondent l'Église de leur temps et y puisent des propositions « démocra-

Une histoire des chrétiens dans le siècle

Étienne Fouilloux analyse le rôle réformateur des intellectuels catholiques entre 1914 et 1962

ÊTRE CHRÉTIEN EN FRANCE AU XX^e SIÈCLE
De 1914 à nos jours de Jacques Prévotat.
Seuil, 288 p., 130 F.

Si la mémoire religieuse des Français est défaillante, ce n'est pas la faute des éditeurs. Les manuels abondent et Le Seuil publie l'un des meilleurs : quatre volumes rédigés par des spécialistes qui savent faire clair sans faire sec. La méthode ? Décrite le plus concrètement possible la manière dont les Français ont vécu la religion. S'ils ne sont pas neutres - heureusement ! -, les auteurs sont honnêtes et bien informés. Noël-Yves Tonnerre s'est occupé du Moyen Âge, François Lebrun de l'Anden Régime, Gérard Cholvy du XIX^e siècle, Jacques Prévotat du plus sensible - il traite du XX^e. Il charpente un exposé chronologique par une dialectique de la « déchristianisation » et du « renouveau » - et sur ce point ne convaincra pas tout le monde. Mais le tissu événementiel, dense et lisible, est facilement utilisable. Rien ni personne n'est oublié, depuis l'Action catholique jusqu'au Renouveau charismatique, en passant par les prêtres-ouvriers et les intégristes de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Prévotat est attentif à laisser parler des témoins, d'où un choix de textes remarquable. Sa retenue, son respect des acteurs et des lecteurs montrent comment l'on peut transmettre la mémoire religieuse dans une société sécularisée. Mais il est une méthode complémentaire. L'avant-dernier témoignage est un éditorial de Jacques Julliard dans *Le Nouvel Observateur*. Un texte somptueux et jubilatoire, qui dégage, frappe et marque. Julliard est l'un de nos grands historiens du fait religieux. Quand rassemblera-t-il en volume ses éditoriaux sur le thème ? Trop tard pour Noël. Mais quel beau cadeau de Pâques ! R. La.

(1) *De la cause de Dieu à la cause de la nation. Le jansénisme au XVIII^e siècle*, Gallimard (« Le Monde des livres » du 27 février).

En 1941, le cargo *Capitaine Paul-Lemerle* quitte Marseille à destination des Amériques, chargé à ras bord d'une cargaison humaine qui échappe aux rafles de Vichy et à la mort nazie: le bateau de la dernière chance. Claude Lévi-Strauss se souviendra dans *Tristes Tropiques* d'avoir fait partie de cette « racle, comme disaient les gardarmes », qui « comprenait entre autres André Breton et Victor Serge ». Il décrit ainsi ce dernier: « Son passé de compagnon de Lénine m'intimidait en même temps que l'éprouvais la plus grande difficulté à l'intégrer à son personnage qui évoquait plutôt une vieille demoiselle à principes. Ce visage glabre, ces traits fins, cette voix claire, joints à des manières guindées et précautionneuses, offraient un caractère asexué que je devais reconnaître plus tard chez les moines bouddhistes... »

« *Être Serge ou Serge* », a écrit Régis Debray en évoquant ses rêves de jeunesse, auxquels il a d'ailleurs marqué sa fidélité en préfaçant la réédition d'un livre de Serge (1). Passons sur le calembour qui sent l'alliance de la rue d'Ulm et de l'Almanach Vermot chère à certains ex-normaliens. On comprend le sens de cette nostalgie: deux hommes de l'ombre qui ont tenté, sans jamais toucher au pouvoir, de marquer le destin du siècle. Cassandres lucides et pathétiques, ni l'un ni

« Volonté du peuple ». Même le nom n'est pas fiable: son véritable état civil est Victor Lvovitch Kibalchiche. Pas d'études suivies. A quinze ans, il fréquente des typographes et milite aux Jeunesses socialistes belges: « *Où aller, que devenir, avec ce besoin d'absolu, ce désir de combattre, cette sourde volonté de s'évader de la ville et de la vie sans évasion possible? Il nous fallait une règle. Accomplir et se donner: être.* » Son accomplissement, provisoire, il le trouve à Paris chez les anarchistes libertaires. Le voilà, à peine âgé de vingt ans, directeur de la revue *L'Anarchie*. Première lucidité, première fidélité: lui qui se dit

« François Maspero »

mu par « le désir tendu de vivre autrement », il est impuissant à contrecarrer la pulsion de mort de certains camarades. Il les voit avec angoisse prendre le parti des attentats aveugles et glisser vers le banditisme. Il n'est pour rien dans la sanglante équipée de la bande à Bonnot: mais parce qu'il en est considéré comme l'inspirateur intellectuel, parce que, aussi, il veut faire acquiescer son amie Rirette Maîtrejean, il écope de cinq ans de réclusion criminelle qu'il effectue intégralement à la centrale de Meaux (il en tirera son premier roman: *Les Hommes dans la prison*).

Libéré en 1917, il rejoint aussitôt Barcelone où il voit pointer une révolution libertaire qui correspond à ses aspirations: « *Ce besoin de participation au sort commun, je l'ai toujours ressenti et il fut l'un de mes mobiles les plus profonds.* » L'insurrection cata-

dant, pour un doux social-démocrate: la terreur, il n'en renie pas le principe, car elle répond à celle que font régner les armées blanches à coups de massacres et de pogroms. Il se veut seulement du côté des bolcheviks authentiques face aux « gouvernants bolcheviks ». Ce qu'il exige, ce sont des tribunaux réguliers et non des exécutions sans jugement dans le secret des caves. Vient le temps de Cronstadt, la liquidation de ceux qui se sont insurgés pour appliquer les mots d'ordre mêmes des bolcheviks. Le temps de l'emprisonnement des anarchistes. Le temps où Maïakovski lui lance: « *Un jour je me ferai sauter la cervelle. Tous les hommes sont des sa-lauds!* » Mort de Lénine. Maïakovski se fera sauter la cervelle. Blok s'est déjà laissé mourir de désespoir. Essénine se suicide. Pas Victor Serge: comme si pour lui, le pire désespoir était encore une raison de vivre. La « vieille demoiselle » a décidément des nerfs d'acier. Avec l'opposition de gauche, soutenant Trotski, il mène le combat politique contre l'avènement de la dictature de Staline.

En 1928, il passe six semaines en prison: histoire de renouer avec les vieilles habitudes. En 1929, il inspire la trilogie de Panaït Istrati, dont il rédige lui-même un tome, *Vers une autre flamme*, réquisitoire contre le dévoiement de la révolution. En 1933, il est relégué sans jugement à Orenbourg: trois ans de misère totale. Il échappe au Goulag grâce à des amis étrangers - dont Georges Duhamel, Henri Poulaille, Magdeleine Paz, Charles Plisnier -



Victor Serge et son fils Vladimir - dit Vady - en 1928, après sa première arrestation

Victor Serge, poète de la flamme

l'autre n'ont droit aux honneurs du Grand Robert: Serge, agent secret génial, ayant en main les documents qui permettraient à Staline d'éviter l'invasion de l'Union soviétique par Hitler, et qui n'est pas cru; Serge qui traverse le siècle, en épouse les espoirs et en dénonce à chaque pas, avec une cruelle lucidité, les trahisons et les abîmes. Là s'arrête pourtant l'analogie. Serge reste juste un nom qui passe en météore dans la longue histoire de la deuxième guerre mondiale. De Serge, il en va autrement: de génération en génération se perpétue une de ces sortes d'internationale secrète d'admirateurs, qui lisent, relisent ses livres et s'y reconnaissent. Car Serge est un écrivain - de l'ampleur d'un Kantantzaïk et d'un Panaït Istrati, ses amis, plus sensible, plus authentiquement politique que Malraux, mais se souciant comme d'une guigne, lui, de poser pour la postérité. Son œuvre reste celle d'un témoin de son siècle, indispensable à qui veut ne pas mourir idiot d'une overdose de ces relectures politiquement correctes de l'histoire dont nous sommes singulièrement bombardés ces derniers temps. Elle n'a jamais percé jusqu'au grand public? Pourtant, de tant de romans, d'essais et de chroniques, beaucoup ont connu plusieurs tirages, la plupart sont épuisés - ce qui n'est pas exacte-ment une preuve de mévente: que ce soit *57* est minuit dans le siècle, écrit en 1936-1938, tableau rédigé à vif, vécu in situ et dans la chair même de l'auteur, des années les plus noires du stalinisme, *L'Affaire Toulaev* ou les *Mémoires d'un révolutionnaire* (2). Et une prochaine édition de ses romans nous est promise dans la collection « Bouquins ». Inceivable Victor Serge.

Inclassable Victor Serge, aussi. Et d'abord sa nationalité: russe, belge, française, mexicaine? Il naît à Bruxelles en 1890, fils d'émigrés antisaristes. Un oncle a été pendu à Pétersbourg avec les auteurs du complot de la

lane échoue en août 1917. Mais déjà il vogue vers Petrograd. Un monde nouveau y éclot dans le naufrage de l'absolutisme: tout doit être encore possible. Il prend contact avec ses camarades anarchistes, disciples de Bakounine et de Kropotkine, et se met au service des bolcheviks dans la révolution assiégée de toutes parts. Brèves années « de détresse et d'enthousiasme ». Activité intense au sein du secrétariat de la III^e Internationale naissante, sous la houlette d'un Zinoviev dont il comprend vite les limites et les ambitions bureaucratiques, lui qui note alors: « *J'ai bien décidé de ne point faire carrière dans la révolution et, le danger mortel passé, de me retrouver avec ceux qui combattent les maux intérieurs du nouveau régime.* » Publication de revues dans le monde entier, traductions, tant politiques (les œuvres de Lénine et de Trotski), que littéraires (textes de Méréjkovski, de Maïakovski, de Cholo-kov), participation à l'intense bouillonnement culturel - ses amis s'appellent André Biély ou Boris Pliniak. L'apparition des « maux intérieurs » ne tarde pas et il est fidèle au rendez-vous: « *Je considère la création des tâches comme l'une des fautes les plus lourdes, les plus inconcevables que commirent en 1918 les gouvernants bolcheviks quand les complots, le blocus et les interventions étrangères leur firent perdre la tête.* » Qu'on ne le prenne pas, cepen-

malgré les diatribes d'Aragon et d'Henri Lefevre, les réticences de Romain Rolland et de Malraux, le silence de Nizan. Le voilà de nouveau à Paris. Il s'enflamme pour les marxistes révolutionnaires du POUM de Barcelone et se brouille avec Trotski à qui il reproche de recréer avec la IV^e Internationale une caricature de la III^e sans bases populaires. Il multiplie les interventions, tant pour défendre ses amis persécutés par le stalinisme, que pour alerter sur le danger nazi. Il est donc inévitable que nous le retrouvions à Marseille, après avoir échappé de justesse aux camps de concentration français, parmi la « racaille » dont Vichy veut se purifier. Il a plus de chance que d'autres avec qui il s'est lié: Walter Benjamin suicidé, Hilferding livré au nazis. Fixé au Mexique, il y est régulièrement l'objet des campagnes de diffamation du Parti communiste mexicain et des interventions de l'ambassade des Etats-Unis qui exigent en choeur l'expulsion du trublion. Il y écrit certaines de ses plus belles œuvres: *Les Années sans pardon* et ces *Mémoires d'un révolutionnaire* dont les dernières lignes sont encore un acte de foi: « *L'avenir m'apparaît, quels que soient les nuages sur l'horizon, plein de possibilités. [...] La passion, l'expérience amère, les fautes de la génération combattante à laquelle j'appartiens peuvent éclairer quelque peu les voies. A cette condition unique, devenue impératif catégorique: de ne jamais renoncer à défendre l'homme contre les systèmes qui planifient l'anéantissement de l'individu.* » Il meurt en 1947 comme il a vécu: dans la plus grande richesse intellectuelle et la plus grande dénuement matériel.

« *Moine bouddhiste* »? « *Intellectuel organique* », eût répondu Gramsci: formé dans l'action et par l'action (ce n'est que dans les années 20 que, léniniste, il lit Marx, et que, marxiste, il lit Lénine en le traduisant). Mais aussi poète. Poète de la flamme, le regard froid contenant la brûlure, la

C'est le parcours d'une vie formée dans l'action et par l'action que l'on découvre dans ce recueil de poèmes. Les années d'espoir, d'exil, de solitude, les combats d'un esprit où s'impriment les tragédies du siècle

gorge serrée par l'émotion. Le recueil que publie aujourd'hui Edmond Thomas, redécouvreur infatigable des écrivains du peuple dans ses éditions Plein Chant, et qui est typographiquement, esthétiquement, une réalisation qui tient du « chef-d'œuvre » des compagnons artisans, couvre toutes les périodes de sa vie et vaut une biographie (3). Car on y trouve gravés au fer rouge dans la chair de l'écriture, tous les combats d'un esprit où s'impriment chaque séisme subi par les paysages humains qui le hantent.

On se souvient de Pégyu faisant parler Dieu de la foi, de l'espérance et de la charité: « *Ce qui*

m'étonne, dit Dieu, c'est l'espérance... » Victor Serge admirait Pégyu, qu'il cite (« *Un autre brisera les portes de la géologie* »). Il n'était pas « charitable », sa foi n'était pas chrétienne, mais celle qu'il portait chevillée au corps et qui excluait Dieu était bien, justement, cette espérance que Dieu ne pouvait comprendre. Et qui, mieux que cet homme riche de tant de cultures, pouvait en parler avec des accents qui évoquent autant Alexandre Blok que Charles Pégyu?

On retrouve donc au fil des poèmes les étapes de sa vie. Les années d'espoir. Celles d'exil au fond de l'immense Russie (en lisant les vers amples de son « *Stenka Razin* », c'est au Blaise Cendrars du Transsibérien que l'on pense). Celles de solitude, sans jamais renoncer aux hommes: « *O solitude, nous volons, débout et libres et consentants,*

fidèles à ce que font les hommes/de ce temps-ci », les années mexicaines: « *Cet étrange pays d'embranchement, de patience, de volcans éteints... cet étrange pays de brisement, de silence et d'hommes indistincts/en marche au-dessus du néant, avec leur charge d'espérance désertique.* »

Le poème *Marseille* est l'évocation la plus poignante, avec *Transit d'Anna Seghers*, de l'absurde subi par les errants du siècle: « *Planète sans visa, sans argent, sans boussole, grand ciel nu sans comètes/Le Fil de l'Homme n'a plus où reposer sa tête [...]* Les suicides indécis se promènent le long du quai, ils regardent/Les chapeaux Désir, Ile-de-Beauté, Notre-Dame-de-la-Garde, ils craignent la rafle [...] Le Fil de l'Homme écoute, boit une menthe, il se souvient qu'il est tout à fait sans le sou, /Mais il s'en fout, /Le principal ce serait d'écrire cette nuit la septième thèse sur la révolution permanente... »

Il est toujours minuit dans le siècle finissant, et des lueurs comme celles qu'apporta Victor Serge - lueurs d'un brasier dans un désert - n'ont pas fini de nous éclairer.

POUR UN BRASIER DANS UN DÉSERT
Poèmes annotés et réunis par Jean Rière
Plein Chant (Bassac, 16120 Châteauneuf-sur-Charente), 256 p., 150 F.

LES PUBLICATIONS DU MONDE

Un ancien numéro vous manque?

(Commande et envoi à domicile)

3615 LEMONDE

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISE ?

Une seule adresse

LE TOUR DU MONDE

et son réseau de 250 correspondants

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS

Tél. : 01.42.88.73.59

Fax : 01.42.88.40.57

Dan Franck BOHÈMES
calmann-levy

50:101111

هكذا من الأول

FILMS DE LA SOIRÉE

- 19.10 Tucker
19.15 Mousmé de singe
19.30 Chantons sous la pluie
20.40 Stars en stock

- 22.10 Rix amer
22.25 Le Petit Dinosaur
22.50 That's Dancing 1
23.10 Le Vaïseuse fantôme

- 0.25 Adhémair
0.50 Ninotchka
0.50 Mission impossible
1.15 Une lèvre aux champs

- 19.00 Arte
19.00 Arte
19.00 Arte
19.00 Arte

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.30 Le Magazine de l'Histoire
19.30 Nulla part ailleurs
19.10 Le Rendez-vous

DOCUMENTAIRES

- 18.30 Le Monde des animaux
19.00 Voyages, voyages, Liban

MUSIQUE

- 18.55 Carla Bley
20.45 Quatre saisons à Lille

TÉLÉFILMS

- 18.30 Ellis Island
20.00 Festi. Patrick Watson

DOCUMENTAIRES

- 18.30 Le Monde des animaux
19.00 Voyages, voyages, Liban

MUSIQUE

- 18.55 Carla Bley
20.45 Quatre saisons à Lille

TÉLÉFILMS

- 18.30 Ellis Island
20.00 Festi. Patrick Watson

COURTS MÉTRAGES

- 23.45 Nuit de Noël
0.40 Bloody Olive

FILMS DU JOUR

- 13.30 L'Étrange Noël de Mr Jack
13.50 Une lèvre aux champs

- 21.55 Mousmé de singe
22.35 Le Guepard

- 0.45 Vous ne l'emporterez pas
1.20 Héros

- 22.45 Arte
Le Livre de la vie

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 16.30 Le Magazine de l'Histoire
18.00 Stars en stock

DOCUMENTAIRES

- 17.15 Incertain Père Noël
17.15 Chroniques de l'Afrique sauvage

MUSIQUE

- 17.30 Noël russe
18.00 Scavls, Chevillon, Echarpart

TÉLÉFILMS

- 20.30 La Guerre de l'eau
20.40 En route, les enfants!

DOCUMENTAIRES

- 17.15 Incertain Père Noël
17.15 Chroniques de l'Afrique sauvage

MUSIQUE

- 17.30 Noël russe
18.00 Scavls, Chevillon, Echarpart

TÉLÉFILMS

- 20.30 La Guerre de l'eau
20.40 En route, les enfants!

COURTS MÉTRAGES

- 1.00 Nuit de Noël pour femme
17.20 Seconde B. Vol sans issue

DOCUMENTAIRES

- 17.15 Incertain Père Noël
17.15 Chroniques de l'Afrique sauvage

MUSIQUE

- 17.30 Noël russe
18.00 Scavls, Chevillon, Echarpart

TÉLÉFILMS

- 20.30 La Guerre de l'eau
20.40 En route, les enfants!

COURTS MÉTRAGES

- 1.00 Nuit de Noël pour femme
17.20 Seconde B. Vol sans issue

NOTRE CHOIX

19.00 Arte
Voyages, voyages
Par définition, la principale contrainte des « cases », c'est la durée, avec ses effets pervers de tirage à la ligne dans certains cas, de compression essoufflée dans d'autres.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 18.25 Pluto Dingo
19.05 Le Bigliù
20.00 Journal, Météo.
20.50 En attendant le Père Noël.

NOTRE CHOIX

22.45 Arte
Le Livre de la vie
Fin de partie
GRÂCE à ce court film de Hal Hartley, c'est Jésus lui-même qui cède la série de téléfilms d'Arte, « 2000 vu par... ».

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 13.35 Les Charlots font l'Espagne
15.10 L'Étoile filante
16.35 Les Nouvelles Aventures de Croc-Blanc

LE GUEPARD le chef-d'œuvre de Luchino Visconti ce soir 22h35



ne

Le monde de l'audio, le monde de la vidéo, le monde de la radio... dimanche 27 - lundi 28 décembre 1998

Jiang Zemin admet une grave crise sociale en Chine

Il appelle à « tuer dans l'œuf » l'opposition

LE RÉGIME chinois a fourni son « explication » pour la campagne en cours de répression des opposants : la situation du pays serait bien plus inquiétante que ne le laissait jusqu'à présent entendre sa presse officielle. C'est le président Jiang Zemin qui s'en est expliqué, dans un discours prononcé, mercredi 23 décembre, devant une conférence juridique et politique, en déclarant : « Tous les facteurs qui peuvent mettre en danger la stabilité doivent être tués dans l'œuf ».

A l'appui de cette injonction, il a estimé que les résultats de nombre d'entreprises publiques « sont mauvais », que « l'armée des ouvriers licenciés augmente », que ces nouveaux chômeurs « rencontrent des difficultés dans leur vie quotidienne ». Les paysans, pour leur part, voient leur revenu tomber dramatiquement. La criminalité augmente. La mondialisation accroît les risques pour « la sécurité économique chinoise », a-t-il ajouté. Moyennant quoi, la Chine se voit contrainte de soumettre sa population à une renaissance de l'éducation politique et idéologique (entendre : de la propagande en faveur du régime) « afin de renforcer sa conscience et sa capacité à lutter contre l'infiltration des forces hostiles, à la fois intérieures et extérieures ».

Ce tableau n'est pas, en soi, surprenant. Il correspond même aux avertissements lancés depuis des mois par de multiples voix dans les milieux contestataires. Le marasme du secteur public, la volonté affichée de le réformer en le déstabilisant, son excès considérable de main-d'œuvre, l'absence de moyens financiers pour mener à bien ces réformes, l'affaiblissement de l'autorité sous la pression des phénomènes de corruption, sont autant de facteurs d'incertitude qui ont poussé

des dissidents, mais aussi des réformistes au sein de l'appareil communiste, à appeler de leurs vœux une ouverture politique visant à redonner au régime une base légitime.

Il y a donc quelque paradoxe à voir l'héritier de Deng Xiaoping reprendre à son compte cette analyse au moment même où il s'efforce de faire taire ceux qui la tiennent, tout en commémorant le lancement de la politique d'ouverture de feu le patriarche, il y a vingt ans. Il semble que les dirigeants chinois aient pris conscience d'être confrontés désormais non plus à des dissidents éparses, mais à un ensemble de réseaux de contestation risquant de faire le lit d'une opposition structurée.

LA CENSURE RENFORCÉE

Un signe de cette angoisse est l'introduction, annoncée mercredi sans préavis, d'une nouvelle « loi » punissant de dénonciation à vie les auteurs d'écrits ou de spectacles coupables d'« incitation à la subversion ». Ce chef d'accusation n'existait pas jusqu'alors dans la panoplie pourtant fournie des outils répressifs de la censure. Plusieurs livres critiques envers le régime ont été retirés des librairies. Le journal le plus incisif de la presse officielle, *Nanyang Zhoubo* (Week-end du Sud), se serait vu interdire l'ordre de mettre fin à ses reportages d'investigations critiques qui ont fait une lecture pressée à travers le pays.

M. Jiang et ses pairs verront probablement une confirmation supplémentaire de leurs craintes dans l'intention déclarée de quelque deux cents dissidents, répartis dans une quinzaine de provinces, d'entreprendre un jeûne de protestation par relais pendant cent jours.

Francis Deron

Stéphane Martin présidera le Musée des arts et des civilisations

LE CONSEIL DES MINISTRES a approuvé, mercredi 23 décembre, la création de l'établissement public du Musée des arts et des civilisations (MAC) du quai Branly, près de la tour Eiffel, prévu pour ouvrir en 2004 (*Le Monde* du 15 juillet). Ce musée, dont le coût a été chiffré à 1,1 milliard de francs dans une récente étude de faisabilité, regroupera les collections du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (porte Dorée) et du laboratoire d'ethnologie du Musée de l'homme. C'est Stéphane Martin qui présidera cet établissement public. Agé de quarante-deux ans, M. Martin a été directeur national de la musique et de la danse et directeur du cabinet de Philippe Douste-Blazy, lorsque celui-ci était ministre de la culture. L'établissement public dont il sera le président prend le relais de la mission de préfiguration du Musée de l'homme, des arts et des civilisations - association créée en février 1997 et placée sous la présidence de Jacques Friedmann. Il sera le maître d'ouvrage du futur musée, chargé notamment de l'organisation du concours international en vue de la désignation, à l'automne de 1999, de l'architecte auquel sera confiée la construction du musée.

Vers un départ des locomotives polluantes du dépôt de La Villette à Paris

LES ÉCOLIERS du 18^e et du 19^e arrondissement de Paris pourraient bientôt mieux respirer. Dans un rapport remis à Jean-Claude Gayssot, Pierre Chemillier, ingénieur général des Ponts et Chaussées, préconise le départ des locomotives Diesel du dépôt SNCF-Villette, dont les fumées polluent le voisinage (*Le Monde* du 18 novembre 1997 et du 23 novembre). L'entourage du ministre des transports nous a confirmé, mercredi 23 décembre, que M. Gayssot se situe bien « dans une problématique de déplacement des installations, ou d'une partie des installations ». L'expert souligne le « profond malaise de la population du quartier qui se sent méprisée » et estime qu'« il n'y a pas de solution (...) qui ne serait pas fondée sur le départ du site de La Villette des activités de station-service et de préchauffage pour les grosses locomotives de ligne ». Le ministère des transports a annoncé, mercredi, qu'une table ronde réunissant SNCF, collectivités territoriales et associations sera organisée en janvier. Elle portera, précise le cabinet du ministre, sur les « implications des solutions » - déplacement sur d'autres sites, électrification des lignes entre Paris et Troyes - proposées par le rapporteur.

A NOS ABONNÉS

UN SEUL NUMÉRO
0/803/022/021*
exclusivement réservé pour :
**FAIRE SUIVRE
OU SUSPENDRE
VOTRE ABONNEMENT**

70 99 F TTC/mois

■ RATP : plusieurs lignes d'autobus parisiens (27, 91, 283, PC) étaient partiellement ou totalement interrompues, jeudi matin 24 décembre, par un mouvement des chauffeurs, après un acte de violence consécutif à un différend avec un automobiliste la veille sur la ligne du 27.

Tirage du *Monde* daté jeudi 24 décembre : 476 795 exemplaires 1 -

M. Camdessus souligne la responsabilité de la BCE dans le système monétaire mondial

Le directeur général du FMI reconnaît des erreurs dans l'action du Fonds en Asie

INVITÉ à s'exprimer, mercredi 23 décembre à Paris, par le Commissariat du Plan, le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii) et l'Institut français des relations internationales (IFRI), sur la tourmente monétaire qui a marqué 1998, Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international, s'est engagé dans une défense, matée d'autocritique, de l'action menée en Asie par son organisation. A quelques jours du lancement de l'euro, « cette bonne nouvelle pour le monde », M. Camdessus, toujours favorable à titre personnel à « un système de zones-cibles » (une sorte de « SME mondial »), a profité de l'occasion pour adresser quelques messages à la Banque centrale européenne (BCE).

Partisan de la monnaie unique, M. Camdessus s'est réjoui de son avènement. L'euro est, a-t-il dit, « la meilleure nouvelle de ces vingt-cinq dernières années » pour le système monétaire international et devrait aider à une plus grande stabilité des marchés des changes. « Le nouvel équilibre ne s'instaurera pas d'une

manière spontanée », a cependant expliqué M. Camdessus, qui a ajouté : « il va y avoir des problèmes, les premières années de gestion de l'euro vont être décisives ».

A cet égard, le patron du FMI a estimé que « la responsabilité des membres du conseil de la BCE est immense ». S'ils ont comme « responsabilité première la lutte contre l'inflation » dans la zone euro, ils doivent aussi assumer « leur responsabilité mondiale ». M. Camdessus s'est, à ce sujet, inquiété de « l'obsession de la quête de crédibilité » qu'il repère chez les banquiers centraux européens et qui pourrait les conduire à des politiques monétaires trop restrictives. « C'est absurde, a-t-il com-

menté, cette crédibilité, ils l'ont déjà. Et l'on sait que la crédibilité, elle peut aussi s'acquérir par des baisses de taux d'intérêt ».

Tout en se félicitant des dernières décisions prises par les Banques centrales européennes, M. Camdessus a donné en exemple la Réserve fédérale américaine et plaidé pour que l'Europe ne cède pas à « la tentation du benign neglect », de la négligence de ce qui se passe en dehors de ses frontières. M. Camdessus a aussi plaidé en faveur de « la règle d'or de la transparence ». Avouant « ses torts » lorsque, à Paris comme directeur du Trésor ou gouverneur de la Banque de France, il avait « combattu la transparence », il est désormais

convaincu, après les crises asiatiques et russes, que « la vertu, c'est d'en dire le plus possible ». « En Europe, nous sommes loin de ce qui serait nécessaire », a-t-il relevé, « nos réflexes restent d'en dire le moins possible ».

Revenant sur la crise en Asie, M. Camdessus a défendu l'action, très critiquée, du FMI, mais à a reconnu plusieurs erreurs d'appréciation. « Nous nous sommes trompés sur la dimension de la crise », a-t-il avoué, le Fonds ayant, à l'été 1997, parié, avec d'autres, sur une croissance forte au Japon, sur une arrivée immédiate des aides financières bilatérales, et sur un retour rapide de la confiance. Le FMI a, dans ces conditions, proposé des programmes trop rigoureux à certains pays. M. Camdessus a cependant rejeté toutes les critiques émises sur les « réformes structurelles » que le Fonds a imposées à des pays comme la Thaïlande et la Corée du Sud. « C'est ce que nous avons fait de mieux », a-t-il jugé, après avoir affirmé que « ces deux pays sortent maintenant de la crise ».

Erik Izraelewicz

La Banque d'Italie baisse son taux d'escompte

La Banque d'Italie a annoncé, mercredi 23 décembre, qu'elle ramènera le taux d'escompte de 3,5 à 3,0 % le 28 décembre, tandis que le taux Lombard demeurera à 4,5 %. L'Italie était le seul des onze pays de l'Union économique et monétaire (UEM) à n'avoir pas ramené son taux d'intervention à 3,0 % le 3 décembre. Le président du Conseil, Massimo D'Alema, a salué cette décision qui marque une « nouvelle phase vers la reprise économique et le développement de l'emploi ». - (AFP)

First
Seule femme méritait d'être première.
Van Cleef & Arpels

COMMUNIQUE DE PRESSE - Lundi 21 décembre 1998 - © Télévision Radio Multimédia - Le Monde 21

صيا من الأول